

Rapport mensuel d'ensemble
du protectorat 1917 /
Résidence générale de la
république française au
Maroc

Maroc. Résidence générale de la République française. Auteur du texte. Rapport mensuel d'ensemble du protectorat 1917 / Résidence générale de la république française au Maroc. .

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

RÉSIDENCE GÉNÉRALE
DE LA
République Française au Maroc

CONFIDENTIEL

DIRECTION
des Affaires Indigènes
ET DU
Service des Renseignements

1917

Mois de Juillet

RAPPORT MENSUEL

D'ENSEMBLE DU PROTECTORAT

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Situation Politique et Militaire du Maroc Occidental et du Maroc Oriental

	Pages		Pages
La situation d'ensemble	1	Subdivision et Région de Casablanca	11
Subdivision et Région de Fez	4	Cercle Autonome des Doukkala	12
Subdivision et Région de Meknès	6	Cercle Autonome des Abda	12
Territoire Tadla-Zaïan	7	Subdivision et Région de Marrakech	13
Région de Rabat	10	Subdivision du Maroc Oriental	23

DEUXIÈME PARTIE

Services Généraux du Protectorat

(Secrétariat Général du Protectorat)

Services rattachés directement au Secrétariat Général du Protectorat	}	a) Service des Etudes Législatives et du <i>Bulletin Officiel</i>	A 1
		b) Direction des Affaires Civiles	— 2
		c) Service des Domaines	— 3
		d) Service de la conservation de la Propriété Foncière	— 4
		e) Service des Antiquités, Beaux-Arts, Monum. historiques	— 4
		f) Service des Eaux et Forêts	— 6
1 ^o Direction Générale des Finances	}	a) Service des Impôts et Contributions	— 7
		b) Service du Budget et de la Comptabilité	— 7
		c) Inspection et Service de l'Enregistrement	— 7
2 ^o Direction Générale des Travaux Publics	}	Routes et Ponts	— 8
		Travaux Maritimes	— 8
		Chemins de fer à voie normale	— 10
		Travaux divers exécutés par le Service des Travaux Publics	— 10
5 ^o Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation	}	a) Services de l'Agriculture	— 12
		b) Service de l'Hydraulique et des Améliorations agricoles	— 13
		c) Service de l'Élevage	— 14
		d) Laboratoire Officiel de Chimie de Casablanca	— 15
		e) Service des Etudes Economiques	— 15
4 ^o Direction de l'Enseignement			— 17
5 ^o Direction de la Santé et de l'Assistance Publiques			— 18
6 ^o Direction des Postes, Télégraphes et Téléphones			— 19
7 ^o Justice Française du Protectorat			— 21

TROISIÈME PARTIE

Gouvernement Chérifien

a) Dar el Makhzen	— 23
b) Le Grand Vizirat	— 24
c) Le Vizirat de la Justice	— 24
d) Le Vizirat des Habous	— 24
e) Interprétariat Général	— 25

QUATRIÈME PARTIE

Direction de l'Intendance du Maroc

Service de l'Intendance	— 26
-------------------------	------

CINQUIÈME PARTIE

Travaux Militaires

a) Travaux du Maroc Occidental	— 28
b) Travaux du Maroc Oriental	— 29
c) Service Télégraphique	— 30
d) Chemins de Fer du Maroc Occidental	— 30
e) Chemins de Fer du Maroc Oriental	— 31

Tableaux-annexe

RAPPORT MENSUEL D'ENSEMBLE DU PROTECTORAT

PREMIÈRE PARTIE

SITUATION POLITIQUE ET MILITAIRE

DU MAROC OCCIDENTAL ET DU MAROC ORIENTAL

LA SITUATION D'ENSEMBLE

A L'INTÉRIEUR DU PROTECTORAT

Le mois de juillet coïncidait, cette année, avec le Ramadan. Il s'est écoulé, à l'intérieur du Protectorat, dans le calme absolu ; la chaleur, particulièrement accablante, et les privations du jeûne, ont rendu très pénibles les derniers travaux de la moisson.

Les fêtes de l'Aïd Seghir se sont déroulées partout avec la pompe coutumière. Les manifestations de loyalisme dont S. M. Chérifienne fut l'objet, en son palais de Rabat, furent aussi spontanées que celles de l'an passé ; elles furent moins somptueuses, comme il convenait en ces temps difficiles.

L'organisation du Protectorat a subi deux modifications importantes qui remanient, suivant des besoins nouveaux, la carte administrative :

1° La Subdivision du Tadla a été supprimée, et la Région du Tadla, constituée en Territoire, a été rattachée à la Subdivision de Meknès, et placée directement sous les ordres du Général Poeymirau ;

2° Le Territoire de Taza a été transformé en Subdivision et Région de Taza sous le commandement du Colonel Aubert et sous la direction politique et militaire du Général de Division Commandant la Région de Fez.

En l'absence du Général Cherrier, actuellement en permission, le Colonel Berriau commande la Subdivision de Fez.

Le Résident Général est rentré à Rabat, le 2 juillet, de Marrakech, en passant par Mogador, Safi, Mazagan et Casablanca, dont il a visité les ports et où il a étudié les possibilités des transports pour le ravitaillement de la Métropole.

Il s'est rendu à Taza, le 9 juillet, pour suivre de près l'effort considérable que les Allemands tentent, en ce moment, contre notre front Nord; puis il est rentré à Rabat pour le 14 juillet.

La Fête Nationale, à laquelle S. M. le Sultan s'est associée, a fourni un heureux prétexte d'exprimer les sympathies qui unissent le Maroc à la France et la confiance de tous dans le triomphe de notre bon droit, de nos idées et de nos armes.

Le 30, le Résident Général a passé en revue, à Taza, les troupes du groupe mobile rentré d'opérations. A cette revue assistaient : le Général Bel Khodja, Chef du Protocole du Bey de Tunis, venant à Rabat pour saluer le Sultan au nom du Bey et lui apporter les insignes de la famille Husseinite; l'agha Sahraoui et les délégués des Habous de Tunisie et d'Algérie venant conférer à Rabat au sujet de l'installation habous d'hôtelleries à la Mecque.

Le Résident Général est rentré à Rabat le 3 août.

Sur le Front Nord. — L'Allemagne, qui, le mois dernier, paraissait lasse de l'insuccès de son action au Maroc, tente un nouvel effort. Il s'agit, cette fois, d'une opération de grande envergure qui met en œuvre Raïssouli, Abd el Malek et les tribus du Moyen Atlas : Riata, Beni Ouaraïn, Aït Tseghrouchen, Beni Alaham, Marmoucha.

Abd el Malek est l'âme de l'entreprise. Il a été copieusement approvisionné d'argent, de munitions et d'armes que la zone espagnole laisse toujours filtrer avec une déconcertante complaisance.

Un service de liaison bien organisé le rattache à Raïssouli, aux grands chefs berbères, à El Hiba. Les courriers des consuls d'Allemagne de Larache et de Tétouan font une incessante navette entre les principaux comparses; Mèlilla continue de fournir aux agents allemands une base commode et sûre.

Le plan, solidement concerté par nos adversaires, consiste à nous couper de l'Algérie en déterminant la défection d'ensemble des tribus du couloir de Taza qui seront attaquées par le Nord et par le Sud.

L'attaque par le Nord a été esquissée dès la fin de juin. Abd el Malek, secondé par Bartels et une vingtaine de légionnaires déserteurs, a répandu l'argent à profusion chez les Branès; puis, glissant vers l'Ouest pour tendre la main à Raïssouli, il a commencé à travailler et à menacer les Tsoul et les Haïayna.

Pour parer à cette grave menace, le Colonel Aubert a d'abord établi un poste solide à Msila, à 14 kilomètres à l'Ouest de Bab Moroudj. Cette manifestation de force, rapidement conduite, a produit une prompte détente. Les Tsoul hésitants se sont ressaisis et sont venus protester de leur loyalisme; les Fezazra, qui avaient fait défection au combat du 16 juin, ont entamé des démarches de soumission. Abd el Malek a suspendu son mouvement de glissement vers l'Ouest; il est venu tâter le nouveau poste; mais, le trouvant trop fort, il ne l'a pas attaqué, et les Tsoul, enhardis par notre présence, ont poursuivi ses contingents.

Simultanément, le Colonel Berriau constituait, dans la région de Fez, un poste de barrage sur l'Innaouen, à Koreat, à 4 kilomètres à l'Ouest de Beni Sttiten.

Ce poste, dont les vues s'étendent sur la rive Sud de l'Innaouen, depuis la Kasbah Beni M'tir jusqu'à l'Oued Matmata, protège nos tribus alliées contre les Beni Ouaraïn et les Riata.

Ces postes établis, nos groupes ont regagné leurs garnisons de Taza et de Fez. Aussitôt, dans la nuit du 26 au 27 juillet, Abd el Malek est venu en personne, assaillir le poste de Msila. L'attaque a été conduite avec une méthode toute germanique: signaux faits au clairon et au sifflet, grenades, vagues successives encadrées par des Allemands. Les défenseurs ont vigoureusement repoussé les assaillants qui se sont enfuis laissant 30 morts devant nos réseaux.

Cette opération défensive sera complétée par une menace offensive vers le Nord de Msoun où nous aurons à disperser d'abord les contingents qu'Abd el Malek réunit fièvreusement, puis à créer un poste de barrage couvrant les Haouara, la route et le chemin de fer, dans le secteur Taza-Msoun, et fixant la tribu encore indécise des Megraoua.

Raïssouli doit jouer un rôle important dans le plan d'action tracé par l'Allemagne. Il est en relations constantes avec les consuls allemands de Tétouan et de Larache; il reçoit sans cesse la visite d'agents allemands; il est relié à Abd el Malek par le protégé autrichien Kacem Ben Salah et par El Hadjami, notre adversaire de 1914, actuellement installé chez les Jaïa insoumis.

Les Allemands ont fait tenir à Raïssouli des sommes considérables, en échange desquelles le chérif aurait pris l'engagement d'agir sur les tribus situées en bordure du Gharb et sur celles de la région d'Ouezzan.

Cette action vers le Sud-Est doit l'amener au contact des partisans d'Abd el Malek.

Sur le Front du Moyen-Atlas. — Le groupe mobile de Fez a créé, au mois de mai, le poste de Tazouta, afin de décongestionner la région que le groupe de Meknès devait traverser en allant prendre contact, sur la Haute-Moulouya, avec le groupe mobile de Bou Denib.

Les Aït Tseghrouchen, d'abord surpris, ont appelé à la rescousse les Marmoucha et une partie des Beni Alaham, et, sous l'impulsion de nos ennemis irréductibles Miloud Slimi et Sidi Raho, ils ont attaqué, le 28 mai, le détachement qui protégeait nos travailleurs. Repoussés avec des pertes sensibles, ils ont regagné leurs montagnes d'où ils ont lancé de nombreux djouch contre la région de Cheurbana et au Sud d'Anoœur.

Les travaux de la moisson ont interrompu ces incursions, et le groupe mobile de Fez a quitté Tazouta, le 18 juin, pour rentrer à Fez. Néanmoins, nous ne pouvions demeurer sous cette menace constante, d'autant que nos renseignements nous révélaient le travail politique auquel Abd el Malek se livrait pour fusionner et coordonner contre nous les efforts de tous les Braber du Moyen-Atlas.

Une opération combinée des groupes mobiles de Fez et de Meknès a été résolue. Les deux groupes ont fait leur jonction, le 4 juillet, à Scoura, sur l'Oued Sebou, après des marches très dures exécutées à travers une région montagneuse inexplorée, sous une température torride. Les Aït Tseghrouchen ont opposé une résistance acharnée au cours des engagements qui ont précédé la jonction ; mais, déconcertés par notre progression dans ce pays qu'ils considéraient comme impénétrable, ils se sont dispersés, abandonnant leurs récoltes et une partie de leurs troupeaux.

Les groupes mobiles, réunis sous les ordres du Colonel Poeymirau, ont rayonné, du 5 au 7 juillet, aux alentours de Scoura. Les Beni Ouaraïn se sont retirés dans leurs montagnes, mais les Aït Tseghrouchen, Beni Alaham et Marmoucha, excités par Moulay Mohammed Tseghrouchni, notre allié d'hier qui, maintenant, se déclare le lieutenant d'Abd el Malek, ont afflué vers Scoura.

Le 8 juillet, la situation des deux groupes devenant singulièrement précaire, le Colonel Poeymirau jugea qu'il fallait renoncer à tout espoir de négociation pacifique, et, comme la situation du côté de Taza exigeait la concentration de toutes nos forces disponibles sur le front Nord, il ramena ses deux groupes à Tazouta.

Le décrochage se fit dans une tourmente de siroco, de brume et de poussière à la faveur de laquelle les Braber se ruèrent sur l'arrière-garde sans que l'artillerie ni les mitrailleuses pussent être utilisées. La colonne se dégageda brillamment par de nombreux et sanglants corps à corps au cours desquels elle perdit 74 tués dont un officier et 80 blessés dont 4 officiers. L'ennemi perdit plus de 500 hommes, tués ou blessés ; il abandonna la poursuite laissant les deux groupes mobiles regagner paisiblement leurs garnisons.

Depuis lors, aucune agression ne s'est produite contre le poste de Tazouta ni contre nos communications. Les Beni Alaham essaient de renouer des relations avec le poste de Sefrou. Ils rejettent sur les Aït Tseghrouchen la responsabilité de leur défection.

Moulay Mohammed Tseghrouchni, se jugeant irrémédiablement compromis, s'est jeté à corps perdu dans la dissidence. Il cherche partout des concours pour former une harka ; il est en relation épistolaire avec Amaouch, Moha ou Hammou et Abd el Malek. Il devient un des agents les plus actifs de l'action allemande.

Dans le Maroc Oriental. — Au cours du mois de juin, la colonne mobile de Bou Denib, commandée par le Lieutenant-Colonel Doury, franchit le Haut-Atlas au col de Tizi N'telremt, explora la vallée de la Haute-Moulouya, du confluent de l'Oued Anzegmir à Kasbat el Makhzen, fit sa liaison avec la colonne mobile de Meknès et réintégra ses garnisons en traversant l'Atlas au col de Bertat.

Simultanément, le groupe d'Oudjda, commandé par le Colonel Maurial, explorait la vallée de la Moyenne-Moulouya, entre Outad Oulad el Hadj et Guercif, et revenait, le 29 juin, créer un poste à Outad.

Pour parfaire l'exploration de la Moulouya, il restait à parcourir les 90 kilomètres qui séparent Kasbat el Makhzen d'Outad Oulad el Hadj.

Cette opération a été réalisée dans les premiers jours du mois de juillet : les groupes mobiles de Bou Denib et d'Oudjda se sont rencontrés, le 10 juillet, à Misour.

Cette conjonction, préparée par un travail politique habile, s'est faite sans incidents et avec l'appui des populations de la Moulouya.

La situation présente ne nous permet pas encore d'exploiter ce succès avec toute l'ampleur qu'il comporte, de créer immédiatement les postes qui commanderont la vallée de la Moulouya. Mais, dès maintenant, nous enveloppons complètement le massif chleuh, nous menaçons à revers, par le Maroc Oriental, toutes les grandes tribus qui assaillent les régions de Fez et de Meknès et l'on voit apparaître aujourd'hui la logique de cette large manœuvre d'investissement, poursuivie depuis trois ans en dépit des difficultés de toutes sortes.

RÉGION DE FEZ

Région de Taza. — Le combat du 13 juin a marqué un temps d'arrêt dans les opérations d'Abd el Malek, coïncidant, d'ailleurs, avec les travaux de moissons. Néanmoins, son travail de dissociation des tribus soumises s'est continué : les Branès manifestent ouvertement des sentiments favorables à sa cause ; les Beni Bou Yala ont décidé d'entrer en pourparlers avec lui. En revanche, des mesures énergiques, arrestation de notables chez les Tsoul du Nord, ont enrayé des tendances qui menaçaient de devenir inquiétantes. Enfin, une opération militaire a été effectuée dont il semble possible d'escompter d'heureux effets : déplacement du poste de Djebel Halfa vers le Nord, sur la crête de Msila, au milieu de la fraction dissidente des Fezazra.

Annexe des Hayaina. — Des coups de mains hardis, visant à incendier les moissons, ont été exécutés par les Beni Ouaraïn contre les fractions de la rive Nord de l'Innaouen. Pour mettre fin au malaise et à l'inquiétude qu'elles manifestaient, un poste de couverture a été créé, le 15 juillet, à Kasbah Koreat, sur un mamelon dominant toute la rive Sud de l'Innaouen et battant efficacement les vallées qui débouchent du pays Beni Ouaraïn. Les Ouled Riab ont aussitôt réoccupé la contrée qu'ils avaient dû évacuer il y a deux ans, et reconstruisent leurs mechtas.

Les Haouara dial Hajer, bien que travaillés par les émissaires d'Abd el Malek, demeurent fidèles dans l'ensemble.

Cercle de l'Ouergha. — Une dherba exécutée par les Beni Mesguilda contre les Fichtala a été repoussée et les insoumis ont subi des pertes sérieuses : seize tués. L'inimitié entre les tribus des deux rives de l'Ouergha fait prévoir le retour de nouveaux incidents qui ne peuvent être évités que par une surveillance sans relâche des tribus soumises, dont la mise en état de défense est, actuellement, une de nos premières préoccupations.

Les Ouled Kacem persistent dans leur attitude de raliés douteux ; cependant, comme les autres Beni Zeroual, ils ont refusé un rapprochement avec les Beni Mestara, décision des plus heureuses pour notre sécurité.

Les Beni Ouriaghel et Jaïa demeurent d'un loyalisme parfait ; cependant, on cause chez eux d'Abd el Malek et la présence de l'agitateur El Hadjami a été signalée chez les Beni Mhamed (Jaïa insoumis).

Cercle de Sefrou. — L'évènement marquant est l'opération combinée des colonnes mobiles de Fez et de Meknès dans la boucle du Sebou. Parties le 4 juillet, la première de Tazouta, la seconde de Tarzout, elles ont effectué leur jonction à Scourra le soir même, après destruction de presque toutes les récoltes des Aït Tseghrouchen ; seule, la colonne de Meknès a eu à soutenir, dans la région d'Amanilla, un assez vif combat.

L'arrivée à Scourra a, d'abord, surpris les Aït Tseghrouchen qui n'ont pas tardé à se ressaisir et à former un gros rassemblement, renforcé de quelques Marmoucha et Aït Halli, sur les pentes Nord du Tichioukht. Les groupes mobiles, réunis sous le commandement du Colonel Poeymirau, séjournent les 5, 6 et 7 juillet à Scourra ; pendant la marche de retour, le 8 juillet, l'arrière-garde a été violemment attaquée par les Aït Tseghrouchen, tandis que les Beni Alaham menaçaient le flanc droit de la colonne. Un combat acharné s'est livré, au cours duquel plusieurs charges à la baïonnette ont dû être exécutées ; l'ennemi y a subi des pertes énormes, plus de

170 tués et de 250 blessés, dont un grand nombre de notables. Après un séjour, le 9 juillet, à Tazouta, les deux groupes sont repartis, l'un vers Fez, l'autre vers Timhadit.

Cercle des Beni Sadden. — Les Beni Ouaraïn ont continué leurs tentatives contre nos soumis. Le 5 juillet, la reconnaissance du poste de Sidi Bou Knadel a été violemment attaquée par un djich qu'elle a pu repousser, lui tuant deux hommes et quatre chevaux. Le 14 Juillet, les moissonneurs Ouled Ayad (Hayâina du Sud de l'Innaouen) ont été surpris au cours de leurs travaux et se sont vu tuer dix-huit hommes.

DISSIDENTS

Dans la Région de Taza, les Beni Feggous (Branès) ont continué à se désagréger (30 familles de Oulad Lhassen ont fait défection).

Les Ouerba (Oulad Guennoun et Beni Khella) partirent avec les dissidents, tout en faisant de nouvelles démarches de soumission.

Six familles des Beni Bcu Guittoun (Ghiata), ont rejoint leurs frères soumis à Aït Roulem.

On annonce de Sefrou que le nommé Lhassen Ou Ahmed qui avait assassiné un légionnaire à Tazouta, le 17 juin, et le nommé Ben Akka, l'un des assassins des officiers d'Anoceur, auraient été tués le 8 juillet au combat de Scourra.

Dans le Cercle des Beni Sadden, neuf familles des Aït Hamidan (Beni Sadden) sont parties en dissidence dans la nuit du 25 au 26 juin, sans raison apparente ; deux sont rentrées.

TRIBUS HORS RÉGION

Région de Taza. — Sur le front Nord, toutes les tribus sans exception, sont demeurées hostiles, grâce aux fonds et aux intrigues d'Abd el Malek.

Sur le front Sud, les Beni Ouaraïn et les Ghiata semblent avoir adopté une attitude agressive, tandis que les Beni Ouaraïn-Cheraga suivent avec beaucoup d'attention la création de nouveaux postes sur la Moulouya.

Annexe des Hayâina. — Excellente attitude des Senhadja de Mosbah qui ont repoussé les sollicitations d'Abd el Malek transmises par Yazid el Bokkali.

Cercle de l'Ouergha. — Les Beni Mhamed et les Beni Zeroual suivent avec intérêt les agissements d'Abd el Malek et d'El Hadjami : mais, divisés, ils restent encore dans l'expectative.

Les Beni Mesguilda et les Setta sont toujours irréductibles.

L'influence de *Raïssouli* paraît en décroissance chez les Beni Zeroual, *Abd el Malek* n'a pas encore d'influence dans la région et *El Hadjami* est réduit à l'impuissance par suite du manque d'argent et d'armes.

Kacem ben Salah paraît être entré en relations directes avec Abd el Malek.

Cercle de Sefrou. — Les *Aït Tseghrouchen de Sidi Ali*, surpris par notre marche sur Scourra, n'ont pas tardé à se ressaisir et à rassembler tous leurs guerriers pour nous combattre.

Ce sont eux qui ont mené en grande partie le combat du 8 juillet, auquel assistait Moulay M'Hamed Tseghrouchni. Aussi leurs pertes ont été sévères ; environ 110 tués.

Chez les *Marmoucha*, les fractions voisines des Aït Tseghrouchen ont envoyé environ 300 piétons à la harka ; ils auraient eu 25 tués les 5, 7, 17.

Les Beni Alaham, attirés par le combat, y ont pris part également malgré les exhortations de leur cheikh Mohand ou Assou qui a été tué, dit-on, par les Aït Tseghrouchen ou les Marmoucha. Ils auraient eu également 25 tués.

Les *Aït Youssi* de la montagne sont restés dans l'expectative, mais ont à peu près cessé toutes relations avec nous.

Cercle des Beni Sadden. — Chez les *Ighezrane*, les *chioukh* d'el Assara et de M'Chila continuent à nous renseigner sur les agissements des insoumis.

Les *Beni Ouarain* se montrent toujours aussi agressifs.

ÉVÈNEMENTS MILITAIRES

Le Lieutenant-Colonel Charlet, Commandant le Territoire de Taza, a quitté Taza le 29 juin, après avoir remis le commandement de la Subdivision au Colonel Aubert.

M. le Commissaire Résident Général, Commandant en Chef, est arrivé à Taza, le 9 juillet; il a visité le poste de Touahar et est rentré à Fez le 11 juillet.

Le poste de Bab Karia évacué, a été transféré à l'Amseft.

Le poste de Bab Morouj a été réduit et renforcé au point de vue défensif.

Le groupe mobile de Msoun a pris part aux opérations de la colonne mobile de Taza.

Le groupe mobile de Guercif a effectué différentes sorties.

Le groupe mobile de Fez, arrivé à Tazouta le 3 juillet, s'est porté, le 4, sur Scourra où il a fait jonction avec le groupe mobile de Meknès, venant de Tarzout, et ayant traversé la région Iguenguén Scourra.

La dislocation a eu lieu le 10 juillet à Tazouta.

En résumé, Abd el Malek s'efforce de glisser vers l'Ouest et de porter un coup à notre ligne de communication Fez-Taza; cependant, la fidélité de l'ensemble des Tsoul et Hayaina ne semble pas devoir être suspectée; il est probable, d'ailleurs, que l'établissement du poste de Msila sera un obstacle sérieux à sa propagande chez les Beni Bou Yala.

Les Beni Ouarain persistent dans leurs tentatives pour désagréger nos fractions des confins; c'est dans le but de soutenir le moral de celles-ci que nous avons décidé la création de Koréat, riposte qui semble devoir être du plus heureux effet.

Les Aït Tseghrouchen s'avèrent, pour le moment, ennemis irréductibles. Les pertes que nous leur avons infligées sont de nature à les faire réfléchir sur la puissance de notre armement; notre marche rapide sur Scourra leur a montré que nous pouvions envahir leurs terrains de cultures et de pâturages. Par contre, nous avons mesuré les difficultés considérables qu'offre ce pays boisé, coupé de ravins profonds, il ne semble pas qu'une décision contre les Aït Tseghrouchen puisse être cherchée de ce côté. En prévision d'agressions de leurs djiouch après les moissons, il importe d'organiser fortement la défensive du Cercle de Sefrou de ce côté.

RÉGION DE MEKNÈS

Aucun évènement important n'est venu troubler la tranquillité qui n'a cessé de régner dans toute la Région au cours du mois écoulé. Les moissons ont absorbé complètement les indigènes, bien que les travaux aient subi quelque ralentissement du fait du Ramadan. Cette dernière période religieuse s'est déroulée sans incident. A son issue et à l'occasion de l'Aïd Seghir, les tribus ont envoyé au Sultan les délégations et les présents d'usage. Le Pacha de la Ville et les Notables sont venus également assurer le Général Commandant la Région de leur loyalisme envers la France.

Au cours de son voyage, le Commissaire Résident Général de la République Française au Maroc s'est arrêté, dans la soirée du 25, à Meknès, et a visité les travaux de construction de la Ville Nouvelle et le nouvel Hôpital Louis.

Chez les Beni Mtir, l'ancien Caïd Akka ou Lhassen El Boubidmani, en résidence obligatoire à Meknès, a repris ses intrigues en vue de créer dans sa fraction une sourde opposition au Caïd actuel. Une enquête est actuellement effectuée afin de voir s'il n'y aura pas lieu d'éloigner de la Région cet indigène qui commence à devenir gênant.

Chez les Beni Mguild, les Aït Meghouel soumis ont traversé une légère période de crise due à l'action de quelques fauteurs de trouble; les tribus Irkhlaouen du Tigrigra et Aït Arfa du

Guigou continuent à supporter avec le meilleur esprit le lourd service de garde qui leur est imposé pour la sécurité de nos convois entre les postes avancés. Les fractions récemment soumises de la Moulouya sont de plus en plus en confiance. Leur organisation est poursuivie activement. Il n'y a que chez les Igharbiines, qui nous avaient toujours été hostiles, qu'un malaise continue à régner, malaise qui a cependant diminué par suite du départ en dissidence de l'ex-khalifa Basso qui était poussé par son ambition démesurée à réclamer la première place, sans avoir rien fait pour l'obtenir. Cette fraction qu'il y a intérêt à surveiller est fait pour l'obtenir. Cette fraction qu'il y a intérêt à surveiller est sous l'action du khalifa des Aït Arfa qui offre toutes garanties.

TRIBUS HORS RÉGION

Ait Omnasf. — Les *Ait Ougadir* paraissent décidés à entretenir avec nous des relations de bon voisinage.

Les *Ait Lias*, sans marquer une tendance à la soumission, se montrent moins hostiles, et nous avertissent avec précision des coups de main tentés contre nous par les Zaïan.

Les *Ait Bouguemane* et *Ait Messaoud*, bien que n'ayant pas de relations avec nous, se sont abstenus de tout acte d'hostilité jusqu'à maintenant.

Ait Abdi. — La situation accuse une certaine détente.

Les *Ait Mohamed ou Lhassen* tendent à s'affranchir de plus en plus du joug Zaïan, mais il y a lieu de tenir compte dans les bons sentiments qu'ils nous témoignent, de leur envie de récolter leur blé des environs immédiats du poste de Bekrit.

Les *Ait Meghouel* insoumis, au contact immédiat des Zaïan, conservent leur attitude hostile.

Zaïan. — Ils demeurent nos ennemis irréductibles, et la situation de leur côté reste inchangée.

D'après de nombreux renseignements recueillis chez les Beni Mguild soumis, les fractions Aït Tseghrouchen et Aït Youssi auraient été fortement impressionnées par notre marche sur Scourra. Considérant leur pays comme inviolable par suite des difficultés du terrain, ils ont été surpris de nous y voir accéder par le défilé d'Abbou Lhassen. Nos indigènes parlent beaucoup des pertes sévères que nous leur avons infligées.

ÉVÈNEMENTS MILITAIRES

Le Groupe Mobile stationne à Arbalou Larbi les 21, 22, 23 juin, se porte d'Arbalou Larbi à Timhadit, le 24 juin fait séjour, se porte le 27 juin sur Bekrit en escortant un important convoi de ravitaillement, séjourne à Bekrit, le 28. rentre à Timhadit le 30, y fait séjour le 1^{er} juillet, et se porte ensuite sur Almis le 2 juillet pour prendre part avec le Groupe Mobile de Fez aux opérations dans la boucle du Sebou (Territoire de la Région de Fez).

Le 13 juillet, le Groupe Mobile venant d'Almis rentre à Timhadit, y fait séjour le 14 et rentre à Aïn Leuh le 15.

A signaler, au cours du mois, une recrudescence des djiouch. La plupart de ces djiouch n'ont pu réussir grâce à la surveillance exercée par les 7^{me} et 15^{me} Goums et les tribus soumises.

Un seul, le 2 juillet, composé de 53 cavaliers Zaïan, a opéré avec succès contre un convoi libre non armé qui fut attaqué à 3 kilomètres environ au Sud-Est du Djebel Hebri. 88 animaux furent enlevés au convoi, deux convoyeurs tués et cinq blessés.

TERRITOIRE TADLA-ZAIAN

La situation politique reste satisfaisante dans l'intérieur du Territoire. Les travaux de battage ont occupé les indigènes, qui se sont en outre préparés au Moussem et au Souk El Aâm de Boujad.

Le Contrôle des déclarations du Tertib s'est poursuivi sans difficulté. Les services demandés aux cavaliers de tribus ont été fournis avec empressement.

Sur la zone frontière, l'attitude des tribus est excellente. A Boujad, les Beni Zerantil, dispersés en surveillance chez les Oulad Youssef, ont pu être rassemblés et installés près des Oulad Gouaouch qui les aident à se protéger.

Les Oulad Khallou ont participé aux fêtes du Moussem et ont saisi cette occasion d'affirmer leur loyalisme.

Les insoumis, Aït Houdi, Ichkern principalement ont, à maintes reprises, tenté des incursions sur le territoire de Boujad.

Ils ont réussi, dans la nuit du 24 au 25 juin, un coup de main sur les chantiers de la route près de l'Oued Bougerroum, tuant un européen et trois indigènes. Ils ont pénétré, dans la nuit du 12 au 13 juillet, dans l'intérieur du camp, tuant un Sénégalais et en blessant deux.

Aux Beni Ayatt, la situation s'est aggravée. Les dissidents, aidés par les populations voisines et favorisés par la trahison de quelques mécontents, ont marqué des avantages sérieux et amené l'évacuation d'une vingtaine de maisons de ralliés. Il est impossible de prévoir les conséquences de cet événement récent (29 juillet) ; il est à craindre que l'équilibre péniblement maintenu entre soumis et dissidents ne soit rompu. Les Beni Ayatt dissidents n'ont reçu des Aït Bouzid et Aït Atta, dont ils sollicitaient le concours, au début de juillet, qu'une réponse dilatoire, mais il n'en sera peut-être pas toujours de même à l'avenir.

D'autre part, les Caïds, tout en protestant de leur fidélité, accusent quelque lassitude. Ils demandent quand nous interviendrons, quand nous réinstallerons les Krazza pour couvrir leur flanc gauche. Ils ne comprennent pas pourquoi ceux-là même qui les attaquent sont admis à fréquenter librement nos marchés des Aït Attab soumis.

Il y a sur ces confins, une situation sérieuse que l'occupation d'Ouaouizert rétablira. Peut-être sera-t-il nécessaire de faire sortir le groupe Mobile, pour réinstaller les Krazza préalablement armés et réduire les dissidents Beni Ayatt.

Les Beni Amir ne maintiennent leur sécurité qu'au prix d'un lourd service de garde, et en se tenant continuellement en alerte.

Chez les Aït Roboa, la situation est très bonne ; la sécurité n'est pas troublée malgré les rôdeurs, rebelles ou insoumis. Quelques embuscades, tendues par nos gens, ont été couronnées de succès ; deux notables dissidents ont été tués, un cheval sellé enlevé, un mousqueton 92 récupéré.

Dans le Ksar de Mreila, vaste enclos à mi-distance entre Kasbah Beni Mellal et Foun El Anceur, (4.500 mètres environ du poste), 30 familles ont été installées, après réparation des murailles. Le terrain couvert par le poste est irriguable, il va pouvoir être cultivé. Les avancées des vergers et jardins de Beni Mellal lui-même, se trouvent ainsi protégées, au grand mécontentement des Aït Saïd, dont les tentatives de vol à main armée seront plus périlleuses.

Vers l'Ouest, les Oulad Embareck sont fréquemment inquiétés par les Aït Boujikjou (Aït Atta), pillards incorrigibles qui nous ont tué deux hommes au cours du mois dernier.

En Bled Siba, le mois écoulé n'a pas amené de modifications notables, les éléments hostiles se sont fort agités, mais aucune manifestation importante n'en est résulté ; les projets d'attaque en force sur les confins Sud-Ouest du territoire n'ont pas abouti.

Les cultures irriguées sont prospères. Les Aït Roboa, notamment, ont fortement étendu leurs deuxième semailles de maïs.

Les troupeaux se maintiennent en assez bon état dans le Cercle de Moulay Bou Azza et chez la plus grande partie des Aït Roboa.

Les battages sont près d'être terminés et confirment ce que faisait présumer la moisson ; la récolte de grains est très médiocre, même déficitaire dans l'annexe de Dar Ould Zidouh.

DISSIDENTS

Huit tentes des *Beni Ayatt* (Ahl ech Chaala, Caïd el Bechir) ont fait leur soumission au début du mois.

Aux *Isfaouen*, deux chefs de tente qui se préparaient à rentrer ont été tués pour ce motif.

Aux *Aït Roboa*, quelques tentes de Beni Mellal sont rentrées, et il est à signaler que les *Oulad Yaïch* leur ont accordé aide et protection à cette occasion.

Les relations avec cette fraction restent les mêmes ; elle a trop d'intérêt à la trêve convenue pour ne pas observer les conditions fixées. En paix avec nous, s'entendant avec les Chleuh de la montagne auxquels ils servent d'intermédiaire sur le marché, les Oulad Yaïch auraient tout avantage à faire durer la situation actuelle qui leur vaut le gros profit, s'ils pouvaient sans crainte cultiver leurs terres et faire pâturer leurs troupeaux.

L'attitude des *Zouaër* a bien démontré quelle importance les fractions dissidentes voisines attachent à leurs bonnes relations avec nous.

A la suite d'une incursion à main armée faite par des *Ait Ouirrah* et *Ait Abd El Louli*, auxquels s'étaient adjoints des *Zouaër*, le marché de Beni Mellal leur avait été interdit. La Djemaa fit, aussitôt, des démarches instantes pour que l'interdiction soit levée. Une enquête serrée ayant permis d'établir que quatre cavaliers *Zouaër* seulement avaient accompagné les Chleuh et qu'ils étaient formellement désavoués par leurs frères, il a été décidé que le marché serait rouvert quand le cheval, le mousqueton et les cartouches perdus par le Guich au cours de cette affaire auraient été restitués.

A *Boujad*, deux tentes des *Oulad Ayad* sont rentrées de dissidence. L'intention de rentrer manifestée par les *Oulad Ayad* et les *Beni Zerantil* ne semble pas douteuse, ces fractions s'efforcent semble-t-il de se dégager des *Ait Houdi* et attendent le moment favorable.

A *Guelmous*, les relations entamées entre le Bureau de Guelmous et les *Ait Mai* ont évolué dans un sens favorable. Des représentants autorisés des fractions de cette tribu se sont présentés au poste. Le Président de la djemaa de la tribu, l'Amghar Ibrahim Ould Labbaa, est également venu au poste, accompagné des principaux notables, et a demandé qu'une trêve fut conclue entre Français et Aït Maï. Des conditions lui ont été faites, et il a donné l'assurance que dès que les récoltes du maïs seraient terminées, la tribu entière se porterait sur la rive droite de l'Oum er Rebia. Il a pris l'engagement de ne plus participer aux harkas levées contre nous, et a promis également de tenir le Bureau au courant des événements qui pourraient se produire en montagne.

Malgré ces bonnes dispositions apparentes, toutes réserves sont gardées pour empêcher que la tribu ne renouvelle les agissements antérieurs des Aït Bou Mezough avec le Bureau de Guelmous.

Les *Ait Bou Haddou* continuent également à entretenir des relations suivies avec le Bureau de Sidi Lamine.

Ces importantes tribus, activement travaillées au point de vue politique, semblent se détacher peu à peu du bloc berbère. Dès à présent, elles semblent sérieusement compromises auprès de leurs frères. Les relations commerciales suivies sont un précieux moyen d'action. Ces tribus sont très riches en bétail, et il est désirable que toutes facilités soient données aux postes qui entretiennent des relations avec ces gens pour que leurs ressources soient exploitées le plus largement possible.

TRIBUS HORS RÉGION

Les informateurs ont signalé à différentes reprises les incursions d'avions sur les campements dissidents, et les bombardements auxquels ces campements ont été soumis.

Les *Ait Bou Mezough* en particulier, campés vers Bou Idji, ont eu à souffrir de ces bombardements. Ils seraient allés demander à Moha ou Hammou protection contre les avions. *Moha ou Hammou* éprouverait également une grande crainte de nos appareils. Actuellement campé vers Djennenimes, il ferait déplacer fréquemment ses douars.

Sidi Ali est sur la Haute-Moulouya. Il aurait convoqué Moha Ou Hammou à Kebbab pour régler l'attitude à tenir devant la poussée continue de nos troupes.

Ali Amaouch n'a pas paru.

Chez les Berbères, *Aït Ouirrah*, *Ait Abd El Louli*, *Ait Saïd*, aucune modification à la situation dépeinte le mois dernier.

Les *Ait Chokhman* n'ont pas encore élu de Chef Supérieur. La querelle entre *Ait Khouyah* et *Ait Smain* divise toujours la tribu. Au cours du mois écoulé, une trêve a été conclue entre les deux partis ; chacun d'eux la met à profit pour trouver des alliés. Les Aït Smain pourraient compter sur les Aït Saïd et rechercheraient l'appui des *Ait Saïd ou Icchcho (Ait Atti)*, les Aït

Un grave incendie a éclaté, le 11 juillet, à Settat dans le quartier indigène ; 66 habitations et plusieurs meules de céréales ont été détruites. Une collecte, faite spontanément dans les milieux européens et indigènes, a permis de venir en aide aux sinistrés. Ce geste de solidarité a contribué à resserrer les bons rapports existants entre européens et indigènes.

Les événements de la périphérie, auxquels la population indigène de Casablanca semble apporter une attention plus marquée que précédemment font l'objet de nombreux racontars souvent tendancieux.

Comme nous le disions le mois précédent, la répercussion économique de la guerre a rendu les masses impressionnables. Cette situation ne pourra s'améliorer que lorsque les conditions économiques auront repris leurs cours normal.

CERCLE AUTONOME DES DOUKKALA

La plus grande tranquillité politique règne dans le Cercle. Les indigènes ne se préoccupent guère des événements européens ; ils écoutent avec plus d'attention les nouvelles relatives aux événements du Maroc, mais ils sont plus attentifs à la rentrée de leurs belles récoltes et à leur dépiquage qu'à toute autre question.

Le jeûne du Ramadan a été observé très fidèlement par les Musulmans de la région. Les fêtes de l'Aïd Seghir ont été célébrées en ville, comme en tribus, sans donner lieu au moindre incident.

La délégation des Doukkala chargée de porter au Sultan les présents de « Hedya » est revenue très satisfaite de sa mission et de son séjour à Rabat.

Les transports de grains sur Mazagan se font très actifs.

Les concours de primes à l'élevage du cheval et des animaux domestiques qui ont lieu dans plusieurs centres du Cercle, et notamment à Sidi ben Nour et Mazagan, ont attiré une très grande affluence d'indigènes. Les agriculteurs encouragés par les primes distribuées les années précédentes, ont présenté leurs bêtes en grand nombre et dans une forme satisfaisante eu égard à la médiocrité présente des pâturages du bled.

Nonobstant les prélèvements de bétail pratiqués le mois dernier sur le territoire du Cercle, les commissions ont trouvé encore un nombre important d'animaux méritant d'être primés.

Les opérations du Tertib ont été complètement terminées au début du mois.

L'état sanitaire laisse un peu à désirer en tribu, depuis le Ramadan. L'état physiologique défectueux des indigènes, conséquence du jeûne très fatigant en cette saison, qu'ils ont eu à supporter, a donné prise au paludisme. Des cas assez nombreux de fièvre, dont quelques-uns suivis de mort, ont été signalés sur divers points du Cercle. Le Groupe Sanitaire mobile fait actuellement une tournée dans les endroits signalés comme étant plus spécialement atteints.

Des dépôts de quinine ont été constitués entre les mains des Caïds des régions contaminées.

CERCLE AUTONOME DES ABDA

La situation politique générale reste excellente. Les fêtes de l'Aïd Seghir qui ont clôturé le Ramadan ont donné lieu aux manifestations traditionnelles. Les indigènes ont célébré avec une égale ardeur notre Fête Nationale. Les cavaliers des tribus ont tenu à venir en grand nombre à la revue du 14 Juillet et se sont livrés jusqu'à la nuit à leurs jeux habituels de la poudre.

La lutte anti-acridienne a pris fin le 2 juillet, après la destruction ou le départ des dernières sauterelles.

Un Concours de primes à l'élevage du bétail s'est tenu les 11 et 12 juillet à Safi. Une somme de 1.200 Pesetas Hassani a été répartie entre les différents lots d'animaux présentés.

Les travaux de dépiquage sont à peu de choses près terminés. Les récoltes mazouzia ont été également faites, il ne reste plus sur pied qu'une faible quantité de maïs.

Les opérations de vérification du Tertib ont été poursuivies durant tout le mois ; elles ne prendront vraisemblablement fin que vers le 10 août prochain.

Dans l'esprit des indigènes, la France qui célèbre sa Fête Nationale, organise des concours agricoles, envoie ses bateaux dans les ports, travaille à l'expansion agricole et économique du Maroc, paraît, à la fin de la troisième année de guerre, aussi sûre de ses destinées qu'au premier jour.

RÉGION DE MARRAKECH

Pendant le mois de juillet, non seulement le calme a régné partout, mais encore on peut constater sur tous les confins de nos marches politiques, soit une détente, soit une progression marquée de l'influence et de l'autorité makhzen.

Dans l'Est, la politique « Chleuh » appliquée avec autant de souplesse que de bonheur par le chef du poste d'Azilal, en complète collaboration avec le Caïd Si Madani Glaoui et les autres chefs makhzen, a donné d'excellents résultats. Les trêves conclues avec notre autorisation par les tribus ont été soigneusement respectées, et c'est en vain, jusqu'ici, que le cheikh Khachoun Mazighi, exploitant les événements, a tenté d'essayer de grouper autour de lui de nouvelles harkas.

Dans le Sud-Est, l'influence des Glaoua a réalisé des progrès sensibles. Si Hammou, neveu et khalifa à N'Telouet de Si el Madani, a largement étendu son autorité dans le Draa Moyen, jusqu'au Sud de Tamegrout et dans la Feidja ; l'installation d'un représentant Glaoui à Foum Z'Guid et à Agadir Tissint met entre nos mains un des principaux passages du Bani.

Dans le Sous, El Hadj Houmad a mis fin aux brigandages qui sévissaient chez les Haouara, en même temps qu'il rétablissait le calme dans l'Anti-Atlas.

A Tiznit, la situation est également rassurante. Le Caïd el Hadj Taïeb a ramené à lui la majeure partie des fractions Chtouka dissidentes. Il a pu envoyer officiellement un représentant au moussem de Sidi Mohammed ben Abdallah, et engager de très importants pourparlers avec les chefs dissidents notamment Mokhtar Ould Najem et Iraa.

Il faut, cependant, noter que des bruits défavorables sont colportés sur les événements des régions Nord et Est, et sur la guerre européenne. D'autre part, les relations entre les chefs dissidents, et entre ceux-ci et le foyer allemand de Larache semblent de plus en plus fréquentes. Il y a là un symptôme inquiétant qui retient toute notre attention.

RÉGION SOUMISE A NOTRE CONTRÔLE ADMINISTRATIF

Les nouvelles des récents combats livrés dans le Nord et le Nord-Est du Maroc ont été apportées à Marrakech par des commerçants et des rekkas. Elles se sont répandues dans la masse, et les notables ont très sérieusement insisté pour nous mettre en garde contre les répercussions possibles dans la région et surtout sur nos confins.

En général, l'état d'esprit des indigènes est excellent, mais l'inquiétude les atteint très rapidement dès que des nouvelles défavorables leur parviennent.

La revue du 14 Juillet a eu lieu au milieu d'un grand concours de population. Le Khalifa du Sultan, les grands Caïds, le corps consulaire, la colonie française et toute la population indigène y ont assisté. Les cavaliers des tribus venus en très grand nombre ont pris part à la revue.

L'Aid Seghir s'est passée selon la coutume dans l'allégresse générale. Les délégations habituelles des tribus sont allées à Rabat présenter leurs hommages à S. M. Moulay Youssef.

Les travaux de dépiquage sont presque partout terminés. Les indigènes ont ensemencé d'importantes étendues en maïs. Les cultures de pommes de terre ne paraissent pas devoir donner les résultats que l'on était en droit d'en attendre étant donné les efforts déployés. Elles ont beaucoup souffert des sauterelles et de la sécheresse.

Avec la chaleur de l'été, les pâturages diminuent ; toutefois, l'état du bétail se maintient encore bon.

Mogador. — Le mouvement commercial à Mogador des caravanes du Sous s'est accru considérablement. Le trafic a presque doublé depuis le mois dernier.

**Mouvement des Caravanes du Sous à Mogador pendant la période
du 20 juin au 20 juillet**

TRIBUS	Animaux entrés à Mogador		Animaux sortis avec chargement	OBSERVATIONS
	avec chargement	à vide		
1° VALLÉE DU SOUS				
Ras el Oued-Taroudant...	384	»	352	Les tribus où les sorties sont supérieures aux entrées ont loué des animaux sur place à Mogador.
Ahl Agadir.....	20	17	28	
Haouara.....	102	6	128	
2° PROVINCE DE TIZNIT				
Ahl Aglou.....	32	20	35	
Ahl Mader.....	148	12	69	
Ahl Tiznit.....	240	14	277	
Chtouka.....	593	19	561	
Oulad Djerrar.....	130	»	147	
Massa.....	81	»	84	
3° TRIBUS DU SUD				
Aït Ba Amrane.....	79	7	89	
Akh-sas.....	28	»	38	
Ida ou Baaquil.....	39	»	35	
<i>Total.....</i>	1.971		1.842	

La lutte anti-acridienne s'est poursuivie activement pendant le courant du mois et a produit d'excellents résultats. Les criquets ont pris leur vol et il n'en existe plus que très peu dans la Région. Actuellement, la lutte touche à sa fin.

Les opérations relatives au tertib sont complètement terminées dans le Cercle des Haha-Chiadma ; les carnets de déclarations ont été envoyés au Centre de confection de rôles et de quittances de Marrakech. En raison des invasions successives des sauterelles et des criquets, il faut prévoir que le rendement de l'impôt pour ce Cercle sera en diminution sur 1916.

Dans le Cercle du Haouz, les opérations de vérification sont terminées chez les Sraghna, Zemra, Guich et Ahmar.

Il en est de même chez les Rehamna où une campagne active de contrôle est en cours. Malgré les sauterelles et la sécheresse on peut, dès à présent, estimer que le rendement du tertib dans le Cercle du Haouz, sera supérieur aux premières prévisions.

ZONE D'INFLUENCE POLITIQUE

Région de l'Est. — L'inspection du Général commandant la région du poste d'Azilal les 6 et 7 juillet, les fêtes du 14 Juillet et de l'Aïd Seghir, ont multiplié les occasions de contact entre le poste et les notables des tribus makhzen. Les relations sont toujours correctes et confiantes. Le calme le plus complet n'a cessé de régner. Les trêves conclues le mois dernier par les tribus makhzen avec les Aït Ougoudid et les Aït M'hamed ont été scrupuleusement observées de part et d'autre ; pas un coup de fusil n'a été tiré.

Le cheikh foukani Khachoune Mazighi, inquiet de l'ambiance pacifique qui en est résultée s'est rendu, au début du mois, chez les Aït Ougoudid et les Aït M'hamed pour essayer de faire

rompre ces relations de bon voisinage qui favorisent l'action politique du poste d'Azilal. Ces tribus, lassées de l'état de guerre perpétuelle, ont maintenu leur point de vue et, finalement, le cheikh Fouqani et les délégués de tribus ont donné leur consentement aux trêves, mais ont infligé des amendes aux notables qui s'étaient rendus à Azilal.

Pour créer une diversion, Khachoune Mazighi a formé alors le projet d'une nouvelle harka dont les éléments devaient se rassembler le septième jour après l'Aïd. Il a parcouru les tribus pour demander leurs contingents et a tenté, au préalable, de régler les différends qui les divisaient.

A mesure que la date fixée approche, l'enthousiasme décroît et, peu à peu, les tribus semblent ne plus vouloir donner au projet de harka qu'un caractère défensif pour s'opposer à la marche d'une colonne française qui, selon les bruits mis en circulation par le cheikh Fouqani lui-même, doit marcher sur Ouauizeght.

La présence des Aït Atta du Sahara en transhumance sur les pentes Nord de l'Atlas au djebel Azourki a causé une certaine nervosité chez les Aït Bouguemmez qui accusent le Hansali de vouloir les entraîner à prendre part dans sa vieille rancune contre Abdallah Ouchettou. Les Aït Atta ne paraissent pas disposés à suivre ses suggestions. Leur principale préoccupation serait de réaliser sur les souks de la région leur provision de grains. On signale leurs caravanes sur tous les marchés dissidents et l'importance de leurs achats paraît être la cause de la hausse générale qui s'est répercutée jusque sur les souks makhzen.

Entifa. — Poste de Tanant. — La tranquillité la plus complète a régné chez les Entifa pendant le mois écoulé. La tribu fournit régulièrement les postes de garde du Zmaïz et une garnison chez les Aït Bouguemmez. Un peloton monté a été envoyé de Marrakech pour contribuer au service d'escorte pour les convois circulant entre Tanant et Azilal.

Le détachement d'aviation de Tanant est rentré à Casablanca emmenant les appareils. Les hangars sont restés sur place.

Poste d'Azilal. — Les grosses chaleurs et le Ramadan ont ralenti les travaux de construction du poste.

Le détachement du génie, chargé de la construction des deux ponts projetés s'est installé au camp de l'Oued N'Oumersid, où se trouve déjà une compagnie sénégalaise. Les travaux sont commencés.

Un convoi navette a circulé régulièrement entre Tanant et Azilal sans incident.

Commandement de Si El Madani El Glaoui. — *Aït Outferkal.* — Grâce aux trêves, les Aït Outferkal ont pu envoyer leurs troupeaux dans les pâturages qu'ils possèdent en montagne et dans la plaine de Tissa. Lors d'une tournée faite en compagnie des Chioukh de la tribu, l'officier interprète d'Azilal a pu sans difficulté reconnaître cette partie du territoire qui s'étend jusqu'à la crête de la chaîne des Aït Ougoudid en vue de la montagne d'Hansal.

Tous les Aït Outferkal ont montré un réel empressement à venir saluer le Général commandant la région à Azilal et à participer aux fêtes organisées à l'occasion de la Fête Nationale. Une distribution de secours a été faite à ceux d'entre eux qui avaient été les plus éprouvés par l'orage du 9 juin dernier. Cette mesure a produit une excellente impression dans la tribu.

Commandement du Caïd Abdallah Ouchettou. — La paix n'a pas été troublée chez les *Aït Bouguemmez*, mais la proximité des Aït Atta du Sahara en transhumance au Djebel Azourki a causé un peu de nervosité.

Vers le milieu du mois, la tribu signalait des rassemblements menaçants et demandait au Caïd l'envoi préventif de quelques renforts Entifa. Satisfaction lui a été donnée.

Vers le 4 juillet, le cheikh de la fraction des Aït Bouguemmez, encore en dissidence, a été tué par un de ses frères. Il n'a pas encore été remplacé.

Commandement du Caïd Ahmed Bzioui (Naïb du Maghzen). — *Aït Attab.* — Le Caïd Ahmed, accompagné de tous les chioukh et d'une importante délégation des Aït Attab, est venu saluer le Général commandant la Région, à Azilal.

L'Officier interprète d'Azilal a parcouru le territoire de la tribu du 9 au 13 juillet, il a reçu partout le meilleur accueil et a constaté que les gens étaient animés d'un excellent esprit. La situation économique y est très prospère et une parfaite sécurité règne.

Ait Bouzid. — Après avoir pris part à des réunions à Ouaouizeght, les 29 juin et 6 juillet, au cours desquelles le cheikh foukani a exposé ses plans pour une action offensive, les Aït Bouzid lui écrivent, le 16 juillet, qu'il leur sera impossible de prendre part à la harka à moins qu'il ne s'agisse de défendre le bled siba contre une colonne française, cas auquel leur concours absolu lui est acquis.

Ait Atta d'Amalou. — C'est aux réunions tenues chez eux à Ouaouizeght que le projet de harka se dessine. Leur participation est cependant subordonnée à la solution de nombreux conflits avec leurs voisins : Aït Chokhman, Aït Bouzid et entre les deux fractions de la tribu les Aït Chribou et les Aït Saïd ou Ishou.

Finalement, le cheikh des Aït Atta, Moha bou Azza, se trouve en lutte avec une partie de ses frères qui, pour lui faire opposition, déclarent qu'ils ne prendront part à la harka que si elle a un but défensif.

Ait Isha. — Les Aït Isha ont promis leur concours à la harka, mais ils seraient en ce moment en guerre contre plusieurs fractions des Aït Chokhman.

Ait Abdi. — Quelques fractions de cette tribu auraient pris parti pour les Aït Isha dans leur conflit avec les Aït Chokhman.

Ait Chokhman. — Cette tribu se serait engagée à prendre part à la harka sous réserve de la solution préalable de tous ses conflits avec les Aït Abdi et les Aït Isha.

Ait Ougoudid. — Le cheik Fouqani et les délégués des tribus ont donné leur assentiment à la trêve conclue avec les tribus makhzen, mais les notables qui se sont rendus à Azilal ont été punis d'amende.

L'attitude des Aït Ougoudid a été très correcte pendant le courant du mois. Ils nous ont tenus strictement au courant des projets de harka formés par les dissidents, nous avertissant qu'ils seraient obligés de marcher, mais qu'ils nous préviendraient, selon les conventions stipulées, au moins cinq jours à l'avance.

Le cheikh des Aït Ougoudid, Moha ou Bakkouche, dont les pouvoirs expiraient à la fin de ce mois, a été remplacé dans ses fonctions par Saïd ou Haddou N'Aït Mansour, voisin d'Azilal et connu comme désirant vivre en paix avec le Makhzen. Cette élection est interprétée comme un progrès pour notre influence.

Ait Samert. — De même que pour les Aït Ougoudid, le cheikh Fouqani a finalement approuvé la trêve conclue avec les tribus makhzen, tout en imposant une amende aux notables qui se sont rendus à Azilal.

Le Hansali, poussé par la vieille rancune, qu'il nourrit contre le Caïd Abdallah Ouchetou, fait actuellement tous ses efforts pour organiser un mouvement offensif dans lequel il tente de faire entrer les Aït Atta du Sahara en transhumance au djebel Azourki, mouvement offensif qu'il voudrait diriger contre les Aït Bou Oulli et les Aït Bouguemmez. Ces derniers ont déjà pris leurs dispositions pour organiser le cas échéant, la résistance que leur pays, très difficile, favorise.

Commandement et zone d'influence des Glaoua. — Si Hammou Glaoui appliquant les directives de son oncle Si el Madani, a fait progresser très heureusement l'influence des Glaoua dans le sud et le sud-est.

Dans la Feidja, leur autorité est actuellement reconnue sur les ksours des Oued Tlit et el Kabia. Les deux passages du djebel Bani, Foun Zguid et Agadir de Tissint sont entre leurs mains. L'alliance qu'ils viennent de conclure avec le Caïd Ali des Ida ou Blal les met en excellente position pour réaliser de nouveaux progrès de ce côté.

Dans le Draa, ils dominent depuis le Haut Dadès jusqu'au sud de Tamegrout, et sont entrés en relations avec les Ktaoua et les Ahl M'hammid.

Dans l'Est, leur influence s'accroît sur la région du Todra en même temps que leur action devient de plus en plus prépondérante dans la confédération des Aït Atta du Sahara.

Feidja. — Les ksours des oueds Tlit et el Kabia (région d'Alougoun) ont reconnu l'autorité des Glaoua et sont rattachés directement au commandement de Si Hammou Glaoui.

Profitant d'un différend survenu entre les *Ouled Allal* et *Aït M'hammid*, (région de Foum Zguid) les Glaoua sont intervenus en faveur de leurs alliés, les Ouled Allal. A la suite d'un combat où il y aurait eu une vingtaine de tués de part et d'autre, les Aït M'hammid ont été complètement battus et les Glaoua se sont rendus maîtres du défilé de Foum Zguid dans le Bani.

C'est également avec l'aide des Ouled Allal que les contingents de Si Hammou ont pu occuper Agadir de Tissint.

Ida ou Blal. — L'avance réalisée par les Glaoua dans la Feidja a poussé le caïd Ali Doublali à rechercher leur alliance.

Oulad Yahia. — Pour les mêmes raisons, les Oulad Yahia ont renoncé aux luttes déjà anciennes qu'ils soutenaient contre les Glaoua. Le Caïd Larbi el Yahaoui a demandé à vivre en paix et a sollicité l'amitié de ses puissants voisins.

Draa. — Les tribus situées sur le cours du Moyen Draa (Aït Seri, Tinzoulin, Ternata, Fezouata), ont reconnu l'autorité des Glaoua. Ceux-ci ont installé au Tinzoulin leur khalifa Hadj Mohammed ou Hammou qui exerce son action jusqu'au sud de Tamegrout. La djemaa du Ternata s'est rendue à N'Telouet dans le courant du mois.

Aït Atta du Sahara. — L'influence des Glaoua pénètre de plus en plus les Aït Atta du Sahara. Les Aït Ounir et les Aït Isfoul sont de leur côté et il y a lieu de remarquer que ces deux tribus représentent comme importance la moitié de la grande confédération.

Une trêve de trois mois, qui expire le 30 août, a mis fin aux combats sanglants que se livraient les tribus Aït Atta pour une question d'eau. Vers le milieu du mois de mai, une réunion avait été tenue chez les Aït Isfoul pour tenter le règlement de tous les différends qui entretenaient la guerre intestine. De nouveaux pourparlers ont dû être échangés au Todra entre les 26 et 30 juillet ; on en ignore les résultats.

Dans le courant du mois, les Aït Ounir et les Aït Isfoul ont envoyé à N'Telouet une délégation conduite par Khouia Mimoun N'Aït Legmat, fidèle ami des Glaoua pour offrir la hedyà à Si Hammou. N'ayant pas trouvé Si Hammou qui était à Marrakech, la délégation s'est rendue au Ouarzazat où elle a rendu hommage à Si Hamadi. Un certain nombre de délégués devaient se rendre ensuite à Marrakech.

Il y a tout lieu d'espérer que l'influence des Glaoua continuera à progresser dans cette vaste confédération et que, dans le cas où les conflits intérieurs recevraient une solution définitive, ne retenant plus l'activité des tribus Aït Atta sur les rives du Draa, nous aurons de moins en moins à redouter une levée en masse contre nos postes et nos tribus soumises.

L'action de ces événements s'est déjà fait sentir sur la conduite des nombreux groupements Aït Atta en migration sur les pentes Nord de l'Atlas, dans le Djebel Azourki. Loin d'entraîner le déclenchement de la harka sollicitée par Khachoune Mazighi, ils ont résisté jusqu'ici à ses invites. De même ils montrent peu d'empressement à obéir aux suggestions du Hansali qui voudrait les jeter sur les Aït Bou Oulli et les Aït Bou Guemmez. Le chef auquel ils obéissent, serait le cheikh Ouchermat, des Aït Bou Iknifen, du côté opposé à celui des Aït Isfoul. Nos informateurs lui prêtent des intentions pacifiques.

Dans les derniers jours du mois, le Hansali a convoqué à sa zaouia tous les Aït Atta, sans distinction de côté, en vue de réaliser ses projets qui ont été exposés plus haut. Le cheikh Ali ou Amar des Aït Ounir, avant de répondre à cet appel, s'est rendu à Azilal prendre l'avis du chef de poste, se réclamant des Glaoua et, par conséquent, d'après son expression du « Makhzen ».

Suivant les instructions reçues de Si el Madani, le cheikh Ali ou Amar a été autorisé à se rendre chez le Hansali pour essayer de faire avorter les projets de harka contre les Aït Bouguemmez.

Ouzguita-Zenaga. — Les membres de la mission Penet, chargés d'études ayant trait à l'hydraulique, et le Capitaine Marquilly, du Bureau Régional, ont gagné les sources de l'Oued Tifnout (Oued Tizgui-N'guerga, carte au 1/500.000^{me}) dans les Ouzguita, par l'Oued Reraia, l'Oued Ait Messan et le Tizi N'Tarrat.

Après la reconnaissance du lac d'Ifni et de la Haute Vallée de Tifnout, ils sont rentrés dans le Goundafa par Ouamoumen, le Tizi N'Zaout et l'Oued Ougoundis.

Ces reconnaissances se sont effectuées sans difficulté d'ordre politique dans une région où l'autorité des Glaoua est fortement établie.

Ounein. — *Ihouzioua.* — *Sektana du Sud.* — *Ait Semmeg.* — Le groupe sanitaire mobile du Médecin-Major Herisson, qui avait pris part aux opérations de la Colonne Mobile dans la région de Tiznit, a fait une tournée médicale dans l'Anti-Atlas avant de rentrer à Marrakech. Il a visité le Ras el Oued, les Indaouzal et les Sektana du Sud, chez lesquels il a été pendant plusieurs jours l'hôte de Si Moha Khalifa du Pacha El Hadj Thami.

Il est rentré ensuite à Marrakech par Aoulouz, les Ihouzioua et le Tizi N'Test, ayant reçu partout le plus cordial accueil. Au cours de cette tournée, de très nombreux malades se sont présentés à ses consultations. Consultations : 3.135 ; Vaccinations ; 3.470.

Commandement du Caïd Si Abdelmalek El M'Tougui. — Deux compagnies sénégalaises, relevées à Agadir par les unités ayant franchi l'Atlas le mois dernier, par Foum Ameskrout, sont rentrées à Marrakech par la même piste. Dans tout le commandement du Caïd Si Abdelmalek, elles ont reçu le meilleur accueil.

Si Larbi M'Tougui, commandant l'Idala de Tistouguert, a montré la plus louable activité. Avec deux cents askris de son tabor et dix représentants des Aït Ouazzoun (Ida ou Tanan), il a escorté, à l'aller et au retour, les détachements de relève pendant la traversée du bled Ida ou Tanan.

Pour mettre fin aux brigandages commis en bordure des commandements Ida ou Zal, Ezguita-Haouara, et complétant ainsi l'action d'El Hadj Houmad chez les Haouara, Si Larbi a envoyé des soldats de son tabor renforcer les contingents des Ida ou Zal contre les villages qui étaient des repaires de brigands. Ces villages furent pris et brûlés. Cet exemple sera salutaire aux auteurs de désordre.

Le Caïd Si Abdelmalek M'Tougui continue à diriger avec succès l'action politique entreprise chez les *Ida ou Tanan* et à coordonner les efforts que font ses clients, le Caïd des Ksima, le cheikh des Aït Tameur, le cheikh Saïd Tigzirine et Bou Naaga des Ahl Tinkert.

La traversée de l'Atlas par les compagnies de relève d'Agadir, la tranquillité qui règne sur la piste côtière Mogador-Agadir, sont les plus sûrs indices des résultats obtenus.

Région Sud Haha. — La tranquillité la plus complète a régné dans cette région. La route côtière Agadir-Mogador a été parcourue par le Lieutenant Blachon, du Service du Génie, exécutant une reconnaissance pour le tracé de la piste.

Un service postal muletier, remplaçant le service de rekkas, a été organisé dans le courant du mois entre Agadir et Mogador.

De nombreuses caravanes en provenance du Sous ont pratiqué en toute sécurité la route côtière, en venant commercer à Mogador.

Aït Aïssi (Haha). — Les Aït Aïssi continuent à ne pas faire parler d'eux. Les quatre chioukh qui se partagent l'influence politique bien que toujours divisés entre eux, s'appliquent à maintenir la paix et à rendre de plus en plus cordiales les relations que la tribu entretient avec les fractions voisines soumises au maghzen. Les Aït Aïssi fréquentent les marchés des Haha-Chiadma.

Ida ou Tanan. — Les Ida ou Tanan sont de plus en plus pénétrés par l'action politique dirigée par le Caïd Si Abdelmalek M'Tougui. Ils se sont tenus tranquilles pendant le mois écoulé. Ils semblent de plus en plus décidés à respecter la libre pratique de la piste d'Ameskrout et de la route côtière de Mogador à Agadir.

Les Aït Ouazzoun ont envoyé de leurs notables rendre visite au caïd des Ksima. Ce même chef indigène, a reçu une délégation envoyée par les marabouts de Tighanimine conduite par le

vieux chérif de la zaouïa de Sidi Brahim ou Ali. Les uns et les autres se sont engagés à user de leur influence pour empêcher toute propagande hostile au maghzen, et maintenir la tranquillité et la paix.

D'autre part, quelques fractions Ida ou Tanan se sont mises en rapport avec le Pacha de Taroudant pour lui demander la libre fréquentation des marchés de son commandement.

En présence de cette situation, les éléments turbulents des Aït Ouerga et des Aït Ouankrim renoncent à leurs brigandages coutumiers. L'importance du poste Aït Tamer de Tasga Oudrar contribue à les maintenir dans le bon chemin.

Enfin, il faut signaler que le détachement de relève d'Agadir et les unités relevées ont pu circuler sur la piste de Foum Ameskroud dans leur territoire sans aucune difficulté politique. Il est juste de signaler l'intervention préalable du Caïd Si Abdelmalek chez les Ida ou Tanan.

SOUS

El Hadj Houmad s'emploie à réprimer très énergiquement le brigandage chez les Haouara. Dans la vallée du Sous, Ras el Oued, et l'Anti-Atlas, le calme le plus absolu a régné.

Dans la région de Tiznit, malgré les appels violents d'*El Hiba*, pour de nouvelles et immédiates harkas, les tribus ont refusé de lever leurs contingents. Le prétendant est en relations de plus en plus suivies avec le foyer de propagande de Larache, avec les chefs dissidents du Moyen-Atlas. Il a donné lecture de lettres de Moha ou Hamou Zaïani annonçant des défaites françaises dans le Nord du Maroc, et des lettres du consul allemand de Larache donnant des nouvelles tendancieuses sur la guerre européenne et promettant toujours l'arrivée d'armes et de munitions par sous-marin.

Cependant, toute cette activité, dont une partie est le fait de personnages de l'entourage d'El Hiba, qui agissent parfois à son insu, n'a pas réussi à changer les intentions des tribus. Celles-ci veulent ardemment la paix, et depuis qu'elles ont eu la visite de nos colonnes, elles ne désirent pas courir de nouvelles aventures.

L'indice de cet état d'esprit s'est affirmé dans tous les moussems. En dernier lieu, celui de Sidi Mohammed ben Abdallah, succédant aux moussems de Ksabi et d'Asserir, s'est déroulé dans un calme complet. Non seulement aucune décision hostile au Makhzen n'y a été prise, mais le Caïd Si Taïeb a pu s'y faire représenter officiellement et avoir des entretiens politiques avec les délégués des tribus.

Cette situation, qui s'affirme comme satisfaisante, est due, en partie, à l'adroite politique de Si Taïeb qui a su très habilement profiter des conflits latents dont il sera question plus loin, pour désunir les partis qui auraient pu se grouper contre le Makhzen.

Outre les relations qu'il a renouées avec Nadjem, El Hiba et Ould Addi ou Ahmed et dont les résultats s'affirment par une détente dans la montagne à l'Est de Tiznit, la politique poursuivie par Si Taïeb a pour but d'isoler de Madani Akhssassi les tribus dont celui-ci s'était déclaré être le porte-parole à Miregh, après les opérations de la colonne chez les Aït Ba Amrane. Madani n'ayant pas tenu ce qu'il avait laissé espérer, les efforts de Si Taïeb se sont appliqués à désagréger ce qui pouvait subsister de l'union des tribus faite alors sous le nom de Madani Akhssassi. Il en a détaché les Aït Ba Amrane qui déjà réclament non plus à Bou Taam, mais à Madani Akhssassi le paiement des chevaux tués dans le conflit de Timouleï. Pour occuper les Aït Ba Amrane, au cas où ils ne se montreraient pas dociles à ses suggestions, Si Taïeb tente en ce moment de réaliser par l'entremise de Mokhtar Ould Nadjem l'alliance avec les Arabes de l'Oued Noun. Du côté des Mejjat, il sape, avec succès, l'autorité du Caïd Embarek Bennirani parent et allié de Madani Akhssassi, en entrant directement en relations avec les notables de la tribu. Enfin, il encourage Bou Taam des Aït Rkha à ne pas payer l'amende que Madani Akhssassi lui avait infligée à la suite des affaires de Timouleï.

La situation d'El Hiba ne tardera pas à devenir de plus en plus précaire et déjà de nouveaux bruits de son exode prochain sont mis en circulation.

Commandement d'El Hadj Houmad (Pacha de Taroudant). — En vue de ramener la sécurité chez les Haouara, où les exploits des rôdeurs ne faisaient que s'accroître, El Hadj Houmad a entrepris une action énergique contre le brigandage.

Au début du mois, un ex-lieutenant de Nadjem, Brahim Jebihi, originaire des Ouled Delim, du Haouz, qui s'était mis à la tête d'un groupe de coupeurs de route a été tué au cours d'un coup de main qu'il tentait chez les Haouara.

Le 21 juillet, les cavaliers d'El Hadj Houmad se sont rencontrés avec une bande de voleurs. Ceux-ci ont eu huit tués et six blessés. Les autres ont pris la fuite et ont été poursuivis jusqu'aux Ida ou Zal.

Ces exemples et l'envoi sur place d'un homme énergique, El Yazid, ancien khalifa de Biougra, chargé de faire la police, ont déjà produit d'excellents résultats.

Dans l'Anti-Atlas, tout est calme.

Province de Tiznit. — Le Général commandant la région, arrivant par mer, a débarqué à Aglou, le 30 juillet. Il a été reçu au débarquement par le caïd Si Taïeb à la tête de tous ses contingents et en particulier des cavaliers des Ahl Tiznit, Ahl Aglou, Ahl Aouina et des représentants de nombreuses fractions Chtouka. Il a passé en revue les tabors de Tiznit et remis la croix de commandeur de la Légion d'Honneur au caïd Si Taïeb.

Les travaux, interrompus en raison du Ramadan, ont été repris après le jeûne. Si Taïeb s'efforce d'organiser et d'encadrer le plus rapidement possible ses deux tabors, afin de disposer d'une force capable d'appuyer efficacement sa politique.

Ida ou Baaquil de l'Azarar. — Les trois vieux chefs d'Assaka ont rendu une visite de condoléance, en réalité politique, au caïd Moussa d'Ouijjane, à l'occasion de la mort de son fils tué à Ouijjane. Cette démarche n'a pas d'autre signification que le désir de maintenir les bonnes relations avec leurs voisins.

Chtouka. — La suppression des fridas à laquelle Si Taïeb tient énergiquement la main a produit une très heureuse impression. Beaucoup de réfugiés sont rentrés. Dans l'ensemble de la tribu, le calme règne, les gens fréquentent régulièrement nos marchés et leurs caravanes se sont rendues très nombreuses à Mogador où elles ont commercé activement. La récolte des céréales est assez mauvaise et les Chtouka viennent acheter à Tiznit les grains qu'y apportent les Aït Ba Amrane.

Nadjem ne tient plus que la fraction montagnarde des Aït Baha Oudrar. Il a retiré ses khalifas qui se trouvaient chez les Issendala, et les Mechguigla. Il aurait promis à Si Taïeb de ne plus inquiéter les fractions soumises au Makhzen. Les Chtouka et à leur tête les Aït M'zal ont entrepris un mouvement de réaction contre lui. Cette tribu de commerçants et de voyageurs est lasse des désordres que Nadjem a entretenus jusqu'ici et disposée à lever des contingents pour s'opposer à son action.

Tazeroualt. — Le chérif Sidi Mohammed Tazeroualti est mort le 18 juillet. Il a été inhumé à la kouba de son ancêtre Sidi Ahmed ou Moussa. Son fils, Sidi Ali, a annoncé cette nouvelle à Tiznit, en renouvelant ses protestations de fidélité au makhzen.

L'action politique que Si Taïeb a entreprise chez les Mejjat tend à libérer Sidi Ali de la pression que cette tribu opérait sur le Tazeroualt.

Ould Djerrar. — L'attitude du Caïd Ayad Djerrari n'a pas changé. Il envoie, de temps en temps, quelques renseignements à Tiznit, mais reste réservé à l'égard de Si Taïeb.

Aït Brim. — La tribu vit dans un calme un peu flottant dû à sa situation géographique, au manque de personnalité de ses chefs. Les fractions montagnardes dont les intérêts sont orientés vers les Akhssass, Aït Abdallah, Aït Boubekour, ont subi l'attraction de leurs voisins du Nord.

Aït Ba Amrane. — Les Aït Ba Amrane continuent à venir nombreux à Tiznit, à causer avec nous et à affirmer leur grand désir de paix.

Le moussem de Sidi Mohammed ben Abdallah a été très fréquenté et s'est déroulé dans le calme. Aucune décision hostile au makhzen n'y a été prise.

Le Caïd Si Taïeb y a envoyé officiellement son représentant, le cheikh Ahmed bou Lkha, prendre contact avec les notables des différentes tribus. Il a eu notamment un entretien politique

avec le cheikh Mokhtarould Nadjem des Ait Lhassen et avec Iraa. Si Taïeb espère que cette entrevue produira des résultats politiques importants. Aucun des conflits qui menacent de rallumer la guerre intestine n'y a été solutionné. Parmi eux, deux intéressent les Ait Ba Amrane.

Le premier est la question du paiement aux Ait Ba Amrane des chevaux tués dans le conflit du Timoulei en février dernier. Il avait été alors entendu que Bou Taam, battu à cette époque, devrait payer tous les frais, mais, actuellement, les Ait Ba Amrane présentent la thèse suivante : « C'est Madani Akhssassi qui nous a entraînés dans cette affaire, c'est à lui de nous rembourser. »

Le deuxième conflit est celui des Aït Yazza. Si Ahmed ben N'Taleb considère les Aït Yazza comme ses tributaires. Les Ait Yazza se disent Ait Ba Amrane et refusent de lui obéir. Les deux lefs ont pris position en faisant jouer leurs alliances.

Ahmed N'Taleb aurait l'appui des Ait Bella (Sbouia, Azouafid, Ait Oussa) tandis que les Ait Yazza seraient soutenus par le lef Ait Djemel (Ait Lhassen, Ait el Khoms).

Le troisième conflit a pour cause la question de Timoulei qui a été exposée au rapport du mois dernier.

Tels sont les trois conflits qui risquent de mettre le feu aux poudres à la première occasion. La politique de Si Taïeb exploite ces conflits pour isoler Madani Akhssassi et pour rendre impossible l'union des tribus contre le Maghzen.

Boudrara (Aït Souab, Aït Ahmed, Ida ou Baquil, Ida ou Semlal, Ida ou Gougmar). — Des tendances très favorables se sont manifestées chez les Boudrara.

Ces derniers habitent le chaos de montagnes dont le sommet est le djebel Kesset et dont les vallées s'inclinent vers l'Azarar par les Oueds Oulghas et Tazeroualt. Ce sont, de l'est à l'ouest : les Aït Souab chez qui le vieil agitateur *El Hadj Abd* a sa zaouia à Tanalt.

Les Aït Ahmed, où *Nadjem* a un de ses principaux refuges à Aguerd N'timezguida.

Enfin, la confédération des Ida outtit (Ida ou Baquil, Ida ou Semlal-Ida ou Gougmar) s'étend jusqu'à l'Azarar.

Elle donne un refuge à *El Hiba*, à Kerdous, chez les Bakila.

Elle touche, au sud, la pointe Est de la longue tribu des Mejjat où le marabout Mejjatti, *Sidi Ali ou Abdallah*, très hostile, habite Dougadir Illight.

L'énoncé de ces quelques noms suffit à montrer que ce massif des Boudrara, aux montagnes très dures, aux vallées abruptes, est un important refuge pour la dissidence.

De bonnes nouvelles nous en sont venues au courant de ce mois. Visite à Tiznit d'un marabout des Aït Ahmed de Tassila Ouzarif. Visite d'une importante délégation des Aït Souab. Visite de quelques personnalités des Mejjat.

Tous ont dit leur désir de paix avec le maghzen ; ont confirmé le besoin de repos des agitateurs, *El Hadj* et *Sidi Ali ou Abdallah*, ainsi que le peu d'influence de *Nadjem*.

D'autre part, Si Taïeb a noué des relations épistolaires avec *Ould Addi ou Hamed* qui, avec le fkih *Abdelaziz Naama*, activent la propagande hibiste quand ils ne la font pas au nom du prétendant. Ces personnages ont, en effet, un intérêt personnel à la rentrée de l'achour qui constitue le plus clair de leurs revenus.

L'importance d'El Hiba décroît de jour en jour et, de nouveau, des bruits de son exode prochain, sont mis en circulation.

Le cheikh *Hammou Gouamazer* travaille à grouper son lef pour tirer vengeance de la mort de son frère, cheikh Ahmed, sur le lef d'Addi ou Ahmed.

Les nouvelles que Gouamazer donne à Tiznit sont très favorables.

Après le beau succès remporté, il y a deux mois, sur Addi ou Ahmed aux portes de Tazeroualt, il vient, dans un coup de main, de tuer encore trois frères de Addi ou Ahmed.

Gouamazer annonce d'importantes réunions de son lef pour la fin de ce mois, et fait présenter sa venue à Tiznit avec de nombreux notables Bakila et Resmouka.

Oued Noun et Oued Draa. — Le cheikh Mouloudould Hamidaould Mokhtar a été envoyé à Tiznit par son oncle, le cheikh Mokhtar Ould Nadjem, des Aït Lhassen, pour exprimer son désir d'entente avec le maghzen et pour préparer une entrevue au mousslem de Sidi Mohammed ben Abdallah entre Mokhtarould Nadjem et le représentant de Si Taïeb. Cette entrevue a eu lieu et

des conversations politiques qui ont été tenues, le caïd Si Taïeb espère obtenir d'excellents résultats. Son but serait, en effet, de réaliser l'alliance avec les Arabes d'Oued Noun pour rendre impuissante la tribu des Aït Ba Amrane.

Les 20 spahis déserteurs d'un goum maure de l'Adrar, parti en dissidence, il y a quelques mois sont des Oulad Lob. Après avoir été pillés par les Reguibat, ils se sont rendus chez les Tekna et ont fait debiha aux Ait Lhassen. Mokhtar ould Najem les a recueillis et ils sont actuellement chez lui.

DISSIDENTS

Hiba, à Kerdous, reçoit continuellement des lettres du Consul allemand de Larache et de Moha ou Hammou Zaïani. La propagande hibiste s'appuie sur ces correspondances, sur les secours qu'elles promettent, sur de fausses nouvelles de nos défaites, en France et dans le Nord du Maroc, qu'elles annoncent pour entretenir la dissidence.

Cette propagande, faite en partie en son nom, par son entourage (le fkih Abd el Aziz, Naama, Ould Addi ou Ahmed), est très active et travaille les dissidents de la région d'Azilal jusqu'aux Ait Atta du Sahara. A tous, elle annonce qu'El Hiba a remporté de grandes victoires et que les Allemands sont sur le point de débarquer dans le Sous. Il y a lieu de signaler le peu d'activité personnelle du prétendant dont la situation à Kerdous devient de plus en plus précaire. On donne comme certain son prochain exode dans l'Oued Draa, très probablement chez les Reguibat.

Naama est chez les Ait Rkha à la zaouïa d'Oulten.

Merebbi Rebbo réside aux Sbouïa. Il semble avoir perdu la confiance des tribus puisqu'il a été décidé que l'achour destiné au Prétendant ne serait plus versé entre ses mains.

Nadjem devient de plus en plus indésirable chez les Chtouka de la montagne, et ses partisans deviennent rares. Il se trouve, actuellement, chez les Ait Baha Oudrar et n'a pu obtenir les quelques cavaliers qu'il sollicitait des Ait Ba Amrane.

Abd el Ouahad (Abdati) Ould Ma El Ainin après avoir continué avec Tiznit la correspondance commencée le mois dernier annonce son intention de venir à Tiznit.

Iraa semble fatigué. Il est en correspondance avec Si Taïeb. Il a quitté Kerdous pour se rendre chez Madani L'Akhssassi. Il a eu, au moussem de Sidi Mohammed ben Abdallah, une entrevue avec le représentant de Si Taïeb.

Mokhtar Ould Nadjem a envoyé son neveu le cheikh Mouloud à Tiznit et a eu, lui-même, un entretien politique avec le représentant de Si Taïeb au moussem de Sidi Mohammed ben Abdallah. On a vu plus haut l'importance politique que Si Taïeb attache à cette entrevue.

Activité Germano-Turque. — Les événements de Fez et de Taza facilitent la propagande allemande et la rendent plus efficace. Les nouvelles des derniers combats commencent à se répandre et présentent la situation dans le Nord du Maroc comme grave. Nos ennemis les exploitent pour encourager les dissidents.

On dit notamment qu'Abd el Malek a reçu en grande quantité des armes et des munitions dont des fusils à viseurs spéciaux destinés à tirer sur les artilleurs et les mitrailleurs, afin de neutraliser l'action des armes spéciales et permettre l'attaque de notre infanterie.

Dans le Sud, l'activité allemande persiste. Le consul allemand de Larache entretient une correspondance avec El Hiba et lui promet toujours l'arrivée d'armes et de munitions transportées par sous-marin.

En résumé, parmi les causes qui ont déterminé le maintien de la paix pendant le mois écoulé, les unes sont durables, telles les progrès de l'influence Glaoua dans le Haut-Draa, dans la Feïdja et chez les Aït Atta du Sahara ; les autres sont purement passagères telles le Ramadan, les grosses chaleurs et le besoin de terminer en paix les moissons.

Les trêves conclues dans la région d'Azilal avec les dissidents marquent un succès maghzen, mais n'indiquent pas que nos voisins ont renoncé à toute action offensive. Elles ont d'abord une signification locale qui est de rendre la vie possible aux gens de nos tribus qui ont leurs intérêts à proximité de la frontière du bled maghzen; elles permettent, en outre, le développement de notre action politique et favorisent l'approvisionnement des dissidents. Toutefois, les tribus, avec lesquelles elles sont conclues, nous ont déclaré loyalement qu'elles seraient obligées de marcher contre nous si un mouvement d'ensemble se produisait.

La menace de la harka que le cheikh fouqani tente de réunir reste donc entière. Le mouvement en préparation aurait même une ampleur plus vaste que ceux précédemment exécutés car de grands efforts sont faits pour entraîner les Ait Atta du Sahara qui nomadisent sur les pentes nord de l'Atlas.

Parmi les facteurs susceptibles de déclencher l'offensive, le principal est, sans contredit, la propagande hostile qui résulte de notre situation dans le nord du Maroc, et de la longueur de la guerre européenne. Par suite de la liaison établie par les chefs dissidents d'Abd el Malek à El Hiba, et qui s'affirme de plus en plus étroite, les nouvelles souvent, amplifiées, se répandent vite et créent une solidarité certaine de nos fronts. Toutefois, le développement de l'influence des Glaoua aura une action calmante qui s'exercera dans un sens favorable à la paix et à la tranquillité.

Du côté de Tiznit, les tribus ont refusé de lever les harkas demandées instamment par le prétendant. Elles ont, en outre, leur attention fixée par une série de conflits sur le point d'éclater.

Il ne faudrait pas conclure de ce fait à l'impuissance des tribus.

Il a suffi, en effet, que deux compagnies aient traversé l'Atlas en allant exécuter une relève à Agadir pour attirer l'attention de nos voisins du sud et faire renvoyer à plus tard le commencement des hostilités entre tribus, que toutes les prévisions annonçaient pour après le Ramadan. C'est là l'indice d'un état d'esprit dont il y a lieu de tenir compte et qui mérite de retenir notre attention en éveil.

D'une façon générale, la situation de la région est excellente et promet de se maintenir, si des événements extérieurs ou un débarquement allemand ne surviennent pas pour donner à nos ennemis l'espoir que le moment est venu de tenter un nouvel effort.

SUBDIVISION DU MAROC ORIENTAL

A l'intérieur, aucun événement important n'a troublé, au cours de ce mois, la situation politique générale qui demeure satisfaisante. Le Ramadan s'est achevé sans incident malgré une température extrêmement élevée. Les fêtes de l'Aïd Seghir ont été célébrées, le 21 et 22 juillet, dans le plus grand calme.

Grâce aux mesures de surveillance prises sur la Moulouya et aux fréquentes tournées de police effectuées par les détachements du Cercle de Taourirt, renforcées par quelques éléments envoyés de l'arrière, les menaces de harka des Beni Bou Yahi contre nos tribus soumises ne se sont pas réalisées. De même les tribus du Cercle de Debdou, protégées par la présence à Mahiridja, des Goums et Makhzen, détachés de la colonne, n'eurent pas à subir les attaques qu'elles redoutaient de la part des Beni Ouaraïn.

La colonne de la Moyenne Moulouya et le Groupe Mobile de Bou-Denib, ont fait leur jonction à Misour le 10 juillet et y ont séjourné le 11. La venue en ce point de toutes les forces mobiles de la Subdivision réunies pour la première fois et comprenant six mille hommes s'est effectuée pacifiquement, sans aucun incident, et a produit un gros effet sur les populations.

La situation générale n'a pas permis de tirer immédiatement parti de cet effet moral, et de créer sans délai un poste à Kasbat el Maghzen, qui eût jalonné sans interruption la Moulouya depuis Itzer dans sa vallée supérieure.

Tandis que le groupe mobile de Bou-Denib continuait sa tournée par Kasbat El Maghzen, qu'il visitait pour la seconde fois sans incident, la colonne de la Moyenne Moulouya redescendait vers Outat El Hadj, où un nouveau poste est installé. Ce retour a été marqué à hauteur de la Kasba des Oulad Bekri, à 10 kilomètres environ de Misour, par une attaque des Marmoucha, qui escomptaient le passage de la colonne sur la rive gauche pour la talonner et la harceler jusqu'à Teggour. Vers quatre heures du matin, un coup de feu prévenait les adversaires de l'arrivée de l'avant-garde

qui, au lieu de continuer sa marche sur la rive gauche de la Moulouya, allait prendre position sur la rive droite pour protéger le passage du gué. Ne s'attendant pas à ce changement de direction, les Marmoucha ne purent arriver à temps pour inquiéter la colonne au gué, mais ils rejoignirent l'arrière-garde et la flanc-garde de gauche à hauteur des Oulad Bekri, et s'accrochèrent dès lors à nos éléments de protection jusqu'à 5 ou 6 kilomètres de Teggour.

La Kasbah des Oulad Bekri fut démolie, ce qui donna à réfléchir aux gens de Teggour qui, dans le but d'éviter le même sort à leur Kasbah, vinrent protester de leurs bonnes intentions avant notre installation au bivouac.

Le lendemain, dans la marche de Teggour à Outat El Hadj, l'arrière-garde et la flanc-garde eurent d'assez nombreux coups de fusil à échanger avec des groupes hostiles, mais sans que la marche de la colonne fut sérieusement retardée.

Les Oulad Bekri, les gens de Misour et de Teggour, ont été frappés d'amende pour l'attitude peu loyale qu'ils ont eue envers nous, après leur soumission, mais il y a lieu de reconnaître qu'ils ont dû subir la pression des Berbères, et qu'ils sont déjà rentrés en pourparlers avec nous.

A Outat, les fractions Oulad El Hadj, antérieurement soumises, aussi bien que celles nouvellement ralliées, ont maintenu leur attitude amicale malgré les sollicitations de leurs voisins, les Berbères de la montagne.

D'Outat, la colonne, suivant la vallée de la Moulouya, rentra à Mahiridja, le 18 juillet, sans autre incident. Les Beni Bou N'cor n'essayèrent, pas plus au retour qu'à l'aller, de s'opposer à son passage à l'Aïn Guettara. L'installation du poste de Guettara ayant été différé jusqu'au premier septembre, les éléments de la colonne ont été envoyés au repos. Cette détente était nécessaire après 50 jours de sérieuses fatigues.

Territoire de Bou-Denib — Le groupe mobile de Bou-Denib, de son côté, suivait l'itinéraire convenu : 30 juin, Tazzouguert-Ksar ; le 1^{er} juillet, Hacı Snom ; le 2, Beni Tadjit ; le 3, Beni Tadjit (séjour) ; le 4, Aït Saïd ; le 5, Tizigzaouine ; le 6, Tameslent ; le 7, Assdad ; le 8, Assdad (séjour) ; le 9, Ouizert ; le 10, Misour, où s'effectue la liaison avec le Groupe Mobile de la Moyenne-Moulouya ; le 11, Misour (séjour) ; le 12, Temdafelt ; le 13, Kasbat el Makhzen ; le 14, Bou Ayach ; le 15, Aït Bel Lahcène ; le 16, Rich ; le 17, Rich (séjour) ; le 18, Tasmamart ; le 19, Gourrama ; le 20, Irara ; le 21, Tazzouguert ; le 22, Bou-Denib.

Cette reconnaissance s'est effectuée sans un coup de fusil. Il y a lieu de signaler l'empressement marqué par les djemaas des *Aït Bou Meryem* et des *Ouled Kaoua* à se présenter au devant du Groupe Mobile et à le guider pendant tout le parcours sur leur Territoire, donnant ainsi une preuve manifeste des bonnes dispositions des populations à notre égard.

Pendant l'absence du Groupe Mobile, le calme le plus parfait n'a cessé de régner à l'intérieur du Territoire. Le mois de Ramadan s'est écoulé sans aucun incident.

DISSIDENTS

Les *Aït Hammou ou Saïd* se trouvent actuellement presque tous campés dans la région de Tounfit, où ils ont dû se réfugier sous la pression des *Aït Morghad* et des *Aït Iazza*, peu désireux d'être rendus responsables de leurs coups de main.

Ali Amaouch les aurait invités à cesser leur djiouch, mais il ne semble pas que ce conseil ait été écouté. Des incursions des *Aït Hammou* ont été signalées dans la région du Guir et au Tafilala.

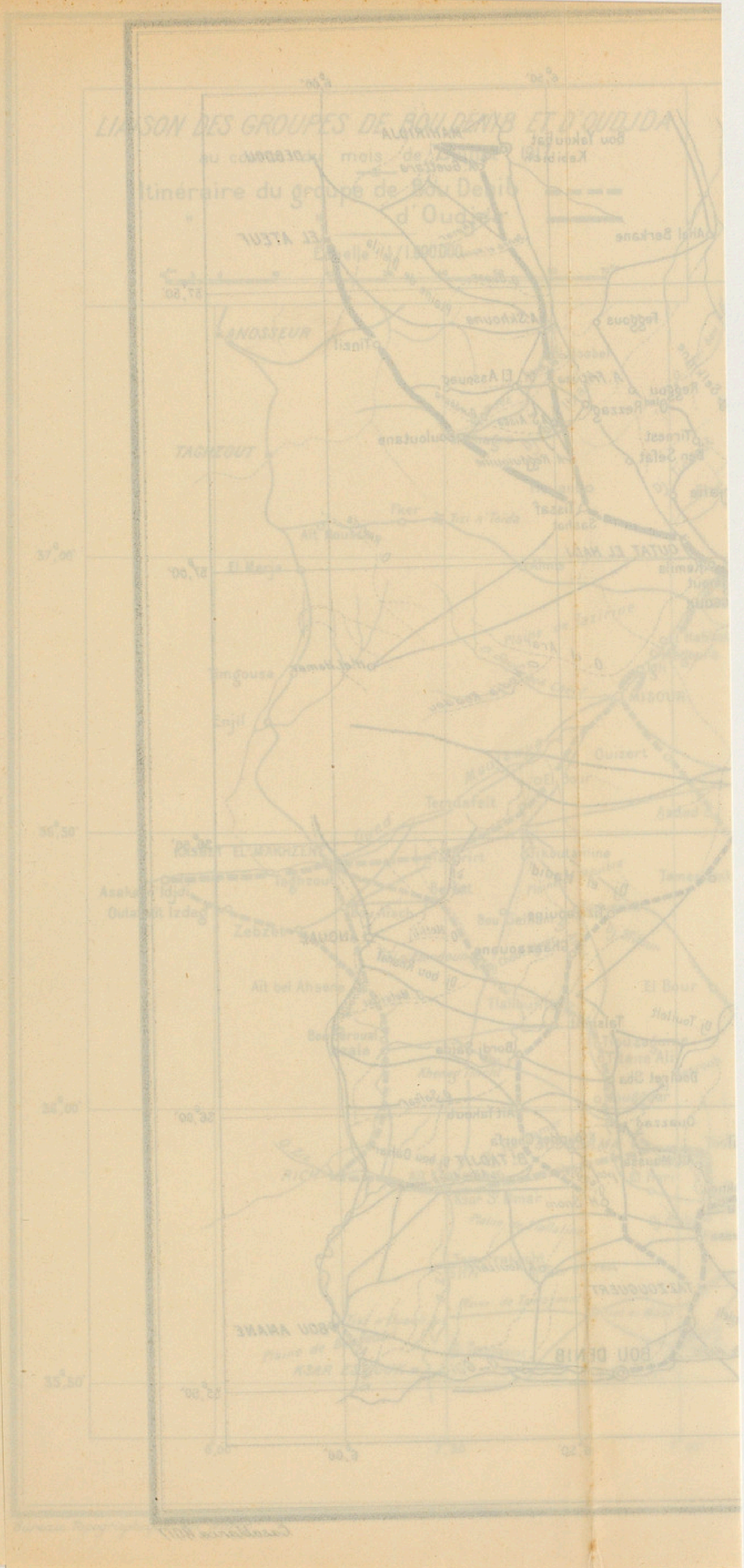
Ali Amaouch s'est rendu dans la région de l'Oued Imetchimen, où il a eu une entrevue avec les *Aït Ali ou Brahim*, et les *Aït Chokhman*. Il y a également reçu la visite de *Moulay Ahmed ou Lahcen-Sebai*, venu du Bordj des *Aït Rammi*, en passant par Kasbat el Maghzen et Outat Aït Izdeg.

TRIBUS HORS RÉGION

Chez les *Aït Morghad*, les luttes intestines signalées dans les précédents rapports continuent : elles n'empêchent point cependant les fractions non engagées dans la lutte de continuer les relations qu'elles avaient nouées avec le poste de Ksar es Souk dès sa fondation.

LIASON DES GROUPES DE BOU DENIB ET D'OUALIDA

itinéraire du groupe de Bou Denib



37° 00'

36° 50'

36° 40'

36° 30'

37° 00'

37° 00'

36° 50'

36° 40'

36° 30'

3° 00'

3° 00'

3° 00'

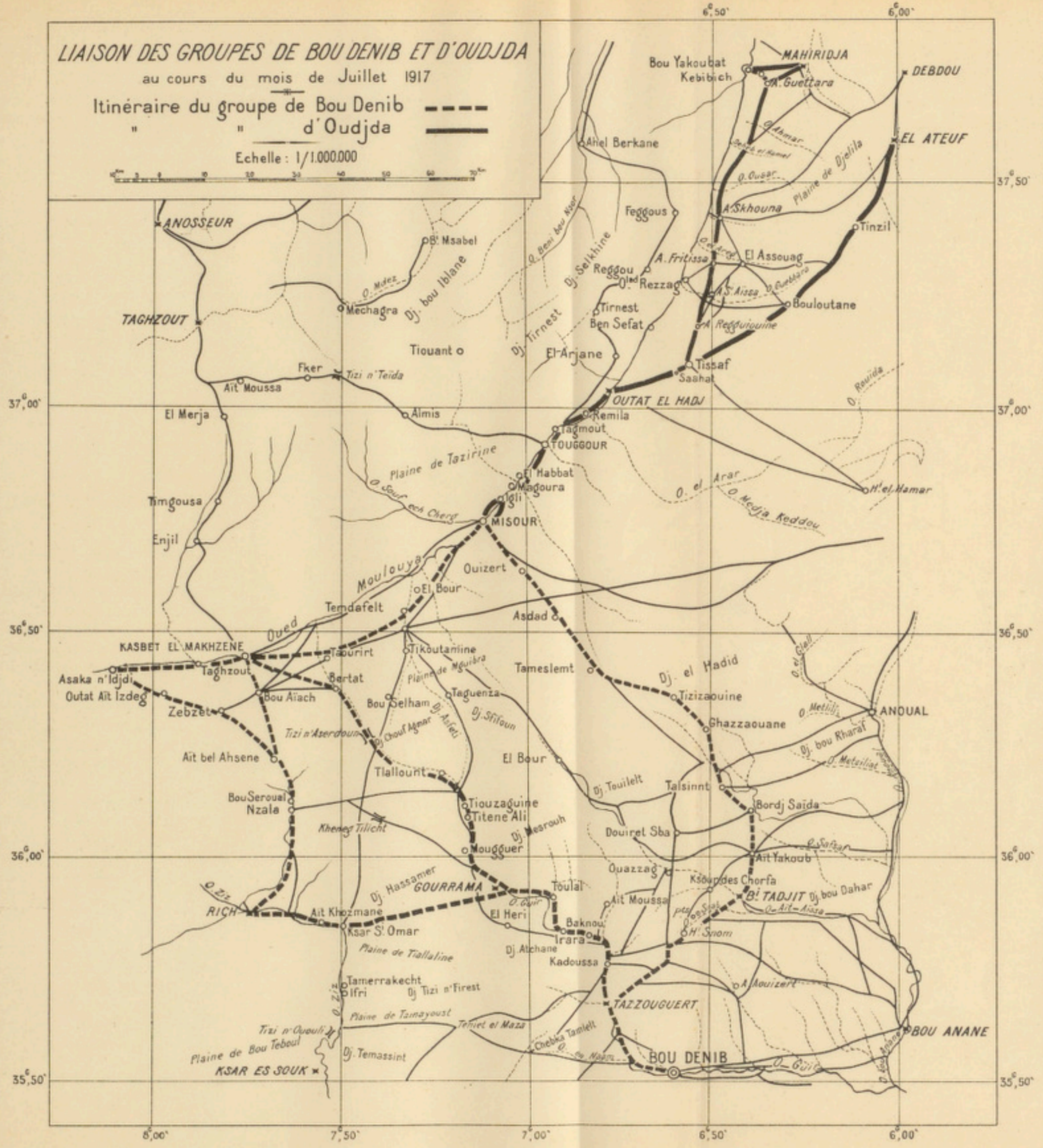
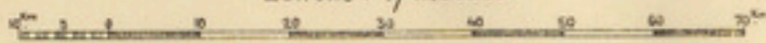
3° 00'

LIAISON DES GROUPES DE BOU DENIB ET D'OUJDA

au cours du mois de Juillet 1917

Itinéraire du groupe de Bou Denib
 " " d'Oudja

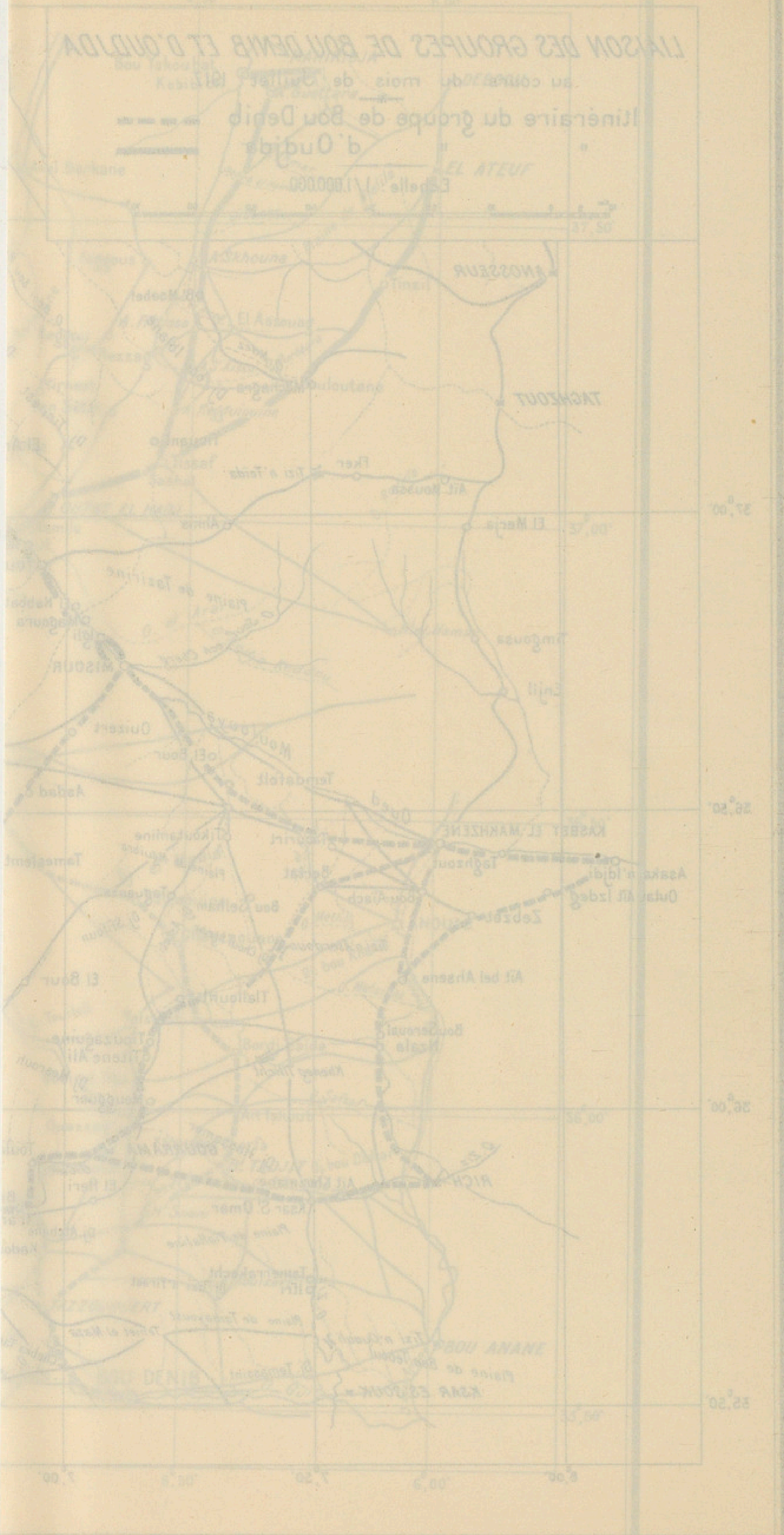
Echelle : 1/1.000.000



LIAISON DES GROUPEZ DE BOU DENIB ET D'OUJDA

Itinéraire du groupe de Bou Denib
d'Oujda

Échelle 1:100,000



Chez les *Ait Atta* du Draa, la trêve récemment imposée par le cheikh el Aam, des Aït Atta, a été observée. Une réunion des notables Aït Atta, annoncée pour la fin du Ramadan, décidera sans doute si cette trêve doit être prolongée.

ÉVÈNEMENTS MILITAIRES

Le 24 juin, un détachement de 41 hommes, du 8^{me} Tirailleurs, avec le groupe franc et la section de mitrailleuses, devant participer aux prochaines opérations du groupe mobile, quitte Ksar es Souk à destination de Tazzouguert.

Le 30 juin, le groupe mobile à l'effectif de : Deux compagnies du 8^{me} Tirailleurs ; la compagnie marocaine « B » ; deux compagnies du Bataillon sénégalais ; le Bataillon mixte (quatre compagnies) ; cinq sections de mitrailleuses ; un makhzen ; les services ; soit au total : 1.797 hommes, auxquels doivent se joindre : à Tazzouguert, le détachement venu de Ksar es Souk ; à Hacı Snom, la 2^{me} compagnie montée, une section de mitrailleuses et 25 hommes de la compagnie 26/6 du Génie ; à Beni Tadjit, une compagnie, un groupe franc et une section de mitrailleuses, deux escadrons de spahis, quitte Bou-Denib pour effectuer liaison à Misour avec le groupe mobile d'Oudjda. Il fait étape ce jour à Tazzouguert-Ksar, (voir ci-contre l'itinéraire du groupe mobile).

TRIBUS HORS RÉGION

Zone Nord. — Dans la montagne voisine de la Moyenne Moulouya, *Marmoucha, Ahl Tsiouant, Oulad Ali, Beni Haioun, Beni Hassan et Tirnest*, se réunissent fréquemment en palabres pour discuter sur les mesures qu'il conviendrait de prendre à notre égard. Des bruits de formation de harka, avec pour objectif éventuel le nouveau poste d'Outat ou les fractions nouvellement soumises, ont été mis en circulation, mais aucune harka n'est réellement formée à ce jour.

Dans les affaires des 13 et 16 juin derniers, les *Beni Bou N'cor*, des *Beni Ouarain*, ont eu une attitude moins agressive. A part leur intention momentanée de tenter quelques djouch contre nos tribus soumises de Tafrata, intention contrecarrée par les mesures de protection que nous avons prises, ils n'ont nullement inquiété les détachements qui, pendant un certain temps, se sont rendus dans la plaine du Mahrouf pour y effectuer des sondages, en vue du forage des puits pour l'installation future du poste de l'Ain Guettara.

Depuis la dislocation de la colonne, ils sont redescendus de leurs montagnes, dans leurs jardins de la Moulouya, pour procéder aux labours en vue de l'ensemencement du maïs, mais ils ne tentent aucune agression.

Plus au Nord, sur le front du Cercle de Taourirt, la situation s'est sensiblement améliorée. Grâce aux mesures de surveillance prises sur la Moulouya et aussi à l'action pacifique des notables des fractions Beni Bou Yahy ralliées, aucune tentative de razzia ne s'est produite au cours de ce mois. Il y a cependant lieu de toujours maintenir une surveillance active du côté de cette zone insoumise, la propagande d'Ab el Malek et des agents pro-germains pouvant avoir des regains d'activité avec lesquels il faut compter.

Zone Sud. — Chez les *Ait Morghad*, les luttes intestines signalées dans les précédents rapports continuent ; elles n'empêchent cependant pas les fractions non engagées dans la lutte de continuer les relations qu'elles avaient nouées avec le poste de Ksar es Souk dès sa fondation.

Chez les *Ait Atta* du Draa, la trêve récemment imposée par le Cheikh El Am des Aït Atta a été observée. Une réunion des notables Aït Atta annoncée pour la fin du Ramadan décidera sans doute si cette trêve doit être prolongée.

Ali Amaouch s'est rendu dans la région de l'Oued Imetahimen où il a eu une entrevue avec les Aït Ali Ou Brahim et les Aït Chokman. Il y a également reçu la visite de *Moulay Ahmed Ou Lhacène Sebai* venu du Bordj des Aït Rami, en passant par Ksabi et Outat Aït Izdeg.

DISSIDENTS

Les *Ait Hammou Ou Saïd* se trouvent actuellement presque tous campés dans la région de Tounfit, où ils ont dû se réfugier sous la pression des Aït Morghad et des Aït Yazza peu désireux d'être rendus responsables de leurs coups de main.

ÉVÈNEMENTS MILITAIRES

Les éléments des différentes garnisons des Cercles des Beni Snassen et Taourirt, et du poste d'El Aïoun, ont coopéré avec les Maghzen et groupes francs à la surveillance de la ligne de la Moulouya, à la protection des tribus soumises, par de fréquentes tournées de police et reconnaissances.

La colonne de la Moyenne Moulouya qui stationnait à Outat Oulad El Hadj, et participait aux travaux de construction du nouveau poste, en est partie le 9 juillet pour aller à Misour, faire jonction avec le groupe mobile de Bou-Denib.

La jonction s'est faite à Misour le 10 juillet. Le groupe mobile de Bou-Denib a rejoint son poste d'attache après être passé par Kasbat El Maghzen. Celui du Nord est remonté par Outat, Tissaf et la vallée de la Moulouya jusqu'à Mahiridja où il est arrivé le 18 juillet.

YENNES HORS RÉGION

Zone Nord. — Dans la montagne voisine de la Moyenne Moulouya, les tribus de l'ouest, Oulad El Hadj, ont tenu à l'ouest de l'axe de la Moulouya, pour discuter sur les mesures qu'il conviendrait de prendre à notre égard. Des tribus de l'est de l'axe, avec pour objectif éventuel le nouveau poste d'Outat ou les fractions nouvellement venues, ont été mis en circulation, mais aucune partie n'est réellement formée à ce jour.

Dans les affaires des 15 et 16 juin derniers, les Beni Bou Y'cor, des Beni Oumayy, ont eu une attitude moins grave. A part leur intention momentanée de tenter quelques coups contre les tribus soumises de l'ouest, l'intention concertée par les mesures de protection que nous avons prises ne s'est nullement inquiétée les détachements qui, pendant un certain temps, se sont rendus dans la plaine de Misour pour y effectuer les sondages, au vue du danger des puits pour l'installation future du poste de l'Aï Oulad.

Après la relocation de la colonne, les tribus de l'ouest, de la Moulouya, pour faciliter aux tribus en vue de l'investissement du poste, mais ne font aucune agression.

Puis au Nord, sur le front de Cercle de Taourirt, la situation s'est sensiblement améliorée. Grâce aux mesures de surveillance prises sur la Moulouya et à l'action pacifique des notables des fractions Beni Bou Y'cor, aucune tentative de révolte ne s'est produite au cours de ce mois. Il y a cependant lieu de toujours maintenir une surveillance active du côté de cette zone. L'activité des propagandistes d'Al et Alak et des agents pro-germaines pourtant avec des agents d'activité avec lesquels il faut compter.

Zone Sud. — Chez les Beni M'ghob, les luttes intestines signalées dans les précédents rapports continuent; elles n'empêchent cependant pas les fractions non engagées dans la lutte de continuer les relations qu'elles avaient nouées avec le poste de Kasbat El Aïoun de la Moulouya.

Chez les Beni Bou D'ra, la fraye récemment imposée par le Cheikh El Aïoun des Beni Aïou a été observée. Une réunion des notables Beni Aïou a été annoncée pour la fin du Ramadan prochain sans doute si celle fraye doit être prolongée.

Le Y'cor s'est rendu dans la région de l'Oued Imelamin, où il a eu une entrevue avec les Beni Oulad El Hadj et les Beni Chokran. Il y a également tenu la visite de Bouy'hamad Ou L'ancas venu du Boudj des Beni H'ham, en passant par Kasbat El Aïoun et Outat El Hadj.

DISCUSSIONS

Les Beni M'ghob ou Beni M'ghob se trouvent actuellement presque tous campés dans la région de Tonnali, où ils ont dû se réfugier sous la pression des Beni M'ghob et des Beni Y'cor qui leur ont été rendus responsables de leurs coups de main.

DEUXIÈME PARTIE

SERVICES GÉNÉRAUX DU PROTECTORAT

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU PROTECTORAT

A) SERVICE DU PERSONNEL, DES ÉTUDES LÉGISLATIVES ET DU BULLETIN OFFICIEL

Au cours du mois de juillet, parmi les textes qui ont été soumis au Service et publiés par ses soins, on peut citer :

1^o *En matière financière.* — Deux Dahirs portant fixation, l'un du Budget Général de l'Etat pour les huit derniers mois de 1917, l'autre des tarifs du Tertib pour cette même année.

2^o *En matière économique.* — Un Dahir prohibant l'importation des semoules en pâte et pâtes d'Italie ;

Un Dahir complétant le Dahir du 29 mars 1917 portant restriction de l'abatage de certains animaux de boucherie ;

Un Ordre du Général Commandant en Chef réglant l'industrie de la pêche dans les eaux territoriales de la zone française de l'Empire ;

Un règlement des courses subventionnées par les Remontes et Haras marocains ;

Des Arrêtés Viziriels et Résidentiels désignant des membres de Chambres d'Agriculture ou de Comités d'Etudes Economiques, etc... :

Les listes officielles n^o 3 et 4 établies par le Comité de restriction des approvisionnements et du commerce de l'ennemi.

3^o *En matière d'Administration Générale.* — Une série de textes se rapportant au Personnel administratif (Postes, Enseignement, Office du Gouvernement Chérifien, Examens, Indemnités, etc...)

4^o *En matière d'administration régionale et municipale.* — Des Arrêtés Résidentiels relatifs à l'organisation des Régions de la Chaouïa et de Meknès et du Cercle des Doukkala ;

Un Dahir étendant la Taxe Urbaine aux villes de Berguent, Debdou et Taourirt ;

Des Arrêtés Viziriels fixant le périmètre fiscal de la municipalité de Salé, ou étendant le régime des droits de portes à la ville d'Azemmour ;

Le Cahier des Charges du lotissement industriel de la ville nouvelle de Taza :
Différents textes se rapportant aux Compagnies de Sapeurs-Pompiers de Rabat et de Casablanca.

5° *En matière domaniale et de travaux publics.* — Des Dahirs déclarant d'utilité publique des plans d'aménagement de secteurs à Rabat (Bab-Rouah) et à Casablanca (Quartier Est de la Place administrative);

Des arrêtés viziriels ayant trait à des opérations de délimitation de terrains domaniaux (à Casablanca, à Bou Znika, chez les Doukkala);

Plusieurs arrêtés du Directeur Général des Travaux Publics relatifs à des enquêtes aux fins de délimitation (Camp Boulhaut), ou à la circulation sur les pistes (rive gauche du Sebou), ou à l'exploitation de bacs (sur le Sebou, sur l'Ouergha, à Si Allal Tazi);

De fréquentes réunions du *Comité de Législation* ont été consacrées d'autre part à l'examen de textes importants touchant la conservation et l'exploitation des forêts, la chasse, les associations syndicales de propriétaires, le droit des pauvres;

On peut signaler, enfin, dans la *partie non officielle du Bulletin Officiel* : des Statistiques sur les principales céréales et graines exportées du Protectorat de 1912 à 1916 inclus, sur le trafic des primes d'encouragement à l'élevage de la race chevaline en 1917.

B) DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES

1° Bureau de l'Administration Générale

Affaires Générales. — Deux circulaires ont été envoyées aux Commandants de Régions. La première, relative au transport des indigents par chemin de fer, attire l'attention des autorités locales sur l'intérêt qu'il y a à ne délivrer des réquisitions à titre remboursable qu'aux personnes se trouvant en état d'indigence absolue et justifiant de la nécessité du transport.

La seconde est relative aux appels à la charité en faveur de la Belgique et des Belges.

Examen des projets de Dahir réglant la chasse et la circulation des automobiles. Deux notes ont été adressées au sujet de ces textes au Service des Etudes Législatives.

Préparation des budgets du Bureau de l'Administration Générale, de l'Assistance Publique et des Contrôles Civils.

Assistance. — Etude du projet de Dahir sur le droit des pauvres reprenant sur de nouvelles bases plus équitables l'impôt créé par le Dahir du 25 mai 1916. Le nouveau texte a surtout pour but d'atteindre plus facilement les spectacles où le prix du divertissement est compris dans la valeur de la consommation.

Examen de demandes de reconnaissance d'utilité publique émanant de la Société de bienfaisance et de la Goutte de Lait de Casablanca.

Associations. — Examen des statuts d'une Société de secours mutuels « Les Vétérans du Maroc. »

Deux groupements ont été autorisés : « La Société Amicale des fabricants de liqueurs et spiritueux » et « L'Automobile Club Marocain ».

SERVICE PÉNITENTIAIRE. — *Préparation du budget du Service pour l'exercice 1918.* — Le Service Pénitentiaire poursuit la création d'un jardin potager de 2 à 3 hectares à Meknès, sur un terrain makhzen demandé au Service des Domaines. Cette création aurait l'avantage d'employer les détenus à la culture des produits qui entrent pour une grande partie dans leur alimentation et ferait réaliser de notables économies au Budget du Protectorat. Cette expérience déjà tentée à Salé a donné les meilleurs résultats.

Travail des détenus. — Les ateliers de nattes ont fonctionné normalement à Rabat et à Fez. La production journalière est de quatre nattes par établissement. Un atelier de ce genre sera incessamment installé à la prison de Meknès et occupera tous les détenus qui ne peuvent être employés à l'extérieur.

Les différents établissements pénitentiaires continuent à fournir aux Services Municipaux un contingent assez nombreux de détenus qui sont employés à des travaux de voirie. Il devient par suite très difficile de répondre favorablement aux demandes de main-d'œuvre pénale formulées par les colons. Le groupement sous le contrôle du Service Pénitentiaire des indigènes actuellement détenus dans les geôles des Caïds ou des Bureaux de Renseignements permettrait de mettre à la disposition de l'agriculture une main-d'œuvre utile et d'assurer par là même des recettes appréciables à l'Etat.

Travaux agricoles. — A Ali-Moumen, les récoltes sont terminées et les résultats obtenus sont satisfaisants. Ce pénitencier a produit cette année : 352 quintaux d'orge ; 32 quintaux de lentilles ; 29 quintaux de pois chiches ; 30 quintaux d'oignons ; 500 quintaux de blé ; 48 quintaux de pommes de terre ; 57 quintaux de fèves.

Au pénitencier de Mazagan, des travaux de défrichement ont été entrepris pour permettre l'utilisation d'un certain nombre d'hectares dès la prochaine campagne agricole.

2^o Inspection et Bureau des Municipalités

Législation et administration municipale. — Projet d'arrêté viziriel sur la police des abattoirs. Projet de Dahir sur les associations syndicales de propriétaires ;

Instruction à Marrakech relatives à l'aménagement général de cette ville ;

Instruction à Rabat sur l'application du plan Prost ;

Fixation du périmètre fiscal de Salé. Fixation du périmètre municipal des villes de Safi et de Fez.

Finances Municipales. — L'Inspection a envoyé dans les Services Municipaux une circulaire, avec des modèles, en vue de l'établissement des Comptes Administratifs des ordonnateurs qui serviront à l'établissement des Budgets additionnels.

Diverses taxes ont été créées dans plusieurs municipalités (balayage, véhicules, droits de colportage, de stationnement, contributions riveraines).

Plusieurs rôles relatifs à la perception des taxes pour 1917 ont été approuvés et rendus exécutoires.

Droits de Portes. — Il a été procédé à l'installation des Droits de Portes en régie dans les villes de Fez et d'Azemmour.

Des questions de principes intéressant la Direction des Travaux Publics et l'Intendance ont été réglées.

L'importance croissante prise par cet impôt a rendu nécessaire la création d'un emploi de Contrôleur des Régies Municipales.

Les perceptions du mois sont en légères augmentations sur celles du mois précédent.

C) SERVICE DES DOMAINES

PARAGRAPHE PREMIER. — *Location.* — Le rapport de mai 1917 exposait les raisons économiques pour lesquelles certains des terrains domaniaux de culture, dont la situation juridique était définitivement apurée, seraient mis en location pour trois ans, à compter du 1^{er} octobre prochain.

Ces adjudications ont eu lieu dans certains Contrôles ; dans d'autres, elles interviendront au cours du mois d'août.

Les résultats dès à présent connus sont ceux des régions de Meknès, de la Chaouïa Nord, et d'une partie des Doukkala.

A Meknès, cinquante cinq terrains ont été loués pour un loyer annuel total de 22.610 pesetas.

En Chaouïa, cinquante neuf immeubles de la Tribu des Oulad Ziane et quarante et un de la Tribu des Mediouna ont été loués aux enchères pour trois ans et ont produit une somme totale annuelle de 21.000 francs, contre 11.050 francs en 1916, soit une plus-value de 9.950 francs.

Dans les Doukkala, huit terrains des Oulad Fredj et Aounat, trois des Oulad Bou-Aziz, vingt cinq des Oulad Amrane, dix des Oulad Bou Zerara et vingt des Oulad Amor, soit au total soixante six terrains, ont été mis en location. Le produit de cette adjudication a dépassé 80.000 pesetas, soit une plus-value de 10.000 P.H. de location par rapport aux chiffres atteints par les mêmes terrains pour la campagne agricole 1916-1917.

§ II. *Reconnaisances et restaurations d'immeubles.* — Les travaux de reconnaissances du patrimoine domanial se poursuivent malgré la réduction du personnel du Service des Domaines.

En dehors des opérations de délimitation selon la procédure du Dahir du 3 janvier 1916, et dont il a été longuement question dans le rapport de juin précédent, on peut citer, parmi les propriétés dont la reconnaissance a été entreprise : le bled Haoudh Amara à Fez, le Domaine d'Askejour à Marrakech, et 27 parcelles dans la Tribu des Oulad Ziane dont les plans ont été levés et font ressortir une superficie approximative de 450 hectares.

Les travaux de réfection continuent dans la région de Marrakech. La restauration des boutiques de la place des Ferblantiers et de la porte voisine est terminée ; le curage de sources assurera la conservation des belles oliveraies makhzen de la banlieue.

Parmi les travaux d'entretien courant, il y a lieu de mentionner les importantes réparations effectuées à divers immeubles de Fez-Djedid, notamment le nettoyage des égouts, la construction de canalisation et le curage des conduites d'eau du Roua Caid Faradji, du Dar Caïd Bouchta et de Dar Beni Addès.

D) SERVICE DE LA CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

A raison des mesures prises pour assurer l'application régulière des prescriptions du nouveau décret du 2 mai 1917 (10 Redjeb 1335), qui a imparti un délai maximum de quatre mois pour la publication des avis de clôtures de bornages à compter des opérations de délimitation, il a été possible dans le courant de ce mois de publier un assez grand nombre d'avis de clôtures pour les propriétés bornées en avril dernier, soit dans un délai de trois mois environ.

Ainsi qu'il a été indiqué, les bornages eux-mêmes ne peuvent être effectués qu'au fur et à mesure des disponibilités en personnel. Quarante deux nouveaux bornages ont été ainsi effectués en juillet.

La Conservation d'Oudjda a poursuivi sa propagande active en vue de vulgariser le régime de l'immatriculation au Maroc Oriental. De nombreux renseignements pratiques ont été fournis aux propriétaires fonciers, mais les colons sur les instances desquels ce bureau a été cependant ouvert, paraissent encore hésiter à adopter le nouveau régime foncier, dont ils ne connaissent pas le mécanisme, assez différent de celui appliqué en Algérie. L'expérience seule leur permettra de se rendre compte de sa supériorité indéniable. Une réquisition intéressant une propriété indigène a été déposée à ce bureau.

Les dossiers litigieux transmis aux Tribunaux s'élèvent à dix. Deux affaires d'immatriculation ont été solutionnées par ces juridictions au cours du mois.

Le nombre des réquisitions déposées en juillet s'est élevé à cinquante cinq sur lesquelles dix intéressent des propriétés indigènes. Il a été établi vingt-six titres fonciers, portant sur 1.569 hectares d'une valeur déclarée de 1.510.000 francs. Ces chiffres sont légèrement supérieurs à la moyenne des mois précédents.

E) SERVICE DES ANTIQUITÉS, BEAUX-ARTS ET MONUMENTS HISTORIQUES

I. — Fez

Dar Adhiel. — Le zelligeage des marches de l'escalier du rez-de-chaussée au 1^{er} étage est terminé ; les plâtriers sculpteurs ont continué les frises et les corbeaux du 1^{er} étage, les plâtriers ont terminé l'enduit badigeon de la galerie sur patio (1^{er} étage), de l'escalier du rez-de-chaussée au 1^{er} étage ; les maçons ont fait les reprises d'enduit chaux et sable au rez-de-chaussée ; les menuisiers ont terminé le remplacement des chevrons au plancher haut du rez-de-chaussée, continué la reprise des bois extérieurs du patio et la confection des moucharabiéhs et menuiseries neuves.

Le nettoyage du 1^{er} étage a été fait ainsi que les reprises de zelliges et le zelligeage de l'escalier de service de l'entresol au 1^{er} étage.

Résidence. — Travaux d'entretien courants.

Medersa El Attarine. — Mise en place de l'échafaudage spécial permettant de monter la façade de gauche et remontage de l'auvent face à la Mosquée.

Medersa Bou Anania. — On continue la réfection de l'auvent de la porte d'entrée et la sculpture des bois et des consoles à remplacer. Continuation de la reprise des zelliges des piliers du patio ainsi que la réfection des moucharabiehs dans le pourtour du patio. Sculpture de la frise et des plâtres dans la Kouba Sud-Ouest.

Medersa Saharidj. — Travaux de sculpture des consoles de bois à remplacer.

II. — Meknès

Palais du Sultan. — Continuation des travaux de réfection des toitures de tuiles vertes et terrasses des chambres des Chérifats et habitation du Sultan.

Reconstitution de la Cour intérieure : terrasses et couvertures de Douria-Fassia.

Voute Sidi Nojar. — Commencé les travaux de consolidation de la voute.

III. — Volubilis

Dès la dernière semaine du mois de juin, les travaux ont été considérablement ralentis pour deux raisons : l'augmentation des chaleurs, puisque ces jours derniers, le thermomètre a constamment accusé une moyenne de 40°8, avec un maximum de 46°1, et la stricte observance, par les manœuvres indigènes, du jeûne du Ramadan.

Les travaux ont été répartis en deux chantiers. Le premier a continué le déblaiement de la portion des ruines comprise entre le *Cardo* et la maison du chien, sans autre découverte pour l'instant qu'un mur qui s'étend du Nord au Sud sur une longueur de quatre mètres environ.

Le second chantier, qui poursuit en principe le dégagement du *Cardo*, a dû déplacer la voie Decauville à six mètres à l'est de celle qui longeait l'Arc de Caracalla et se dressait à plusieurs mètres au-dessus du sol de cet édifice. L'établissement de cette nouvelle voie ferrée a permis de fixer un précieux point de repère en déterminant par des sondages la limite méridionale de l'édifice aux colonnes.

Ces sondages ont révélé la présence d'un escalier de quatre marches par lequel on descendait, de la place ou de la rue, à l'intérieur de l'édifice.

Ils ont en outre mis au jour la moitié inférieure d'une statue en marbre blanc, un peu plus grande que nature, qui représente un personnage debout, drapé dans son manteau, la jambe droite appuyée contre un autel.

Cette statue, la première de cette importance qu'on ait trouvée ici, offre pour l'histoire des fouilles de Volubilis un intérêt des plus appréciables.

IV. — Rabat

Palais du Sultan. — Suite et continuation des travaux neufs, construction d'une salle à manger, salle du Conseil, bibliothèque, vestibules, escaliers et dépendance. Terminaison de la cour du Méchouar ; construction d'une fontaine et plantation d'arbres. Construction d'une ménagerie à cinq cages au palais dans le grand riad ; travaux divers d'entretien.

Medersa. — Suite de travaux d'entretien, devis établi pour divers aménagements intérieurs.

V. — Casablanca

Terminaison du palais de S. M. le Sultan ; suite des plantations du jardin.

Rapports avec les municipalités pour l'examen et le contrôle de nombreux projets de construction dans les villes indigènes.

F) SERVICE DES EAUX ET FORÊTS

a) *Travaux de défense contre l'incendie.* — Forêt de Mamora : Continuation des travaux d'ouverture des tranchées D et D 1. Elargissement et réfection partielle de la tranchée B 3. Tracé de la tranchée centrale entre l'Oued Tourhza et Bouiret Cherad.

b) *Travaux d'amélioration.* — Les travaux de recépage en régie ont été continués dans la forêt de Camp-Boulhaut et ont porté sur 40 hectares environ.

c) *Démasclages.* — Ces travaux, commencés pendant le mois de juin, ont été continués pendant le mois de juillet. Jusqu'à ce jour, 38.000 arbres ont été démasclés en forêt de Mamora, 30.000 dans la forêt de Camp-Boulhaut et 15.000 dans la forêt des Sehoulis.

d) *Routes, Chemins, Ponts.* — Continuation des travaux d'ouverture de la route forestière de Sidi Bettache à Sidi Yahia (forêt des Zaërs). Un raccord de 220 mètres de longueur a été ouvert en forêt de Mamora au chabet Sidi Kadi Haja.

e) *Maisons forestières et baraquements.* — Amélioration de postes forestiers. — Les travaux de construction du pavillon forestier de Kenitra, destiné au logement du Chef de la Circonscription forestière, ont été commencés.

Achèvement du deuxième groupe de maisons forestières d'Aïn Jorra.

Deux puits sont sur le point d'être terminés, l'un à Sidi Hamira, l'autre à Dar ben Hacine.

B) *Exploitations.* — a) *Fabrication du charbon.* — Cette fabrication a été continuée en régie, dans les mêmes conditions que pendant les mois précédents ; les adjudicataires de la fourniture du charbon aux villes de Rabat et de Salé ont, d'autre part, commencé leurs exploitations.

b) *Récolte du Tanin.* — Quatre cents quintaux ont été récoltés en régie et délivrés dans le courant du mois.

c) *Exploitation du Cèdre et du Chêne-vert.* — Cette exploitation a été continuée dans les mêmes conditions que pendant les mois précédents. Certains chantiers, toutefois, n'ont pu fonctionner en raison du Ramadan.

La production a atteint 6.078 madriers de cèdre ; en outre 110 mètres cubes de bois de chêne-vert ont été équarris.

C) *Divers.* — a) *Législation.* — Le Service a établi une législation complète de la chasse, qui a été discutée par le Comité de Législation et entrera en vigueur dès cette année.

Le projet de Code Forestier Marocain a également été soumis à l'examen de ce Comité qui l'a adopté.

b) *Incendies.* — Un incendie a eu lieu en forêt de Mamora, les 11, 12 et 13 juillet. Cet incendie, dû à la négligence des charbonniers indigènes, a parcouru environ 4.000 hectares.

La partie de forêt parcourue par le feu était constituée presque entièrement par une futaie très clairière où le sous-bois faisait presque entièrement défaut. Le feu n'y a trouvé comme aliment que des herbes sèches et n'a fait que passer très rapidement. Aussi les arbres ont-ils en général peu souffert. Les dommages sont plus grands dans la partie Sud et la partie Sud-Est où se trouvait un taillis de 3 à 10 ans, très serré par places.

c) *Etat sanitaire.* — L'état sanitaire actuel en forêt de Mamora est très mauvais. Le paludisme a décimé les chantiers dans la proportion du tiers à la moitié et six préposés forestiers ont du être hospitalisés. La Direction du Service de Santé a mis à la disposition du Service Forestier une certaine quantité de quinine destinée à être répartie entre les différents chantiers qui travaillent en forêt.

En raison de cet état sanitaire, les travaux n'ont pu être poussés, d'une façon générale, aussi activement qu'au cours des mois précédents.

1° DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

A) SERVICE DES IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS

1° *Impôts directs et taxes assimilées.* — *Tertib 1915 et 1916.* — Une situation des restes à recouvrer au 30 juillet a été établie. Des relevés nominatifs des articles impayés ont été demandés à chaque Région en vue de hâter l'apurement de ces restes.

Tertib 1917. — Le Service a organisé le fonctionnement des Centres de confection de rôles et quittances à Fez, Casablanca et Marrakech.

Des mesures ont été prises pour activer la mise en recouvrement de manière à la faire coïncider avec la réalisation de la récolte par les indigènes et faciliter ainsi le paiement à ces derniers.

Une circulaire a été adressée sur cet objet aux Commandants de Régions et aux Contrôleurs Civils.

Taxe urbaine. — *Villes de Fez, Taza, Rabat, Meknès, Mogador.* — Continuation des opérations de recouvrement de la Taxe de 1916.

Villes de Safi et Mazagan. — Commencement des opérations de recouvrement de la Taxe de 1916.

Villes de Salé, Kenitra, Azemmour. — Mise en recouvrement de la Taxe de 1917.

Ville de Casablanca. — Confection des rôles et avertissements en vue de la mise en recouvrement de la Taxe de 1916.

Etude et solution de diverses réclamations relatives aux taxes antérieures à 1916.

Ville de Rabat. — Confection des rôles, avertissements et quittances en vue de la mise en recouvrement de la Taxe de 1917.

Travaux d'apurement des rôles de 1916 et années antérieures.

2° *Impôts indirects.* — Etude des demandes de détention d'alambics, de créations de distilleries et d'importations d'alcools.

Mise au point de divers arrêtés viziriels relatifs à l'alcool.

Etude d'un projet de Dahir autorisant les pharmaciens à recevoir des alcools et autres produits pharmaceutiques à base d'alcool (non exclusivement médicamenteux) et rédaction d'un rapport à l'appui du dit projet.

Etude d'un projet de Dahir soumettant la saccharine et autres substances édulcorantes à un droit de consommation.

Instructions sur le recouvrement de la Taxe de permis de chasse.

3° *Divers.* — Mise au point d'un projet de législation sur la Taxe de Guerre.

Préparation d'une Instruction Générale sur la comptabilité des Sociétés indigènes de Prévoyance.

B) SERVICE DU BUDGET ET DE LA COMPTABILITÉ

Au cours du mois de juillet, le Service du Budget a commencé l'établissement du compte administratif de l'Exercice 1915-1916 et la préparation du Budget de 1918.

C) INSPECTION ET SERVICE DE L'ENREGISTREMENT

Enregistrement. — En dehors du règlement des affaires contentieuses, le Service a collaboré à un projet de Dahir et d'arrêté Viziriel relatif à la perception du droit des pauvres au moyen du Timbre.

Une circulaire a été adressée aux Receveurs pour préciser les conditions d'application du Dahir du 14 mai 1916, sur le visa des mutations immobilières.

Les recettes du mois de juin se sont élevées à 44.298 fr. 87 et 25.118 P. H. 12 ; plus encore que le mois précédent, elles accusent une augmentation appréciable sur la moyenne des produits mensuels.

2° DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS

I. — ROUTES ET PONTS

Le tableau ci-annexé résume la marche des travaux de Routes pendant les six premiers mois de 1917.

Au cours de ce semestre, 275 kilom. 7 ont été livrés à la circulation, soit une moyenne de plus de 45 kilomètres par mois: 69 kilom. 7 nouveaux ont été mis en chantier et 78 à l'étude.

Plus de la moitié du réseau de routes principales projeté est livré à la circulation: 213 kilomètres seulement sur 2.069 sont encore à l'étude. Au cours des mois de juillet et d'août, ce chiffre sera réduit à une centaine de kilomètres environ par la mise en adjudication du dernier lot de la route n° 14, par celle de la section El Aïoun-Taourirt de la route n° 16, et par le dernier lot de la route en zone française de la Route de Rabat à Tanger.

II. — TRAVAUX MARITIMES

Section I. — Ports

1° *Ports de Mehdyia-Kenitra et Rabat-Salé.* — Rien à signaler. On continue l'achèvement des travaux en cours, mais le concessionnaire n'a encore pris aucune mesure d'exécution pour la réalisation de son programme malgré les instances de la Direction Générale des Travaux Publics.

2° *Port de Fedhala.* — Rien à signaler.

3° *Port de Casablanca.* — La Grande Jetée a été avancée de 24 mètres pendant le mois de juillet, ce qui porte sa longueur à 746 mètres. Le mur de garde atteint le P. M. 710.

La jetée Est vient d'être achevée. Le port intérieur est désormais fermé; une passe de 110 mètres ménagée entre la jetée Ouest et la jetée Est y donne accès.

Les mesures d'exécution sont prises pour aménager le quai Est qui doit permettre les opérations à quai des navires qui accostent. Déjà on a exécuté l'arrimage sur une longueur de 60 mètres des sacs de béton qui doivent servir de fondation au mur de quai.

On a continué le remblaiement du terre-plein extérieur Ouest: 2.900 mètres cubes de sable y ont été transportés.

Par suite du retard dans l'arrivage du ciment, la fabrication des blocs artificiels a été suspendue pendant 6 jours, mais par suite de la perte en rade du « Trasyboulos » qui avait encore les 1.700 tonnes de ciment qu'il apportait, la fabrication sera interrompue de nouveau à partir du 26 juillet, car il ne restera plus que 500 tonnes environ de ciment en magasin, quantité qui sera réservée à l'avancement de la Grande Jetée, en utilisant les blocs déjà approvisionnés, et à l'exécution des quais du terre-plein Est.

Le montage du titan électrique est terminé; des essais de fonctionnement à vide ont eu lieu. On va procéder à la pose de la canalisation électrique qui permettra ensuite d'exécuter les essais de résistance.

L'ossature du chaland porte blocs de 300 tonnes est presque terminée.

4° *Port de Mazagan.* — Continuation des maçonneries des deux jetées et du mur de quai, et du remblaiement des terre-pleins.

On finira au cours de la prochaine forte marée les bétons de fondation du musoir de la jetée Nord et la fondation de la jetée transversale du Sud.

5° *Port de Safi*. — La digue est terminée sur toute sa longueur sauf le parapet. Le terre-plein l'est également.

L'avant-projet du nouveau port à barcasses est dressé. Le projet d'une première tranche de travaux se montant à 300.000 francs vient d'être approuvé par le Comité Spécial de Tanger. Ces travaux consistent en la construction de nouveaux terre-pleins prolongeant ceux de l'entreprise en cours.

Les démolitions nécessitées par le dégagement de la douane sont terminées et le chemin de ronde est ouvert. On procède au ravalement des bâtiments, à la remise en état des façades dégagées.

6° *Port de Mogador*. — On a commencé les maçonneries de la jetée Ouest et de la cale de hâlage. On a attaqué la jetée transversale.

Les fondations de la jetée Ouest arrivent à 260 mètres de l'origine. On a continué aussi les remblaiements des terre-pleins avec les sables de la darse.

7° *Port d'Agadir*. — Les travaux du port abri sont en pleine activité. Trois cents ouvriers sont en chantier. L'avancement du massif central de la jetée est de 60 mètres. On a commencé la fondation du mur de quai. La carrière donne de bons produits et notamment certains blocs de trois tonnes.

Le matériel de grue est attendu d'Angleterre. Un titan a été commandé pour l'immersion des blocs.

Section II. — Phares et Balises

Phare de Mehdyia. — La tour est terminée. On achève les maçonneries du bâtiment principal des logements pour gardiens.

Phare de Rabat. — La question de l'emplacement est toujours en suspens.

Phare d'El Hank, à Casablanca. — Les travaux sont terminés; on attend toujours la lanterne encore à l'usine.

Feu de port des Roches Noires, à Casablanca. — Les formalités d'expropriation de terrain sont achevées. Les travaux vont commencer.

Phare de Mazagan. — Rien à signaler. Le phare est prêt à fonctionner.

Feu de Direction de Sidi M'sba, près Mazagan. — Prêt à fonctionner.

Phare du Cap Cantin. — Prêt à fonctionner.

Feu d'alignement de Mogador. — Les travaux de la tour et des bâtiments sont très avancés.

Phare du Cap Sim. — Les travaux de la tour et des bâtiments sont commencés.

Section III. — Aconage

Aconage concédé (Kenitra, Rabat, Casablanca). — Rien à signaler.

Aconage en régie directe (Mazagan, Safi, Mogador). — La période d'exportation des céréales bat son plein.

A Safi, les stocks accumulés ne sont pas expédiés avec la célérité désirable par suite du manque de bateaux.

L'exposé ci-dessous indique les exportations de Safi pendant le mois de juillet :

Le 1^{er} juillet, 250 tonnes céréales ; le 2, balles laine ; le 3, 276 tonnes ; le 4, pas de navire ; le 5, 340 tonnes ; le 6, 330 tonnes ; le 7, 340 tonnes ; le 8, 252 tonnes ; le 9, 510 tonnes ; le 10, 350 tonnes ; le 11, 270 tonnes ; le 12, 77 tonnes ; les 13, 14, 15, 16, 17, 18, pas de bateau ; le 19, 185 tonnes ; le 20, 570 tonnes ; le 21, Aït Seghir ; le 22, 809 tonnes ; le 23, 840 tonnes ; le 24, 693 tonnes ; le 25, 320 tonnes ; les 26 et 27, pas de bateau ; le 28, 403 tonnes ; le 29, 600 tonnes ; le 30, 475 tonnes ; le 31, pas de bateau. Total : 7.860 tonnes de céréales.

III. — CHEMINS DE FER A VOIE NORMALE

a) Etudes faites directement par la Direction Générale des Travaux Publics

Ces études portent sur la ligne de Kenitra à Petitjean et sur celle de Rabat à Kenitra.

La ligne de Kenitra à Petitjean, longue de 85 kilomètres, est divisée en deux lots d'une longueur respective de 41 et de 44 kilomètres ; le premier est prêt à être mis en adjudication ; le projet d'exécution du second est sur le point d'être terminé.

On continue la rédaction du projet d'exécution de la ligne de Rabat à Kenitra.

b) Etudes faites par la Société d'Etudes de Chemins de fer (P.-L.-M., P. O., Compagnie Générale du Maroc) sous le Contrôle de la Direction Générale des Travaux Publics

Casablanca-Rabat (85 kilomètres). — Le projet d'exécution d'un lot entre Rabat et l'Oued Ykem est en cours de rédaction. Les études se poursuivent sur le reste du tracé.

Casablanca-Marrakech (250 kilomètres). — Le nivellement de précision est terminé sur 110 kilomètres à partir de Casablanca et sur 35 kilomètres à partir de Mechra ben Abbou vers Marrakech.

L'implantation de la ligne de base et le plan coté sont exécutés sur 88 kilomètres à partir de Casablanca et sur 15 kilomètres à partir de Mechra ben Abbou.

Le rapport du plan coté est fait sur 80 kilomètres.

Tanger-Fez (zone française). — Premier lot : De la frontière à un point situé à mi-distance entre Arbaoua et Souq el Arba. Le plan tachéométrique est levé et le tracé étudié.

2^{me} lot : De ce point à la culée rive gauche du pont sur le Sebou à Mechra bel Ksiri. Le tracé est implanté et les profils levés. On étudie une variante pour la deuxième moitié du lot.

3^{me} lot : De Mechra bel Ksiri à l'entrée de la gare de Petitjean. Le projet est prêt à être mis en adjudication. Cette adjudication est réservée.

4^{me} lot : De Petitjean à l'Oued Roumane (lot de Bab Tisra). Les travaux sont commencés.

5^{me} lot : De l'Oued Ouislane à l'Oued Chedjra. Le lot sera mis en adjudication le 6 octobre 1917.

6^{me} lot : De l'Oued Chedjra à l'Oued Aïouj. Le projet d'exécution est en cours de rédaction.

7^{me} lot : De l'Oued Aïouj à l'Aïn Taoudjat. Les opérations et sondages sont terminés.

8^{me} lot : De l'Aïn Taoudjat à Fez. Le projet d'exécution est en préparation.

Renseignements généraux. — La question de la réalisation du programme de chemins de fer à voie normale des lignes autres que celle de Tanger à Fez : concession ou construction directe, est encore soumise à l'examen du Parlement.

IV. — TRAVAUX DIVERS EXÉCUTÉS PAR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Section I. — Travaux Municipaux exécutés sur Fonds d'Emprunt

1^o *Ville de Fez*. — a) Route de Bab Segma à Bab Fetouh (8 kilom. 720 mètres) (tour de Fez section Nord). Les travaux viennent d'être terminés.

b) Travaux de voirie dans la Ville Nouvelle. — Les travaux de prolongement de l'Avenue A et de la rue reliant cette avenue à Dar Mahrès sont terminés.

Les maçonneries de l'égout collecteur (1.600 mètres) sont terminées. L'égout franchit l'Oued Zitoun sur un aqueduc de 17 mètres d'ouverture. Cet ouvrage est sur le point d'être terminé. Un autre pont aqueduc de 11 mètres 40 d'ouverture est également en construction.

Les travaux de construction de l'égout de Bou Ameïr ont été mis en adjudication le 12 juillet.

Les travaux d'adjudication des rues F, G, H, J, K, O, viennent d'être mis en adjudication ainsi que ceux de la route de Bab Jiad à Dar Marhès. Ils sont en bonne voie d'exécution.

2° *Taza*. — On continue la construction d'un certain nombre de rues dénommées A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, ainsi que les travaux d'adduction d'eau.

3° *Ville de Meknès*. — Les travaux du Boulevard de jonction sont très avancés; le blocage est posé sur toute la longueur.

On continue les travaux d'aménagement de rues dans la Ville Nouvelle.

4° *Ville de Kenitra*. — On achève l'exécution du programme des divers travaux de voirie entrepris. On étudie les projets d'adduction d'eau et d'égouts.

5° *Ville de Rabat*. — Le cylindrage de la chaussée de l'Avenue de la gare de Temara à Bab Rouah est terminé jusqu'à la gare. On continue les travaux de règlement des trottoirs. Les travaux de terrassement et d'approvisionnement de matériaux des voies en construction dans l'Agdal sont sur le point d'être terminés.

Distribution d'eau. — Les travaux de la chambre de jaugeage et le creusement de la galerie filtrante sont poussés avec activité. Les venues d'eau y sont très abondantes et font présager une augmentation considérable du débit par rapport à celui que fournissait le captage actuel.

Les tranchées de la conduite d'aménée sont attaquées sur 3.750 mètres et terminées sur 2.650 mètres. On poursuit le moulage des tuyaux. La longueur terminée est de 7.750 mètres. La longueur totale des souterrains percés est de 1.880 mètres; il ne reste que 153 mètres à percer. On continue l'exécution des réservoirs.

Distribution d'énergie électrique. — L'usine génératrice de Salé est en construction. On continue la pose des pylônes sur l'avenue de Casablanca et l'avenue Marie-Feuillet.

6° *Ville de Casablanca*. — Les principales entreprises en cours sont :

1° Le boulevard de Lorraine dont le cylindrage est à peu près terminé ;

2° L'assainissement du quartier Nord de la Ville arabe; le réseau d'égout est achevé; les rues seront achevées en septembre ;

3° La construction du collecteur du quartier Est et l'assainissement des marais d'Aïn Bourdja; les travaux seront terminés fin août ;

4° L'aménagement du boulevard de Sour Djedid prolongé et des rues du quartier de la T. S. F. Travaux très avancés ;

5° La construction du boulevard Front de Mer entre Sidi Belhout et l'avenue de la Marine; les maçonneries sont achevées, on continue le remblaiement ;

6° La construction d'un égout entre l'Ecole franco-arabe et Sour Djedid. Les maçonneries sont en cours ;

7° La construction d'un égout boulevard d'Anfa entre la rue du Capitaine Hervé et le boulevard de 36 mètres. Les travaux, commencés le 15 juin, sont poussés activement ;

8° L'aménagement du boulevard de la Gare entre la rue du Marabout et le boulevard Circulaire. Les travaux viennent d'être adjugés et marchent normalement.

On vient de commencer les travaux de voirie du village indigène de Fort-Provost.

Travaux à l'étude. — 1° Couverture de l'Oued Bou Skoura jusqu'au Boulevard Circulaire ;

2° Aménagement du quartier Gautier ;

3° Assainissement de l'Oued Kourea.

Plan de Casablanca. — 1° *Lever du plan actuel* : a) A l'intérieur du Boulevard Circulaire, le levé est fait et rapporté.

b) A l'extérieur du Boulevard Circulaire. — Sont en cours : le rapport de la région comprise entre le boulevard Circulaire, la route de Mediouna, la ligne de crête du Fort Provost, le Fort Ihler, l'avenue du Général d'Amade prolongée ; le rapport de la région comprise entre l'Oued Guerea, l'avenue de Mers-Sultan, le Fort Ihler, l'avenue du Général d'Amade.

2° *Plans d'aménagement.* — a) On prépare au bureau le plan d'aménagement du quartier du Camp Turpin, entre le quartier de la T. S. F., du Boulevard Circulaire, le quartier Gautier, le Boulevard de 36 mètres.

Il a été remis à M. Prost, Architecte Chef du Service des Plans de Ville, pour arrêter le tracé des rues : la région comprise entre le quartier du Centre et le boulevard d'Anfa.

Sont à l'enquête : le quartier de la Gare, le quartier de la Plage, le quartier du Parc.

On a soumis à l'approbation de S. M. Chérifienne : le plan d'élargissement du Boulevard du 4^{me} Zouaves, le plan du quartier Est de la Place des Services Administratifs.

7° *Ville de Mogador.* — Les travaux du premier lot d'égouts sont très avancés : l'émissaire est achevé sauf la partie en mer qui sera achevée au moment des fortes marées. Le collecteur principal est terminé sur 210 mètres et le collecteur secondaire sur 80 mètres.

Les travaux du second lot sont adjugés et vont être attaqués.

8° *Ville de Marrakech.* — On a terminé les travaux d'aménagement de la rue de la Poste et de l'Arset el Maach, ainsi que la porte Koutoubia-Djedid.

3° DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

A) SERVICE DE L'AGRICULTURE

Situation agricole. — Le mois a été généralement très chaud ; sur la côte on a eu à enregistrer que quelques jours de siroco, mais à l'intérieur un vent très chaud de Sud et d'Est a soufflé dans certaines stations pendant douze à quinze jours. Les précipitations atmosphériques, nulles sur la côte, ont été excessivement faibles dans les postes de l'intérieur. Les cours d'eau sont à l'étiage.

• Les herbages sont complètement desséchés, seuls les abords des cours d'eau offrent encore un peu de verdure aux animaux qui doivent se contenter de la nourriture qu'ils trouvent dans les chaumes. Malgré, tout l'état d'embonpoint est encore satisfaisant et l'état sanitaire reste excellent.

La moisson des céréales est terminée dans presque toutes les régions et les dépiquages sont en cours. Les rendements semblent pouvoir être fixés respectivement à 9 et 11 quintaux pour le blé et l'orge, dans les Régions de Fez et de Meknès ; ils seraient inférieurs à ces chiffres dans le Gharb et à peine moyens, dans la région de Marrakech.

Les récoltes de maïs et de sorgho sont particulièrement bonnes dans les parcelles qui ont été protégées contre les criquets, dans l'ensemble pour ces deux céréales, la production sera sensiblement supérieure à celle de l'année dernière.

Les cultures de pastèques et de melons des environs de Rabat sont en pleine période de production et ont belle apparence. Les vignes indigènes, grâce à un traitement énergique, surtout à Salé, ont échappé cette année en partie aux atteintes du mildew.

Par contre, ce cryptogame a fait de grands ravages dans le vignoble de Bahlil (Région de Fez), où la récolte a été complètement détruite ; dans le Zerhoun, les dégâts bien que notables ont été moins accentués. La récolte des Doukkala sera également très réduite du fait des sauterelles et des criquets.

Par ailleurs, le siroco qui a soufflé pendant plusieurs jours au cours du mois, a causé une diminution générale de la récolte qui peut être évaluée à 50 %.

La récolte des olives s'annonce comme devant être bonne dans la région de Meknès, très moyenne dans la Région de Fez et très amoindrie par la coulure, les sauterelles et le siroco dans la Région de Marrakech.

Invasion de sauterelles. — La lutte contre les criquets a pris fin avec la disparition des derniers insectes qui ont pris leur vol vers le Sud, et les autorités régionales font actuellement procéder à la rentrée et à la remise en état du matériel.

Viticulture. — Les viticulteurs européens se plaignent de l'importance des diverses taxes qui grèvent la culture de la vigne et la circulation du vin ; une Commission doit se réunir prochainement qui examinera la légitimité de ces doléances.

L'inspection des vignobles indigènes du Zerhoun a permis de découvrir la présence de l'altise. A Bahlil et à Sefrou, une invasion de mildew a porté préjudice à la récolte ; mais il est permis d'espérer que les pulvérisations de bouillie cuprique qui ont été faites, arrêteront la propagation de cette maladie.

Prêts de semences. — Les achats de pommes de terre spécialement triées pour la semence se sont poursuivis sur divers points du Maroc, et, en y comprenant les stocks que le Gouvernement Français a consenti à voir exporter, il sera possible de répartir entre les agriculteurs un total de 4.500 quintaux. Les distributions commenceront vers le 15 août.

Le blé tendre qui doit être fourni par l'Oranie est déjà retenu en partie par des Syndicats agricoles qui ont garanti la livraison de semences dépiquées aux pieds des animaux. L'on sait, en effet, que ce mode de battage est moins nuisible à la germination ultérieure des semences que le passage à la machine, dont l'action violente brise une assez grande proportion de grains.

Colonisation. — Le Comité de Colonisation s'est réuni à deux reprises afin d'examiner dans leur détail les modalités suivant lesquelles pourront être aliénées les terres domaniales réservées à la colonisation française.

La location des terrains de culture maraîchère de Kenitra devant être transformée en vente au 1^{er} octobre prochain, il a été procédé à l'inspection des lots. Quelques attributaires seulement ont pleinement fait face aux obligations de mise en valeur qu'ils ont souscrites ; mais la plupart invoquent à leur décharge différentes circonstances défavorables qui ont exigé l'ajournement de leurs projets.

Une Commission a visité successivement 9 parcelles domaniales de la Région de Rabat, en vue de déterminer leur valeur et leurs aptitudes au point de vue de la colonisation.

De nouveaux groupements locaux de colons se sont constitués à Rabat et à Bou-Znika ; une Association est en voie de création à Safi. La Direction de l'Agriculture est tout naturellement en rapports suivis avec les intéressés qui lui demandent fréquemment de faire aboutir leurs vœux, et c'est ainsi que, au cours du mois de juillet, elle a eu à s'occuper du service postal à Darbel-Amri, de la construction d'un pont à Mechra-bel-Ksiri, des achats du Service de l'Intendance, etc.

Des arrêtés résidentiels ont renouvelé la composition des Chambres d'Agriculture de Rabat et de Casablanca, pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 1917 au 30 juin 1918.

Questions diverses. — Etude du taux d'extraction des blés et de la tarification des dérivés ; Réunion d'Echantillons agricoles pour la Foire de Bordeaux ; Paiement de la prime à la culture du blé tendre ; Main-d'œuvre pénale ; Prêt des mulets de l'Armée ; Récolement des besoins des colons en combustibles.

B) SERVICE DE L'HYDRAULIQUE ET DES AMÉLIORATIONS AGRICOLES

1^o *Service Central.* — a) *Améliorations agricoles.* — *Motoculture.* — Des pourparlers engagés, tant avec les colons qu'avec les industriels au sujet de la culture mécanique, il résulte que les préférences des uns et des autres vont vers la constitution d'entreprises de motoculture qui se chargeraient d'exécuter à façon chez les cultivateurs les différents travaux de culture.

En raison de l'élévation des prix des tracteurs et des combustibles, le prix de revient des labours à l'aide de la traction mécanique est de beaucoup supérieur à celui de la même opération

exécutée à l'aide d'animaux. L'Administration, désireuse néanmoins de favoriser l'emploi des tracteurs qu'elle considère comme un moyen d'augmenter les surfaces cultivées et par conséquent d'intensifier la production, a posé en principe qu'elle prendrait à sa charge la différence de prix que nous venons de signaler et qui peut être évaluée à 50 francs environ par hectare dans les terres fortes. Cette subvention serait accordée sous forme de prime aux entrepreneurs éventuels de motoculture sous réserve toutefois d'abord qu'elle ne serait applicable qu'aux hectares récupérés sur les surfaces incultes et ensuite que les tracteurs fonctionneraient par batteries. Des propositions dans ce sens ont été faites aux entrepreneurs dans une réunion qui eut lieu à Casablanca le 27 juillet. Un relevé des terres susceptibles d'être livrées à la motoculture chez les différents colons fut en même temps remis aux entrepreneurs qui, après examen des conditions de fonctionnement de leurs entreprises et des propositions de l'Administration, doivent faire connaître leurs intentions.

b) *Hydraulique*. — Expédition des affaires courantes et répartition dans les services régionaux. (Voir les différentes circonscriptions).

Le projet de Code des Eaux a été remis, par les soins du Service des Etudes Législatives, aux différents services intéressés qui doivent en étudier les dispositions avant de les discuter en Comité de Législation.

2° *Circonscription du Centre (Rabat)*. — Les études entreprises dans les Beni Hassen pour l'assèchement des marais de l'Oued Hamma sont terminées ; un avant-projet a été établi.

Les travaux d'assainissement de la merdja de Ksiri se poursuivent ; ils seront terminés avant la saison des pluies, du moins en ce qui concerne la dérivation des oueds Brohra et Chemna.

Une enquête et des études sur le terrain ont été exécutées à Kenitra en vue de l'assainissement des marais les plus voisins de la Ville, indiqués par la Direction Générale du Service de Santé comme des foyers importants de paludisme.

Les études d'alimentation en eau du centre de Petitjean ont été reprises ; des prospections d'eau vont y être incessamment exécutées et des pourparlers sont engagés en vue de l'exploitation du puits existant. Un projet d'irrigation du lotissement maraîcher de ce centre est à l'étude.

Circonscription du Nord (Fez). — L'Ingénieur de cette circonscription a pris possession de son poste dans le début du mois. Il a procédé à son installation et pris connaissance des différentes affaires d'Hydrauliques et d'Améliorations Agricoles en cours ou en instance dans les régions de Fez et de Meknès.

4° *Circonscription du Sud (Marrakech)*. — *Mission d'Etudes*. — Alimentation en eau de Marrakech : le report des levés tachéométriques des parties à aménager des différentes sources alimentant Marrakech a été achevé. Les projets de mise sous conduite des parties à ciel ouvert des trois sources habous sont en cours d'exécution. Soixante dix nouveaux jaugeages ont été opérés.

Des recherches minutieuses opérées sur l'Aïn Cherifiat de Bab Roob ont permis de déterminer les causes des diminutions importantes de débit constatées dans certaines retharas et ont démontré l'utilité de remplacer les retharas par des conduites étanches dans les parties non captantes. Des expériences directes seront d'ailleurs tentées pour vérifier ces renseignements.

C) SERVICE DE L'ÉLEVAGE

Malgré la raréfaction des pâturages, l'état du cheptel est encore très satisfaisant, l'état sanitaire est bon dans son ensemble.

Il faut signaler cependant une épizootie de *piroplasmose* bovine à Mechra-bel-Ksiri et à Marrakech, avec une mortalité de 33 % parmi les animaux atteints : le *piétin* sévit sur un troupeau de moutons de la région de Serrat ; la *variolo* des porcelets est toujours signalée, notamment à Boulhaut et à Kenitra, où les variolisations donnent toutefois de bons résultats.

Le chiffre des consultations indigènes a atteint le nombre de 1.238 ; 367 castrations ont été pratiquées par les vétérinaires du Service, malgré la chaleur.

Le groupe vétérinaire mobile de Marrakech a effectué une tournée chez les Sektana, les

les Gherraïa, les Ourika et les Mesfioua ; le Souk et Tnine des Ouriki est particulièrement important, et les transactions sur les bovins, ovins, caprins, ânes et mulets sont nombreuses. Plus de 150 moutons et chèvres et plusieurs taureaux sont sacrifiés à l'abattoir, le jour du Souk.

D) LABORATOIRE OFFICIEL DE CHIMIE DE CASABLANCA

a) *Service de la Répression des fraudes.* — Sur 93 échantillons analysés, 22 ont été reconnus falsifiés ou impropres à la consommation, soit 23 0/0. L'analyse de ces échantillons a nécessité 1.004 dosages ou recherches.

b) *Service des Douanes.* — Sur 76 échantillons analysés, 3 ont été signalés à l'attention des Contrôleurs des douanes, soit 4 0/0. L'examen de ces échantillons a nécessité 494 dosages ou recherches.

c) *Administrations du Protectorat.* — Quarante et un échantillons analysés ayant donné lieu à 275 dosages ou recherches.

Soit au total : 210 échantillons analysés ayant donné lieu à 1.763 dosages.

Analyses effectuées par le Laboratoire régional de Rabat :

a) Au cours du second trimestre 1917, 43 échantillons ont été examinés : 8 pour le Service de la Répression des fraudes ; 35 pour le Service des Douanes ;

b) Au cours du mois de juillet : 39 échantillons, 7 dont 2 reconnus mauvais, pour le Service de la répression des fraudes ; 32 (dont 2 arrêtés à l'importation) pour le Service des Douanes.

Usage de la saccharine. — Un projet de Dahir autorisant à titre provisoire l'emploi de la saccharine comme édulcorant a été soumis aux formalités de la promulgation, de façon à mettre notre législation sur les fraudes en harmonie avec celle de la métropole.

Contrôle des Eaux de Table. — Une réglementation a été préparée qui fixe les conditions auxquelles les eaux minérales, gazeuses, distillées, etc., pourront être livrées à la consommation. Le concours de la Direction du Service de Santé a été demandé, pour ce qui concerne le contrôle bactériologique de ces eaux.

E) SERVICE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Enquêtes diverses et Renseignements Commerciaux. — Tant pour rajeunir sa documentation que pour être en mesure de donner satisfaction aux demandes de l'autorité supérieure et de la Métropole, le Service des Etudes Economiques a ouvert plusieurs enquêtes, dont une, très complète, embrasse l'ensemble de l'actif commercial et industriel du Protectorat. Le développement constant de l'industrie de la minoterie a nécessité un nouvel inventaire des installations en exploitation ; une autre enquête a porté sur la consommation des diverses Régions en soufres de toutes qualités, en même temps qu'était recherchée la capacité de production et de consommation du pays en un certain nombre de produits de première nécessité au point de vue du ravitaillement général.

L'approche de la Foire de Rabat n'a pas été étrangère à une recrudescence des demandes courantes de renseignements d'ordre commercial. Ces demandes concernaient en particulier l'industrie des babouches, l'utilisation du chêne-liège, l'industrie du bâtiment, celle de la conservation des poissons, etc.

Ravitaillement du Protectorat et de la Métropole. — *Régime des importations et des exportations.* — L'étude méthodique des questions concernant le ravitaillement est de plus en plus à l'ordre du jour. Les arrivages de produits de première nécessité étant assurés dans des conditions qui préviennent toute difficulté immédiate, il a paru utile d'établir, en contre-partie, une évaluation aussi précise que possible de la consommation régionale. Des questionnaires portant désignation de tous les produits de grande consommation ont été adressés à cette fin aux Bureaux Economiques régionaux. En même temps, et comme plusieurs réclamations lui étaient parvenues au

sujet des difficultés de transport des marchandises originaires de France jusqu'aux ports marocains de débarquement, l'autorité supérieure, soucieuse d'y remédier, a chargé ce Service d'ouvrir une enquête sur la réalité des faits.

Le régime des exportations a subi de très légères modifications qui n'ont d'ailleurs été que la mise au point de certaines réglementations précédemment arrêtées. Le prix des sons, réservés à la consommation locale avant toute exportation, a été fixé à 9 francs le quintal. Il reste à fixer le contingent à conserver dans chacun des centres producteurs, et cette évaluation se poursuit à la diligence des Chefs des Services Municipaux intéressés.

La récente interdiction d'exportation des alpistes s'applique sans difficultés sérieuses. Quelques exportateurs, après avoir formulé des réclamations, se sont volontiers inclinés devant la nécessité des mesures prises.

Le Gouvernement du Protectorat recherche d'autre part sous quelles modalités pourrait être écoulee, au mieux des intérêts français, la surproduction marocaine en pâtes alimentaires.

La condition des importations de produits alimentaires reste satisfaisante. Les arrivages de riz ont toutefois subi quelques fluctuations qui, sans compromettre le ravitaillement immédiat, méritent de retenir l'attention.

Pour ce qui a trait aux matières premières et aux produits manufacturés, ce Service a fourni à l'autorité supérieure les derniers éléments d'un travail minutieux entrepris depuis près de deux mois. Les évaluations effectuées englobent la presque totalité des matières ou produits intéressant la clientèle marocaine ; elles ont été transmises au Ministère des Affaires Etrangères qui a qualité pour proposer aux Commissions compétentes de la Métropole l'attribution au Maroc d'un contingent mensuel proportionnel aux besoins indiqués.

De nouvelles demandes d'importation de bougies et savons anglais ont été adressées au Département sous les formes d'usage.

Enfin, le Protectorat qui s'était ému de l'interdiction d'exportation des soieries françaises, a reçu l'assurance que la réglementation édictée ne porterait pas atteinte aux envois à destination du Maroc.

Autorisations d'exportation et d'importation. — La plupart des demandes d'exportation, sauf celles qui portaient sur les huiles d'olives et les pâtes alimentaires, ont pu être transmises avec un avis favorable à l'autorité supérieure.

Les demandes d'autorisation d'importation marquent une progression sur les mois précédents. La Section agricole de la Foire de Rabat, qui s'annonce comme très intéressante, prend une part sensible à cette augmentation (tours, moteurs, tracteurs, etc...). L'éclairage électrique qui gagne du terrain à Casablanca et à Rabat a nécessité de son côté tout un appareillage d'importation.

Industries nouvelles. — Il nous a été signalé : 1° Un projet d'installation à Casablanca d'une corderie qui utiliserait la production locale en chanvre et serait un précieux encouragement à l'intensification de la culture de ce textile ;

2° Un projet d'agrandissement de l'Usine des chaux et ciments de Casablanca qui pourrait ainsi augmenter sa production dans d'importantes proportions et soulager d'autant la fabrication française, très à court actuellement.

3° Un projet relatif à l'installation à Petitjean d'une fabrique de chaux hydraulique.

A retenir enfin l'information qui nous a été adressée par un industriel de Kenitra au sujet de la découverte d'un nouveau procédé de coloration chimique des cuirs ; des précisions lui ont été demandées sur cette invention.

Groupements Economiques. — Le renouvellement des Chambres de Commerce pour une nouvelle période annuelle s'est effectué au cours du mois précédent. Pour Casablanca, cette opération porte à la fois sur la Chambre de Commerce et le Comité d'Etudes Economiques, ce qui permet de donner plus d'homogénéité à la composition respective de ces groupements.

Quelques modifications ont été apportées d'autre part à la composition des Comités d'Etudes Economiques de Rabat et de Mazagan.

Bureaux Economiques et Musées Commerciaux. — De nouvelles dispositions ont été prises pour simplifier le service périodique de documentation organisé entre le Service central et les

Bureaux économiques régionaux. Des bulletins commerciaux mensuels ont été remis à tous ces Bureaux. Ils réunissent en un seul fascicule l'ensemble des renseignements d'ordre courant concernant les cours de produits de première nécessité importés, des principaux produits exportés et de consommation courante. Cette nouvelle méthode simplifiera sensiblement la tenue des statistiques et des mercuriales du Service central, tout en leur donnant de sérieuses garanties d'exactitude.

Le mode d'envoi des échantillons destinés aux Musées commerciaux a également fait l'objet d'une simplification qui supprime l'intervention de l'Office du Gouvernement Chérifien à Paris en tant que dépôt central. Les échantillons réservés aux Musées marocains seront désormais directement envoyés à l'Office commercial de Casablanca qui les répartira entre les organismes des autres villes. Par contre, notre effort a tendu à rendre plus étroite la liaison de l'Office central des Musées Commerciaux et de l'Office Chérifien, à Paris.

Foire de Rabat. — La dernière main a été mise à l'organisation administrative de la Foire. La participation métropolitaine dépasse les espérances qu'il était permis de fonder sur les adhésions du début, et l'on compte à ce jour une quarantaine d'exposants parmi lesquels les Grands Magasins du Louvre et du Printemps. L'Union Nationale n'a pas fait connaître encore la forme de sa participation, mais si le concours du groupement entier ne peut être considéré comme acquis, il est permis d'escompter qu'un grand nombre de ses membres exposeront.

Les demandes d'admission du Maroc continuent à affluer; leur nombre est à ce jour de 113, non compris les adhérents de la Section Agricole.

Les chantiers rivalisent d'activité; la construction des pavillons est déjà très avancée et le montage des quartiers de boutiques est commencé. Les plantations du champ de foire sont à peu près terminées et son ornementation en platebandes, bosquets et pergolas se dessine très heureusement.

Toutes les Régions seront représentées à la Foire et leurs délégués officiels sont, pour la plupart, déjà sur place et procèdent à l'organisation matérielle de leurs pavillons.

La participation de Tanger, qui édifie un pavillon spécial, s'annonce comme particulièrement intéressante. Le Comité qui s'est constitué en cette ville pour organiser sa représentation prête un précieux concours au Comité de la Foire en le secondant, tant dans l'organisation du service automobile Tanger-Rabat et de son ravitaillement en essence, que pour la réception des visiteurs métropolitains.

Les relations automobiles entre Tanger et Rabat seront d'ailleurs assurées par un service régulier créé par l'entreprise Goyon. L'accord est complet entre ce dernier et le Commissariat général des Foires en ce qui concerne les conditions et la périodicité des départs et le prix très raisonnable des places.

La liaison automobile entre Oudjda, Taza et Fez est également en bonne voie de réalisation.

Les routes et pistes conduisant vers Rabat sont soigneusement aménagées. Les questions primordiales du logement et du transport des visiteurs au champ de foire sont à la veille d'être solutionnées.

Le Congrès des Etudes Economiques. — Les Régions ont été invitées à faire connaître la composition des Commissions techniques qui les représenteront au Congrès. Les directives les plus précises leur ont été données en vue de la préparation et de la présentation de leurs rapports et de leurs vœux.

4° DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Les établissements scolaires ont fermé leurs portes le 1^{er} juillet, mais dès le début du mois de Ramadan, des dispositions avaient été prises en faveur des élèves musulmans astreints au grand jeûne, leur accordant le bénéfice de congés spéciaux.

Des cours de vacances ont fonctionné dans toutes les écoles de garçons sous la Direction des instituteurs territoriaux mis à la disposition de la Direction de l'Enseignement.

Dans les écoles maternelles, le personnel de garde a reçu les enfants que les familles des mobilisés ont bien voulu lui confier.

Les ateliers d'apprentissage sont restés partout en pleine activité. Il est en effet de la plus haute importance pour la formation rapide de la main d'œuvre indigène qu'une interruption de longue durée ne vienne pas suspendre les travaux des jeunes apprentis. On risquerait, en leur donnant des vacances, de leur faire perdre l'habitude du chemin de l'atelier.

Pour la même raison, les écoles ouvriers de fillettes musulmanes ont continué à fonctionner.

Le tableau ci-annexé résume en cette fin d'année scolaire les progrès réalisés par l'enseignement au Maroc depuis la création du Service.

5° DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE L'ASSISTANCE PUBLIQUES

Situation sanitaire générale. — Elle est caractérisée par une recrudescence de paludisme surtout dans les régions de Rabat, Casablanca et Marrakech, et par l'intensité et la multiplicité des foyers de rougeole, parmi lesquels il faut signaler ceux de Casablanca et de Mogador.

Ce sont les complications de rougeole qui, avec la gastro-entérite infantile due aux mauvaises conditions de l'alimentation, ont contribué à élever le taux de la mortalité infantile dans certaines villes du Protectorat comme Casablanca, Rabat, Meknès.

Dans la zone du territoire du Protectorat soumise à l'action médicale, les foyers de variole ont avorté grâce à la vaccination systématiquement pratiquée sur une large échelle. En revanche le Groupe Sanitaire Mobile de Marrakech a relevé un foyer de variole et un foyer de peste du côté de Taroudant. L'envoi d'une nouvelle formation sanitaire mobile sur place a été décidé pour prendre toutes les mesures prophylactiques nécessaires.

A Salé, quelques cas de typhus isolés ont amené la Direction à préconiser l'installation d'urgence d'une station de désinfection et d'épouillage.

Formations fixes. — Les tournées médicales des Médecins des Postes sont au nombre de 21 qui ont produit 400 consultations et 700 vaccinations.

Formations mobiles. — Sortie du Groupe mobile de Fez dans le pays des Cheraga : La caractéristique de cette tournée est la constatation du paludisme qui sévit avec une intensité moyenne dans les douars avoisinant immédiatement les principaux Oueds de la Région.

Le groupe sanitaire mobile de Meknès a effectué une tournée dans la Région de Rhiba, déjà signalée au Service de l'Hydraulique agricole qui fera étudier un projet d'assainissement par le drainage et l'aménagement des eaux de tout ce territoire impaludé.

Le groupe mobile de la Chaouïa a visité, au cours d'un intérim du Médecin-Chef au poste d'El Boroudj, les Beni-Mesquine, les Ouled Hammou, les Beni Ahmeur et les Krakra.

Chez les Ouled-Saïd, la campagne de quinzisation préventive a commencé. D'une façon générale, et en dehors du paludisme des Ouled-Saïd, l'état sanitaire en bled Chaouïa est satisfaisant.

Le groupe sanitaire mobile de Marrakech a séjourné dans le Sous où il a pratiqué 6.563 vaccinations et donné 10.731 consultations. Tournée extrêmement intéressante, tant au point de vue politique qu'au point de vue médical.

Statistique générale. — Au total, au cours du mois, il a été donné : 104.713 consultations et pratiqué 7.711 vaccinations sur le territoire du Protectorat.

C'est la deuxième fois, depuis la création du Service, que le chiffre de 100.000 consultants pour un mois a été atteint au cours de l'année.

Prophylaxie spéciale. — *Dispensaires anti-syphilitiques.* — Au dispensaire de Fez, il a été pratiqué 333 injections intraveineuses et les recherches de laboratoire sont au nombre de 117.

Le Dispensaire de Casablanca a reçu 31 malades nouveaux en traitement. Le nombre des consultations est de 232, celui des injections intraveineuses de 326, celui des diverses recherches de laboratoire de 216.

Le Dispensaire de Marrakech, en pleine activité, annonce 652 consultants et 443 injections intraveineuses. C'est un véritable succès, si l'on songe, qu'au début, toutes sortes d'objections formulées par les services administratifs paraissaient devoir faire obstacle à la pénétration dans les milieux indigènes de la nouvelle médication.

Traitement des Teignes. — Le Service des Teignes est complètement installé et fonctionne à Fez.

L'inspection des élèves du grand et du petit collège musulman a permis de commencer le traitement chez 51 élèves.

Consultation des maladies des yeux. — A Meknès, la consultation spéciale pour les maladies des yeux a atteint le chiffre de 145 malades.

A Casablanca, le nombre des consultants à la Clinique du Docteur Raoulx a été de 2.374, et le nombre des opérations diverses pratiquées, de 24.

La Clinique des Yeux, à Marrakech, a fourni un bilan de 2.073 consultants dont 1.435 atteints de trachome, sont en traitement.

Parc Vaccinogène et Institut antirabique. — Le Parc Vaccinogène a expédié aux formations, au cours du mois, 26.013 doses de vaccin jennérien.

L'Institut antirabique a reçu 33 personnes mordues et il a été pratiqué 505 injections de moelle rabique atténuée. Ces 33 personnes proviennent de 14 localités différentes. Le laps de temps qui s'est écoulé entre la morsure et celui où le traitement a été substitué, a été en moyenne de 8 jours. Ce chiffre est moins satisfaisant que celui obtenu au cours des mois précédents et qui variait entre 5 ou 6 jours.

Constructions. — En voie d'exécution : le projet d'agrandissement de l'Infirmerie Indigène de Mogador et le projet de construction d'une infirmerie indigène nouvelle à Azemmour. La nouvelle Infirmerie indigène à Settat va être incessamment mise en adjudication.

A l'étude : un projet de pavillon supplémentaire d'hospitalisation pour femmes à l'Hôpital "Mauchamp".

Les pavillons de l'Hôpital civil de Rabat ont été adjugés et sont commencés.

Les travaux d'agrandissement de l'Hôpital indigène "Cocard" sont très avancés.

6° DIRECTION DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

A) SERVICES POSTAUX

Organisation. — Pendant le mois de juillet 1917, les relations postales avec la Métropole ont été régulièrement assurées par 20 courriers d'arrivée et 19 de départ.

Sont actuellement à l'étude : la création d'un établissement de facteur-receveur des Postes et des Télégraphes à Ben Ahmed et la transformation de l'établissement de facteur-receveur de Ber Rechid en Recette de plein exercice des Postes et des Télégraphes.

Un service automobile régulier devant fonctionner à l'occasion de la Foire de Rabat, entre Rabat et Tanger, l'Office a décidé de l'utiliser pour le transport des lettres ordinaires ou recommandées, d'un poids inférieur ou égal à 20 grammes, échangées entre Tanger d'une part, Casablanca, Rabat R P, Rabat Résidence, Kénitra, Souk el Arba du Gharb et Arbaoua d'autre part.

Seront en outre acceptées au départ, les lettres non pesantes pour la Métropole qui pourront ainsi gagner fréquemment plusieurs jours.

Les correspondances qui emprunteront le service par automobile Rabat-Tanger, devront être déposées au guichet et seront frappées d'une surtaxe d'affranchissement de 0 fr. 50.

Produit de la vente des timbres de la Croix Rouge : 83 fr. 95 ; Versements d'or : 1.645 fr.

Service des Colis Postaux. — L'Office Postal a étendu à Fez et Meknès le service de transit des colis postaux du régime extérieur à destination ou originaires de ces localités.

Il y a tout lieu d'espérer que cette mesure transitoire, appliquée déjà à Marrakech, donnera satisfaction aux populations de ces trois villes, en attendant la mise en service très prochaine des échanges réguliers de colis postaux entre les principales localités du Maroc.

D'autre part, le délai de 7 jours francs, accordé jusqu'ici pour la livraison sans frais de magasinage des colis postaux de toute nature, a paru insuffisant pour les destinataires résidant en dehors de la ville ou de l'agglomération, siège des bureaux de poste ouverts au service des colis postaux ; il a été porté à 13 jours.

Caisse Nationale d'Epargne. — Les versements reçus par la Succursale de la Caisse Nationale d'Epargne de Rabat durant le mois de juin 1917, se sont élevés à la somme de 77.331 fr. 88, présentant ainsi un excédent de 33.351 fr. 30 sur le montant des versements reçus pendant la même période de l'année 1916.

Quand aux remboursements payés dans le courant de juin 1917, ils ont atteint la somme de 84.939 fr. 25.

B) SERVICES ÉLECTRIQUES

Télégraphes. — Pendant le mois de juin 1917, les bureaux télégraphiques de l'Office ont écoulé le trafic suivant : Télégrammes privés de départ, 32.729 ; d'arrivée, 32.190 ; de transit, 85.900. — Télégrammes officiels de départ, 22.299 ; d'arrivée, 35.980 ; de transit, 56.879.

Téléphones. — La construction du circuit téléphonique Settat-Marrakech ayant été terminée dans les premiers jours de juillet, Marrakech a pu être relié au réseau général à partir du 16 juillet.

Quand tous les travaux en cours seront achevés, Casablanca et Marrakech pourront communiquer directement au moyen de trois circuits.

Les réseaux urbains de Marrakech-Médina et Marrakech-Gueliz complétés par la création d'une cabine téléphonique à Marrakech-Mellah, ont été ouverts au public le 16 juillet. Les travaux de construction de ces réseaux se poursuivent avec activité et 23 postes d'abonnés sont déjà installés.

L'extension des autres réseaux urbains de l'Office s'est poursuivie normalement. Le nombre des abonnés nouveaux installés en juillet s'élève à 74, ce qui porte le total général au 31 juillet à 1.266.

Pendant le mois de juin, le nombre des communications téléphoniques a été le suivant :

Communications urbaines, 54.025 ; communications interurbaines, 62.865 ; en augmentation sur le mois précédent.

C) BATIMENTS

La construction de l'Hôtel des Postes de Casablanca a été entreprise ; les fouilles sont achevées et les fondations commencées.

A Kenitra, la maçonnerie de l'Hôtel des Postes est terminée ; on procède à la pose des boiseries et aux travaux intérieurs. Le bâtiment pourra être occupé en octobre ou novembre prochain.

Les travaux de terrassement de l'Hôtel des Postes de Safi se poursuivent dans de bonnes conditions.

A Petitjean, ces mêmes travaux viennent d'être entrepris.

L'étude des plans de l'Hôtel des Postes de Mazagan va être terminée ; le projet entrera prochainement dans la phase d'exécution.

Le projet primitif de construction de l'Hôtel des Postes d'Azemmour va être remanié. Un nouveau plan est à l'étude de dimensions moins vastes, s'adaptant mieux aux besoins restreints de la localité.

Le local choisi pour le bureau de poste créé à Ben Ahmed est en cours d'aménagement ; le service pourra y être inauguré en août.

Les locaux de service du bureau de Ber Rechid sont agrandis pour permettre le fonctionnement du Service des colis postaux.

Le bureau des colis postaux, à Casablanca, a été également agrandi afin de pouvoir y faire face à l'augmentation du trafic que ne manquera pas de provoquer l'ouverture prochaine au Service des colis postaux de toutes les recettes et établissements de facteur-receveur du Maroc.

Des pourparlers sont engagés avec le Service des Renseignements de Bou Denib, en vue de la construction d'un Bureau de poste dans ce centre.

L'ouverture du Service des colis postaux à Oudjda, nécessitant l'extension des locaux, une partie du magasin de l'Hôtel des Postes va être aménagée pour faire face au nouveau trafic.

Le Bureau de Poste de Mohammed ou Berkane est trop exigü. Des pourparlers sont engagés pour rechercher un immeuble plus vaste, en attendant que l'on puisse édifier un Bureau de Poste répondant pleinement aux besoins croissants de cette localité.

7° JUSTICE FRANÇAISE DU PROTECTOIRAT

Evénements intéressants. — La nouvelle salle d'audiences de la Cour d'Appel et du Tribunal Criminel de Rabat a été définitivement livrée.

La Cour d'Appel a arrêté, tant pour sa haute juridiction que pour les Tribunaux de 1^{re} instance, le service des vacations de l'année 1917. Ce service, vu la période de guerre, différera fort peu du service normal.

Rapports avec les autres services et travaux communs avec ceux-ci. — Communication à la Direction des Finances des états des successions vacantes pour le 2^{me} trimestre de 1917. Ces relevés ne motivaient pas d'observations et permettaient de constater un fonctionnement satisfaisant du service.

Examens avec le Service du Personnel du nouveau Statut des dactylographes résultant de l'arrêté Viziriel du 24 Chabane 1335 (15 juin 1917).

Le fond des registres de l'Etat-Civil français, constitué au Consulat de France, à Rabat, supprimé, a été déposé aux Bureaux de l'Etat-Civil institués aux Services Municipaux de la ville de Rabat.

Travaux des Juridictions Françaises. — Les états ci-annexés, concernant juin 1917 et le 2^{me} trimestre de l'année 1917, révèlent toujours une fort intéressante activité des tribunaux comme aussi l'augmentation constante des charges, à une époque où un assez grand nombre de secrétaires et quelques magistrats vont cesser de donner leur coopération.

Saisis de 771 affaires de toute nature, les Tribunaux de 1^{re} Instance en ont réglé 153, dont 81 à Casablanca, 9 à Oudjda, 63 à Rabat.

Le solde des affaires à juger du Tribunal de 1^{re} Instance de Casablanca est de 450, contre 61 à Oudjda et 107 à Rabat.

L'activité du Tribunal de 1^{re} Instance de Rabat justifie complètement cette création si longtemps contestée.

Quant au Tribunal de 1^{re} Instance d'Oudjda, il est de par la période actuelle, voué, ce semble, à une inaction presque complète, au point de vue juridictionnel, tandis que son Secrétariat est toujours fort chargé pour l'exécution de décisions judiciaires venant d'Algérie.

Le Tribunal de 1^{re} Instance de Rabat conserve la seconde place : il aura rendu, en avril 28 jugements, en mai 32, en juin 68.

Les Tribunaux de paix saisis de 1.376 affaires de toute nature, en ont réglé 836, soit un reste de 540.

Ainsi donc, pour juin 1917, quel que soit le chiffre des entrées au rôle en 1^{re} Instance, ou aux Tribunaux de Paix, les chiffres des affaires jugées demeure en constante progression par rapport aux mois correspondants de 1916 et 1915.

Mêmes constatations si nous examinons les Tableaux pour le 2^{me} trimestre de 1917, au cours duquel les Tribunaux de 1^{re} Instance, saisis de 1.063 affaires de toute nature, en règlent 435, et les Tribunaux de Paix, saisis de 3.405 affaires de toute nature, en jugent 2.865.

Partout, les affaires civiles et commerciales se maintiennent à des chiffres fort intéressants.

En juin 1917, les Présidents des Tribunaux de 1^{re} Instance et les juges de paix ont rendu 1.231 ordonnances de toute nature, dont 57 ordonnances de référé.

Les produits notariaux ont été de 4.287 fr. 48 par 474 actes.

Les Bureaux d'assistance judiciaire saisis de 157 demandes, en ont examiné 80 et admis 33.

Dans le courant de juillet 1917, ont été insérés au *Bulletin Officiel* du Protectorat les textes ci-après, intéressant l'organisation judiciaire.

Loi Française du 20 mars 1917 ayant pour objet de modifier certains articles du Code civil relatifs à la tutelle des femmes et à leur admission dans les Conseils de familles. *Bulletin Officiel* n° 247, du 16 juillet 1917, page 798 col. 1.

7. JUSTICE FRANÇAISE DU PROTECTORAT

Examinés intéressants. -- La nouvelle salle d'audience de la Cour d'Appel et du Tribunal Criminal de Rabat a été définitivement livrée. La Cour d'Appel a été, tant pour sa haute juridiction que pour les Tribunaux de 1^{re} Instance, le service des vacances de l'année 1917. Ce service, en la période de quinze jours, a été très bon du service normal.

Rapports sur les autres services et sur les comptes avec l'Etat. -- Communication à la Direction des Finances des états des successions vacantes pour le 3^e trimestre de 1917. Ces relevés ne motivent pas d'observations et permettent de constater un fonctionnement satisfaisant du service.

Examen des registres de l'Etat-Civil de Rabat. -- La loi des registres de l'Etat-Civil algériens, constitués au Consulat de France à Rabat, a été déposée aux Bureaux de l'Etat-Civil institués aux Services Municipaux de la ville de Rabat.

Travaux des Juridictions Françaises. -- Les états ci-dessus, concernant juin 1917 et le 3^e trimestre de l'année 1917, révèlent toujours une forte intensité relative des tribunaux communs ainsi l'augmentation constante des charges, à une époque où un assez grand nombre de magistrats et quelques magistrats vont cesser de donner leur coopération.

Saisie de 771 affaires de toute nature, les Tribunaux de 1^{re} Instance en ont réglé 438 dont 81 à Casablanca, 9 à Oujda, 63 à Rabat.

Le nombre des affaires à juger du Tribunal de 1^{re} Instance de Casablanca est de 430 contre 81 à Oujda et 107 à Rabat.

L'activité du Tribunal de 1^{re} Instance de Rabat justifie complètement cette création et toujours contestée.

Quant au Tribunal de 1^{re} Instance d'Oujda, il est de par la période actuelle, vu ce nombre, à une inaction presque complète, au point de vue judiciaire, tandis que son Secrétaire est toujours fort chargé pour l'exécution de décisions judiciaires venant d'Algérie.

Le Tribunal de 1^{re} Instance de Rabat conserve la seconde place; il aura rendu, en avril 28 jugements, en mai 32, en juin 88.

Les Tribunaux de Paix saisis de 1.376 affaires de toute nature, en ont réglé 836, soit un tiers de 600.

Ainsi donc, pour juin 1917, quel que soit le chiffre des entrées au rôle en 1^{re} Instance, ou aux Tribunaux de Paix, les chiffres des affaires jugées demeurent en constante progression par rapport aux mois correspondants de 1916 et 1917.

Mêmes constatations si nous examinons les Tableaux pour le 3^e trimestre de 1917, au cours duquel les Tribunaux de 1^{re} Instance, saisis de 1.063 affaires de toute nature, en ont réglé 458, et les Tribunaux de Paix, saisis de 3.405 affaires de toute nature, en ont jugé 2.885.

TROISIÈME PARTIE

GOUVERNEMENT CHÉRIFIEN

(SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT CHÉRIFIEN)

La Direction des Affaires Chérifiennes a assuré la liaison entre l'Administration du Protectorat et le Makhzen Central et a rempli sa mission de contrôle sur les départements ministériels chérifiens.

A) DAR EL MAKHZEN

A l'occasion de l'Aïd es Seghir, les cérémonies traditionnelles se sont déroulées à Rabat, dans l'ordre et l'apparat accoutumés. Le samedi 21 juillet, premier jour de la fête, le Sultan s'est rendu à la Mçalla pour recevoir l'hommage des tribus et des villes. A l'issue de cette cérémonie, le Résident Général s'est rendu au Palais pour présenter au Souverain ses vœux à l'occasion de la fête. Sa Majesté, en remerciant le Général Lyautey, a exprimé sa satisfaction de l'éclat donné à l'Aïd es Seghir. Le lendemain 22 juillet, les Pachas, les Caïds et les délégués de villes et de tribus ont été reçus par le Résident Général, qui s'est fait présenter individuellement les Chefs Indigènes et s'est entretenu avec eux de la situation économique de leur tribu ou ville d'origine. Les 22, 23 et 24 juillet, ont eu lieu dans le petit Aguedal les trois cérémonies de la Hédia, (présentation des cadeaux offerts à Sa Majesté par les délégations des villes et des tribus).

La fête de l'Aïd es Seghir a été célébrée avec tout l'éclat désirable, grâce à la belle ordonnance des cérémonies, à la venue de nombreuses délégations et au concours de la population de Rabat-Salé qui a manifesté, par sa présence, les sentiments de loyalisme qui l'animent à l'égard du Souverain.

A l'occasion de l'Aïd es Seghir, des instructions ont été adressées au Président du Conseil de perfectionnement des Uléma pour la distribution de la Sila aux Uléma et Tolba de Fez.

Conseil des Vizirs. — Le Conseil des Vizirs s'est réuni trois fois pendant le mois de juillet, sous la présidence du Sultan.

M. Marc, Conseiller du Gouvernement Chérifien, et M. le Capitaine Coutard, adjoint au Colonel Directeur des Affaires Indigènes et du Service des Renseignements, ont assisté aux séances du Conseil au cours desquelles les Vizirs ont fait part des affaires traitées dans leurs *béniqa* respectives et M. le Capitaine Coutard a rendu compte de la situation politique et militaire du Protectorat.

B) GRAND VIZIRAT

Parmi les Dahir établis à la Grande Béniqa et soumis au sceau du Sultan, il y a lieu de citer :

- 1° Dahir portant fixation du Budget pour l'année 1917 ;
- 2° Dahir portant fixation des tarifs du tertib pour l'année 1917 ;
- 3° Dahir réglant l'affectation d'une pension viagère de 60 francs à la décoration de l'Ordre du Mérite Militaire ;
- 4° Dahir complétant le Dahir du 29 mars 1917 (5 Djourmada II 1335), portant restriction de l'abatage de certains animaux de boucherie ;
- 5° Dahir approuvant une convention passée entre l'Etat Marocain et la Société Immobilière Lyonnaise-Marocaine ;
- 6° Dahir complétant celui du 12 avril 1916, portant réglementation de l'exercice de la profession de médecin ;
- 7° Dahir admettant les Agents de l'Administration de la Dette à bénéficier des dispositions de l'article 5 du Dahir du 6 mars 1917, portant création d'une Caisse de Prévoyance des fonctionnaires du Protectorat.

Le Grand Vizir a, en outre, signé plusieurs arrêtés viziriels relatifs à des questions d'Administration intérieure :

- 1° Arrêté Viziriel portant modification de l'arrêté viziriel organisant le personnel de l'enseignement dans la zone française ;
- 2° Arrêté viziriel déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la route d'Oudjda à Berguent ;
- 3° Arrêté viziriel fixant le périmètre de la ville de Fez ;
- 4° Arrêté Viziriel donnant délégation au Directeur des Affaires Civiles de la signature du Grand Vizir en certaines matières administratives municipales.

C) VIZIRAT DE LA JUSTICE

Justice du Chraâ. — Le Contrôle des Mahakmas des Cadis a été assuré dans les conditions habituelles par le Vizirat de la Justice. Le Conseil Supérieur d'Ouléma a proposé cinq arrêts au Ministre Chérifien de la Justice ; quatre nouvelles requêtes d'appel ont été reçues. Un jugement de Cadi de campagne a été frappé d'appel devant le Cadi de la Subdivision judiciaire.

La compétence plénière a été attribuée à Si Abdallah ben Larbi, Cadi de Boujad.

Justice séculière. — Huit affaires nouvelles ont été inscrites au rôle du Conseil des Affaires Criminelles, qui a prononcé neuf jugements.

Nature des affaires. — Nombre des affaires : 8 ; Nombre de prévenus : 31 ; Homicide : 6 ; Vol : 2.

Solution des affaires. — Acquittements 6 ; Peines d'emprisonnement. — Au-dessous d'un an : 2 ; De 1 à 3 ans : 14 ; De 3 à 5 ans : néant ; De 5 à 10 ans : 1 ; De 10 à 20 ans : 8 ; A perpétuité : néant. Amendes. — Nombre : 12 ; Montant : 1.000 P. H.

D) VIZIRAT DES HABOUS

Personnel. — Si M'Hamed Mouline, Adel des Habous de Rabat, a été nommé Nadir des Habous Kobra de Rabat et des Harameynes de Rabat et Salé, en remplacement de Si Ben Aïssa Toledano, décédé.

Si Kaddour ben Abdallah a été nommé Nadir des Habous des Hayaina du Cercle de Fez (emploi créé en tribu).

Si Abdeslam ben Abdallah a été nommé Nadir des Oulad Aïssa du Cercle de Fez (emploi créé en tribu).

Inspection. — Le Vizir des Habous a chargé Si Mohammed Reghai, Si Mohammed Rifai et Si El Hadj Ahmed Achour, secrétaires au Vizirat des Habous, d'inspecter les établissements du culte à Fez, Meknès, Marrakech et Casablanca.

Conseil Supérieur des Habous. — Sa Majesté le Sultan a fixée la date du 11 août pour la réunion du Conseil Supérieur des Habous. Des Uléma et notables des diverses villes de l'Empire ont été conviés à assister à cette session où seront présentés les résultats des exercices 1333 et 1334.

Echange. — Le Vizirat des Habous a décidé la désaffectation de 7 immeubles Habous, incorporés à la voie publique à Safi, et a autorisé cet échange moyennant une somme de 15.000 P. H.

E) INTERPRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Bureau de l'Interprétariat Général a assuré au cours de ce mois, la traduction de 63 documents se décomposant comme suit :

Dahirs Chérifiens.....	12
Arrêtés Viziriels.....	23
Lettres	8
Divers	20
<i>Total</i>	<u>63</u>

QUATRIÈME PARTIE

DIRECTION DE L'INTENDANCE DU MAROC

Ravitaillement de la Métropole. — Les opérations d'achats et d'expéditions effectuées par le Service de l'Intendance pendant le mois de juillet 1917 sont indiquées dans le tableau ci-après :

DÉSIGNATION DES PRODUITS	MOIS DE JUILLET 1917		Totaux pour la Campagne en cours (1)		OBSERVATIONS
	Quantités réalisées	Quantités expédiées sur la France	Quantités réalisées	Quantités expédiées sur la France	
Blé	2.400 tonnes	1.996 tonnes	2.400 tonnes	1.996 tonnes	(1) Depuis le 1er juillet 1917 pour les céréales, depuis le 1er juin pour les fèves et les peaux de moutons.
Orge	14.980 »	6.920 »	14.980 »	6.920 »	
Maïs	57 »	56 »	57 »	56 »	
Fèves.....	9.224 »	6.881 »	15.425 »	6.881 »	Depuis le 1er octobre 1916 pour les porcins.
Pois chiches	368 »	»	368 »	»	
Alpistes	305 »	»	305 »	»	Du 14 mai au 14 juillet 1917 pour les bovins.
Porcins.....	364 têtes	1.190 têtes	6.158 têtes	5.782 têtes	
Bovins	1.229 »	1.768 »	6.187 »	2.813 »	Depuis le 1er janvier 1917 pour les laines.
Laines.....	802 tonnes	605 tonnes	2.241 tonnes	1.263 tonnes	Depuis le 15 juin 1917 pour les peaux de chèvres.
Peaux et cuireaux de moutons.	42.800 peaux	54.182 peaux	78.500 peaux	73.530 peaux	
Peaux de chèvres....	7.420 douz.	2.269 douz.	7.795 douz.	2.270 douz.	

Céréales. — Les réalisations du mois de juillet 1917 ont été par rapport à celles du mois correspondant de l'année 1916 inférieures de 6.000 tonnes environ pour l'ensemble du blé, de l'orge et du maïs. Cette différence peut être due aux causes suivantes :

a) La nouvelle récolte s'annonce comme devant être d'importance moyenne dans l'ensemble du Maroc.

b) Des bruits ont circulé sur l'éventualité du relèvement des prix fixés pour les achats pendant la campagne 1917-1918. Le résultat immédiat a été un ralentissement très sensible des apports dans l'attente de prix plus avantageux.

c) La crise de la monnaie Hassani a conduit le Service de l'Intendance sur les vives instances de la Direction Générale des Finances du Protectorat, à restreindre ses opérations d'achats dans toute la mesure possible sans compromettre le courant établi.

d) Par contre, les efforts des indigènes se sont très sérieusement portés sur les denrées qui sont demandées cette année pour la première fois, c'est-à-dire, l'alpiste, et surtout les pois chiches et les fèves. Ceci s'explique d'abord par les prix auxquels ces produits sont achetés par le Service de l'Intendance, prix que les indigènes paraissent n'avoir jamais connus, surtout pour les fèves. Une note du 30 juillet 1917, du Directeur de l'Intendance, d'accord avec le Directeur de l'Agriculture, a modifié les conditions d'achat des pois chiches basées désormais sur le classement commercial (à la côte, les nouveaux prix sont pour le n° 27 et le tout venant : 48 fr. ; pour le n° 28 : 53 fr. ; pour le n° 29 : 60 fr.) L'empressement des indigènes à apporter alpistes, pois chiches et fèves, s'explique en outre par le fait que ces denrées ne sont pas mises en réserve comme le blé et l'orge ; les fèves notamment se conservent mal, sont rapidement attaquées par les insectes et les indigènes se hâtent de les vendre surtout quand le prix payé est aussi avantageux que celui actuellement pratiqué. Il est permis de se demander s'il n'y a pas là un motif d'inquiétude pour l'avenir : l'indigène ne sera-t-il pas tenté d'étendre la culture des fèves et des pois chiches au détriment de celle du blé, dont l'extension est si désirée, et de celle de l'orge ?

Laines. — La campagne d'achats est assez avancée pour qu'on puisse prévoir qu'elle sera moins favorable au ravitaillement de la Métropole que la campagne précédente, contrairement à ce qu'on aurait pu penser à la suite des résultats des deux premiers mois.

Peaux. — Au contraire, les achats de peaux, tant pour les moutons que pour les chèvres, se poursuivent dans des conditions très satisfaisantes qui établissent la supériorité du procédé de réalisation adopté cette année (achats par des Commissions) sur celui pratiqué antérieurement, (achats par commissionnaires).

Transports. — Les espérances qu'avaient fait naître les promesses du Gouvernement français ne se sont pas réalisées pendant le mois de juillet. La flotte, dont l'envoi dans les ports du Maroc avait été annoncé, n'a pas paru et le stock disponible en céréales à la fin du mois était remonté à environ 50.000 tonnes.

Bétail. — Faute d'une flotte suffisante à mettre à la disposition du Maroc pour l'évacuation du bétail réalisé pour la Métropole, celle-ci s'est vue dans l'obligation de prescrire la cessation des achats pour les bovins (les achats de porcins sont terminés depuis le 20 mai bien que toutes les livraisons correspondant aux offres retenues n'aient pas encore été toutes effectuées faute de moyens d'enlèvement), la réduction des expéditions et la consommation sur place pour parer aux risques de dépérissement. Néanmoins la Direction de l'Intendance a poursuivi un programme de liquidation du troupeau existant qui sera complètement réalisé au cours du mois d'août, et la plus grande partie des animaux sera transportée en France : l'effort fait par le Maroc pour répondre à un appel de la Métropole, à ce point de vue, n'aura donc pas été inutile.

CINQUIÈME PARTIE

TRAVAUX MILITAIRES

A. — TRAVAUX DU MAROC OCCIDENTAL

A) TRAVAUX DE FORTIFICATION ET DE CASERNEMENT

SUBDIVISION DE CASABLANCA. — Commencé l'Hôtel de la Subdivision. En cours : Casernement des Ouvriers d'Artillerie ; Camp d'isolement à El Hank ; Egout collecteur et égout principal à Ben M'sik ; Parc à fourrages Ben M'sik ; Soutes pour l'aviation ; Terrassements de la Manutention ; Parc des Section automobiles ; Bâtiment de la Place à Mazagan ; Etablissements de la Remonte et des Harras Marocains à Mazagan.

SUBDIVISION DE RABAT. — *Rabat-Salé*. — Terminé la Manutention. En cours : Pavillon de l'Hôpital ; Pavillon des Direction de l'Intendance et des Etapes ; Mur d'enceinte et plateforme du Parc à fourrages ; Trois baraques de troupe au Camp Sartiges ; Corps de garde à la Garde Chérifienne ; Réfectoire à l'Infirmierie de Salé.

Kenitra. — En cours : Pavillons de 1/2 compagnie ; Parc d'Artillerie ; Magasins des Subsistances.

SUBDIVISION DE MEKNÈS. — En cours : Poste de Bekrit ; Poste d'Itzer ; Nouveau Camp Sénégalais à Meknès ; Nouveau Parc à fourrages à Meknès ; Hôpital mixte Louis, de Meknès ; Maison du Commandement à Meknès ; Terminé l'adduction d'eau à Meknès. En cours : Bâtiment supplémentaire et cave des Subsistances à Meknès ; Dépôt d'étalons et jumenterie de l'Aguedal à Meknès ; Logement pour deux officiers à l'Aguedal ; Buffet de la Gare à Meknès.

SUBDIVISION DE FEZ. — Parc automobile, parachèvement des installations des sections automobiles ; Manutention Marinie achevée, sauf les fours qui sont en construction et les installations mécaniques ; Nouveau Parc à fourrages, parachèvement des murs de clôture ; Nouveau poste de Tazouta, construction de l'Infirmierie des logements d'Officiers et sous-Officiers.

SUBDIVISION DE MARRAKECH. — En cours : Alimentation en eau du Camp du Guéliz, lavabos, etc... Adduction d'eau à l'hôpital Maisonnave ; Mur d'enceinte dans la partie basse du réduit du Guéliz ; Agrandissement du Parc aux fourrages ; Installation de l'annexe du campement ; Hangar aux opérations de l'Infirmierie Vétérinaire ; Magasin à fourrages (Artillerie) ; Casernement du Méchouar ; Poste d'Azilal. Commencé : Construction d'un magasin aux approvisionnements à l'annexe du Parc d'Artillerie. Terminé : Réunion des Officiers à Mogador.

SUBDIVISION DE KASBAH TADLA. — En cours : Installation de logements d'Officiers sur la terrasse de la maison du Pacha ; Aménagement de silos en magasins ; Réfection de dallages en ciment dans les salles de malades ; Installation de la Chefferie ; Bâtiment pour sous-officiers, magasin et ateliers de deux compagnies ; Ecuries pour l'escadron ; Logement d'Officiers ; Poste de police.

Oued Zem. — Agrandissement et modification de l'Hôpital.

Beni Mellal. — Installation des divers services dans le poste.

Moulay Bou Azza. — Construction du mur d'enceinte.

Oulmès. — Construction d'un bâtiment pour deux compagnies.

B) PISTES

SUBDIVISION DE MEKNÈS. — En cours : Piste Meknès El Hadjeb-Ito, Aïn Leuh-Timhadit, Bekrit-Timhadit-Itzer.

SUBDIVISION DE FEZ. — Les réparations du pont d'El Tnine sur le Sebou sont achevées. En cours : Ponts du Bou Zemlane et de l'Oued Fellej sur la route de Taza par l'Innaouen ; Terrassements entre le Bou Zemlane et l'Oued Matmata ; Piste directe de Sefrou à Tazouta (35 kilomètres de longueur) par Cheurbana.

SUBDIVISION DE MARRAKECH. — En cours : Piste de Tanant à Azilal et ponts sur l'Oumerssid. Pont sur l'Oued Laghdar.

SUBDIVISION DE KASBAH TADLA. — Terminé : la piste de Boujad à Sidi Lamine. En cours : Piste de Kasbah Tadla à Beni Mellal (amélioration) ; Route Oued Grou, Tazetot, à Moulay Bou Azza (amélioration).

B. — TRAVAUX DU MAROC ORIENTAL

TERRITOIRE DE TAZA. — En cours : A Taza, écuries pour deux batteries et deux escadrons ; Écuries de l'Infirmerie Vétérinaire ; Adduction d'eau de la Ville et du Camp ; Achèvement du Réduit et de son Hôpital ; Installation du Train dans le Camp annexe ; Continuation de la piste Meknassa-Tatania à Souk el Had de l'Oued El Hadjar.

On a entrepris : L'installation du poste de l'Amessef et celle du poste de Msila ; Réduction de Bab Morouj.

Achevé : Installation de la Sous-Intendance à Girardot ; Installation d'une Unité au camp annexe Nord (Girardot).

Koudiat. — Un bâtiment troupe, terminé.

Amlil. — Un magasin des subsistances, en cours.

Bab Merzouka. — Un bâtiment troupe, terminé.

Amesef. — Entretien du poste, en cours.

Msila. — Entretien du poste, en cours.

SUBDIVISION D'OUJDJA. — Les postes, où la main-d'œuvre militaire est employée, n'ont pas eu un grand rendement au point de vue des travaux, en raison de la participation des effectifs des postes aux opérations de la colonne de la Moyenne Moulouya et du groupe mobile de la Région Sud.

La colonne de la Moyenne Moulouya a créé le poste de Outat au cours de ses opérations. Elle a doté ce poste, pendant son séjour à Outat, d'un solide réduit en pierres sèches avec fossé extérieur et réseau de fil de fer. Le développement du mur du réduit, d'une hauteur moyenne de 1 mètre 40, atteint 500 mètres.

Dans les postes de Taourirt et d'Oudjda, où on a fait emploi de la main-d'œuvre civile, les travaux ont continué avec la même intensité et le poste de Taourirt a pu terminer l'adduction de l'eau à la redoute. Cette amélioration porte à 90 mètres cubes par jour la quantité d'eau dont pourra disposer le poste de Taourirt.

Une amélioration semblable a été terminée pendant ce mois à Oudjda. Ce dernier poste disposera à l'avenir de 100 mètres cubes d'eau par jour au lieu de 50. La nouvelle installation qui utilise la gravité supprime le moteur et la pompe de refoulement en usage au camp depuis cinq ans environ.

Le Service du Génie a pu également pendant ce mois, mettre à la disposition du service des Subsistances, à la gare, un deuxième Parc d'une superficie de 150 mètres sur 160 mètres. Ce nouveau parc comprend, pour le moment, 12 socles pour meules, un corps de garde, et un chai à vin dont les amphores peuvent contenir 2.350 hectolitres. Ces différentes installations sont contenues dans une enceinte en maçonnerie d'une hauteur moyenne de 3 mètres 30. Ce parc est desservi par différentes voies de 0 mètre 60 et par deux voies normales.

C. — SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

A) RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

a) *Construction de lignes.* — A Casablanca, on a effectué la pose de câbles souterrains le long de l'Avenue du Général d'Amade sur la portion comprise entre la Caserne Neuve et le Boulevard Circulaire, pour le Nouveau réseau téléphonique de garnison.

Le 22 juillet, commencement de la ligne télégraphique Merzaga Tedders, les travaux sont en cours.

Les travaux de construction de la ligne télégraphique Sefrou-Tazouta, commencés le 20 juin, ont été suspendus le 11 juillet et n'ont pu encore être repris.

Construction d'une ligne téléphonique Bab Moroudj-Amseft (5 kilom. 250), du 1^{er} au 8 juillet.

La ligne télégraphique El Ateuf-Bouloutane, commencée dans les premiers jours de juin, a été terminée le 8 juillet ; longueur : 56 kilomètres.

Le 8 juillet, commencé la construction de la ligne téléphonique Bouloutane-Outat El Hadj ; travaux suspendus le 25 juillet par suite du manque de moyens de transport de matériel.

Le 12 juillet, commencé la construction de la ligne téléphonique Mahiridjda-Aïn Guetara ; les travaux suspendus le 17 juillet n'ont pas encore été repris.

b) *Ouverture, fermeture, transformation de postes.* — Pendant le mois, quatre nouveaux postes ont été ouverts : Deux postes téléphoniques : Bouloutane, le 7 juillet ; Amseft, le 8 juillet. — Deux postes optiques : Koreat, le 15 juillet, liaison avec Matmata ; M'sila, le 20 juillet. Le poste téléphonique de Djebel El Halfa a été fermé le 20 juillet.

B) RÉSEAU RADIOTÉLÉGRAPHIQUE

Un poste T. S. F. du type de montagne (M 6) a été installé en station fixe à Tazouta.

C) STATISTIQUES. — EXPLOITATION

Postes électriques : 3.459.279 mots ; Postes optiques : 24.358 mots ; Postes T. S. F. : 769.204 mots. — Total : 4.252.841 mots reçus ou transmis.

D. — CHEMINS DE FER DU MAROC OCCIDENTAL

A) LIGNES NOUVELLES

a) *Caïd-Tounsi à Ben Guerir.* — Plateforme terminée jusqu'au P. K. 176.900 ; en cours jusqu'au P. K. 195.193.

b) *Ben Ahmed à Oued Zem.* — La pose de la voie a atteint le P. K. 172.416. Le ballastage a atteint le P. K. 162.254.

c) *Fez à Taza.* — Les terrassements sont terminés de la gare de Fez au Kilom. 9 ; en cours d'exécution du Kilom. 9 au Kilom. 14.

B) LIGNES EN EXPLOITATION

La longueur des lignes en exploitation au 30 juillet 1917 est de 582 kilom. 811.

a) *Voie et Bâtiments.* — 1° Travaux d'entretien courant; Réparation d'estacades de Ghandek, de l'Oued Tifflet, de Aïn Taomar, de l'Oued Ouïslam, du 240.200; Construction d'un ponceau à Sidi Chibani, pose de buses.

2° Construction des nouvelles gares de Rabat, Bab El Had et de Salé, d'un dortoir réfectoire à Aïn Djemaa; Réparations diverses à Aïn Djemaa, Fedalah, Ben Ahmed et Ber Rechid.

3° Construction de réservoirs pour l'épuration des eaux à Casablanca, Fedalah et Zenattas.

b) *Exploitation.* — A été homologué, le tarif spécial G. V. 15 (expéditions contre remboursement). Des propositions ont été faites pour la création d'une caisse d'assurances destinée à indemniser les expéditeurs et destinataires des marchandises des pertes et avaries survenues en cours de transport par la faute du Chemin de fer.

C) RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION

Petite Vitesse. — Tonnage kilométrique transporté : 1° Guerre : 1.140.166 T. K. ; 2° Public : 638.532 T. K.

Grande Vitesse. — a) Voyageurs : 1° Guerre, 13.405 voyageurs ayant effectué un parcours de 1.987.488 kilomètres ; 2° Public : 17.045 voyageurs ayant effectué un parcours de 1.178.554 kilom.

b) Bagages. — 1° Guerre : 109 T. 047 ; 2° Public : 135 T. 904.

c) Chiens. — 1° Guerre : 20 chiens ; 2° Public : 88 chiens.

Produits. — Grande Vitesse : 155.451 fr. 50 ; Petite Vitesse : 238.097 fr. 55. — Total : 393.549 fr. 05.

E. — CHEMINS DE FER DU MAROC ORIENTAL

A) LIGNES NOUVELLES

Taza à Fez. — Travaux ralentis par suite du départ des travailleurs indigènes aux moissons en Algérie. Achèvement du pont sur l'Innaouen au P. K. 239. Reste à mettre en place le tablier métallique du pont au P. K. 239 plus 800. La voie est posée et ballastée jusqu'au P. K. 239 plus 800. La plateforme est terminée du P. K. 239 plus 800 jusqu'à la station de Bab Merzouka.

B) LIGNES EN EXPLOITATION

1° *Frontière à Oudjda* (voie normale). — Quinze kilomètres pour mémoire exploitée par l'Ouest Algérien.

2° *Oudjda à Taza-Girardot* (voie de 0 m. 60). — La longueur des lignes en exploitation est de 235 kilomètres.

a) *Voie et bâtiments.* — Achèvement à la gare de Taourirt d'un quai où sera entreposé le minerai de manganèse des mines de Nargueschoum. Elargissement de la plateforme pour la pose d'une deuxième voie entre la gare de Taourirt et le dépôt. Mise en service de la déviation qui franchit l'Oued Za sur le nouveau pont en béton armé et dépose de la voie installée sur le pont provisoire. Travaux d'entretien courant et talutage des tranchées argileuses.

b) *Exploitation.* — Les transports ralentis en juin ont repris une certaine activité.

C) RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Voie normale. — Grande vitesse : Voyageurs, 9.476. — Petite vitesse : Marchandises, 2.451 tonnes.

2° Voie étroite. — Grande vitesse : Voyageurs, 14.344 ayant effectué un parcours de 1.146.137 kilomètres ; Bagages, 122 tonnes ; colis postaux (nombre), 1.472 colis. — Petite vitesse : Guerre, 514.676 T. K. ; public, 109.362 T. K. ; chevaux ou bœufs, 361 unités.

Produits. — Recettes : 69.737 fr. 30.

Observations. — La presque totalité du trafic marchandises a eu lieu dans le sens Oudjda-Fez.

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT

R E I I V E

indiquant avec le nombre d'actes enregistrés, le montant des recouvrements effectués au cours du mois de Juin 1917

BUREAUX	Actes d'Adoul.		Actes s. s. p.		Actes des Secrét.-Greffiers		Visa des mutations immobilières		Juridictions Françaises		Actes extra-judiciaires		Total												
	Nombre d'Actes	Recettes Fr. P. H.	Nombre d'Actes	Recettes Fr. P. H.	Nombre d'Actes	Recettes Fr. P. H.	Nombre d'Actes	Recettes Fr. P. H.	Nombre d'Actes	Recettes Fr. P. H.	Nombre d'Actes	Recettes Fr. P. H.	Nombre d'Actes	Recettes Fr. P. H.											
RABAT	244	5.834 63	7.262 88	53	5.432 04	289 63	9	21	»	»	6	»	718 75	130	1.607 04	»	160	1.193 86	97	50	602	14.088 57	8.368 76		
CASABLANCA.....	278	579 57	3.469 19	49	6.726 45	40 76	34	172	»	»	20	9.277 86	156 25	532	7.192 12	65	»	2.012	1.755 81	455	»	2.925	25.703 81	4.186 20	
MAZAGAN...	182	634 25	5.676 59	21	17 50	78 78	3	20	»	»	»	»	»	10	51 17	»	»	91	76	»	112	50	307	798 92	5.867 87
SAFI	41	44	6.070 48	52	258 26	313 98	13	392 01	»	»	1	»	172 08	4	21 15	»	»	178	50 85	138 75	»	1.061	766 27	6.695 29	
OUJDJA.....	60	731 11	»	2	464 50	»	»	985 47	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2.181 28	»	»	
Perceptions effectuées dans les autres villes par les Secrétaires-Greffiers sur les actes et jugements de la juridiction française.																									
TOTAUX.....	1577	7.823 76	22.479 14	177	12.898 75	723 15	59	2.550 50	»	»	27	9.277 86	1.047 08	676	8.871 48	65	»	2.441	3.076 52	803 75	»	4.895	44.298 87	25.118 12	

Mois de Juin 1917

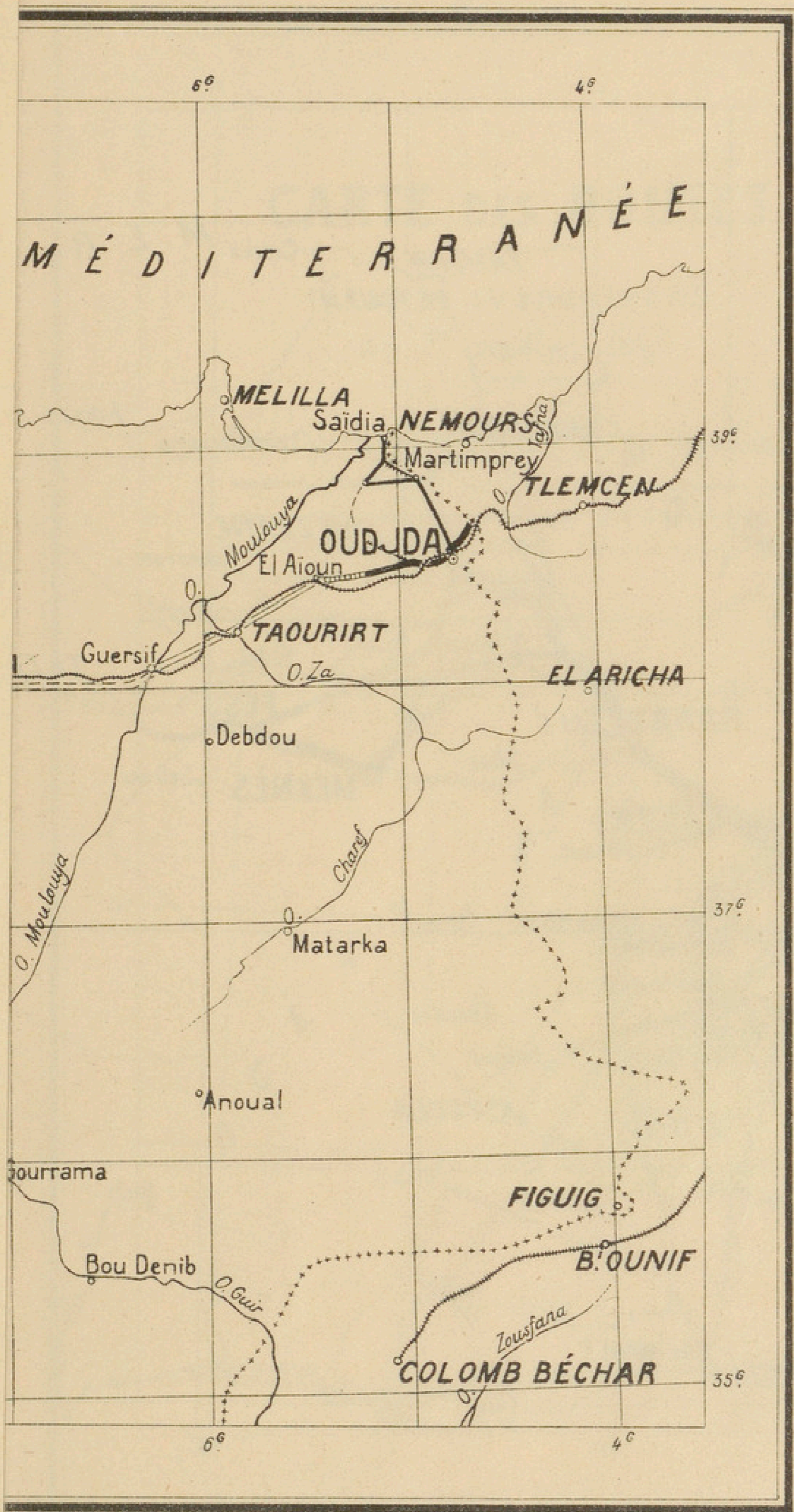
Relevé des Mutations Immobilières

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT

MUTATIONS SURVENUES	IMMEUBLES URBAINS			IMMEUBLES RURAUX			TOTAUX			OBSERVATIONS
	NOMBRE	PRIX		NOMBRE	PRIX		NOMBRE	PRIX		
		Francs	P. H.		Francs	P. H.		Francs	P. H.	
RABAT.....	47	58.000 »	219.250 »	1	6.015 »	»	48	64.015 »	219.250 »	
CASABLANCA ..	3	5.448 »	42.153 »	20	»	32.165 »	23	5.448 »	74.318 »	
MAZAGAN.....	23	6.640 »	32.320 »	19	»	56.905 »	42	6.640 »	89.225 »	
SAFFI.....	18	»	115.148 50	6	1.000 »	4.725 »	24	1.000 »	119.873 50	
OUDJDA	17	28.877 »	»	9	12.208 50	»	26	41.085 50	»	
TOTAUX.....	108	98.965 »	408.871 50	55	19.223 50	93.795 »	163	118.188 50	502.266 50	

SITUATION DES ROUTES AU 1^{er} JANVIER ET AU 1^{er} JUILLET 1917

N ^{os}	DÉSIGNATION	L O N G U E U R						OBSERVATIONS	
		Construite		En construction		A l'étude			Totale
		1/1 1917	1/7 1917	1/1 1917	1/7 1917	1/1 1917	1/1 1917		
1	Casablanca-Rabat	91	91	2.3	2.3	33.8	32.7	93.3	
2	Rabat-Tanger (zone française)	55.7	59.3	56.3	53.8			145.8	
3	Kenitra-Fez	53.5	75	102.5	81			156	
3a	Tour de Fez-Nord	8.1	8.1					8.1	
4	Kenitra-Meknès	21.5	30	38.5	30			60	
4a	Ceinture de Meknès		4.1	4.1				4.1	
5	Meknès-Fez	50	50					50	
6	Souq el Arba du Gharb-Bab Tjouka			59.8	59.8			59.8	
7	Casablanca-Marrakech	224.2	239.2	15		1.8	1.8	239.2	
8	Casablanca-Mazagan	95.5	95.5					97.3	
9	Mazagan-Marrakech	91.6	127	95	59.6	9	9	195.6	
10	Mogador-Marrakech	33	73	94	112.4	58.4		185.4	
11	Mogador-Mogador	10	12	71	100	102	71	183	
12	Mazagan-Mogador	26	35	84	76	1		111	
13	Safi-Marrakech			131.4	131.4			131.4	
14	Ber Rechid-Tadla		1.5	105.2	126.3	22.6		127.8	
15	Salé-Meknès	17.4	32.7	18.8	17.9	14.4		50.6	
16	Fez-Taza	30	30	26	28.4	101	98.6	157	
17	Oudjda-Taza	13.9	13.9					13.9	
	Oudjda-Lalla Marnia								
ROUTES SECONDAIRES		821.4	977.3	903.9	878.9	344	213.1	2.069.3	
101	Mechra M'Ta Daroua-Bouhant et au Gherrat	23	23	4	15	11		38	
102	Casablanca-Boucheron	19	19	34.8	37	2.2		56	
103	Ber Rechid-Aïn Saïerni	6	27	25	4			31	
104	Settat-El Boroudj	18	19			1		19	
105	Settat-Bou Laouane			34	34			34	
201	Rabat-Tadla				1.4			1.4	
	Oudjda-Saïdia		45					59	
	Berkane-Saïdia		16.8					16.8	
	Berkane-Marlimprey		25.2					25.2	
	Oudjda-Berguent		10.8		35			35	
	Oudjda-Berkane				50			60.8	
	Routes diverses éventuelles							223.8	
		66	185.8	97.8	190.4	14.2	223.8	600	
		887.4	1.163.1	1.000.7	1.069.3	358.2	436.9	2.669.3	



Casablanca, 8017.

SITUATION DES ROUTES AU 1^{er} JANVIER ET AU 1^{er} JUILLET 1917

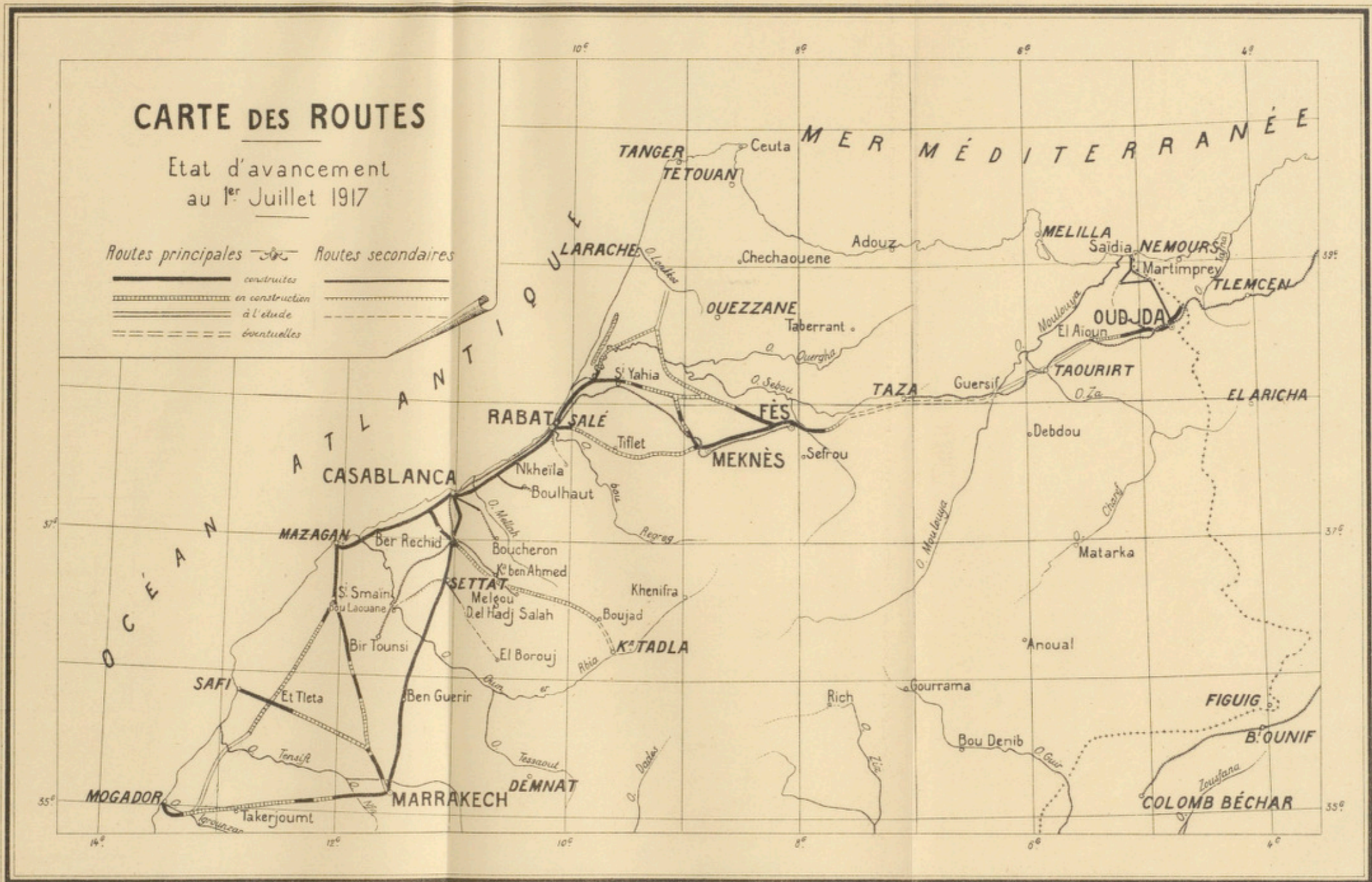
N ^{os}	DÉSIGNATION	L O N G U E U R						OBSERVATIONS		
		Construite		En construction		A l'étude			Totale	
		1/1 1917	1/7 1917	1/1 1917	1/7 1917	1/1 1917	1/1 1917			
1	Casablanca-Rabat	91	91	2.3	2.3	33.8	32.7	93.3		
2	Rabat-Tanger (zone française)	55.7	59.3	36.3	53.8			145.8		
3	Kenitra-Fez	53.5	75	102.5	81			156		
3a	Tour de Fez-Nord	8.1	8.1					8.1		
4	Kenitra-Meknès	21.5	30	38.5	30			60		
4a	Ceinture de Meknès		4.1	4.1				4.1		
5	Meknès-Fez	50	50	59.8	59.8			50		
6	Souq el Arba du Gharb-Bab Tionka			15				59.8		
7	Casablanca-Marrakech	224.2	239.2			1.8	1.8	239.2		
8	Casablanca-Mazagan	95.5	95.5	95	59.6	9	9	97.3		
9	Mazagan-Marrakech	91.6	127	94	112.4	58.4		195.6		
10	Mogador-Marrakech	33	73	71	100	102	71	185.4		
11	Mogador-Mogador	10	12	84	76	1		183		
12	Mazagan-Mogador	26	35	131.4	131.4			111		
13	Saff-Marrakech			105.2	126.3	22.6		131.4		
14	Ber Rechid-Tadla		1.5	18.8	17.9	14.4		127.8		
15	Sale-Meknès	17.4	32.7	26	28.4	101	98.6	50.6		
16	Fez-Taza	30	30					157		
17	Oudjda-Taza	13.9	13.9					13.9		
	Oudjda-Lalla Marnia									
	ROUTES SECONDAIRES		821.4	977.3	903.9	878.9	344	213.1	2.069.3	
101	Melra MTa Daroua-Bouhant et au Gherrat	23	23	4	15	11		38		
102	Casablanca-Boucheron	19	19	34.8	37	2.2		56		
103	Ber Rechid-Aïn Saïerni	6	27	25	4			31		
104	Settat-El Boroudj	18	19			1		19		
105	Settat-Bou Laouane			34	34			34		
201	Rabat-Tadla				1.4			1.4		
	Oudjda-Saïdia		45		14			59		
	Berkane-Saïdia		16.8					16.8		
	Berkane-Martimprey		25.2					25.2		
	Oudjda-Berguent		10.8		35			35		
	Oudjda-Berkane				50			60.8		
	Routes diverses éventuelles							223.8		
		66	185.8	97.8	190.4	14.2	223.8	600		
		887.4	1.163.1	1.000.7	1.069.3	358.2	436.9	2.669.3		

CARTE DES ROUTES

Etat d'avancement
au 1^{er} Juillet 1917

Routes principales — Routes secondaires

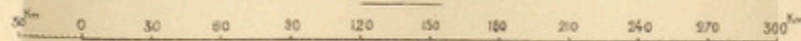
	construites		à l'étude
	en construction		éventuelles



Dessiné, héliographé et imprimé au Bureau Topographique du Maroc

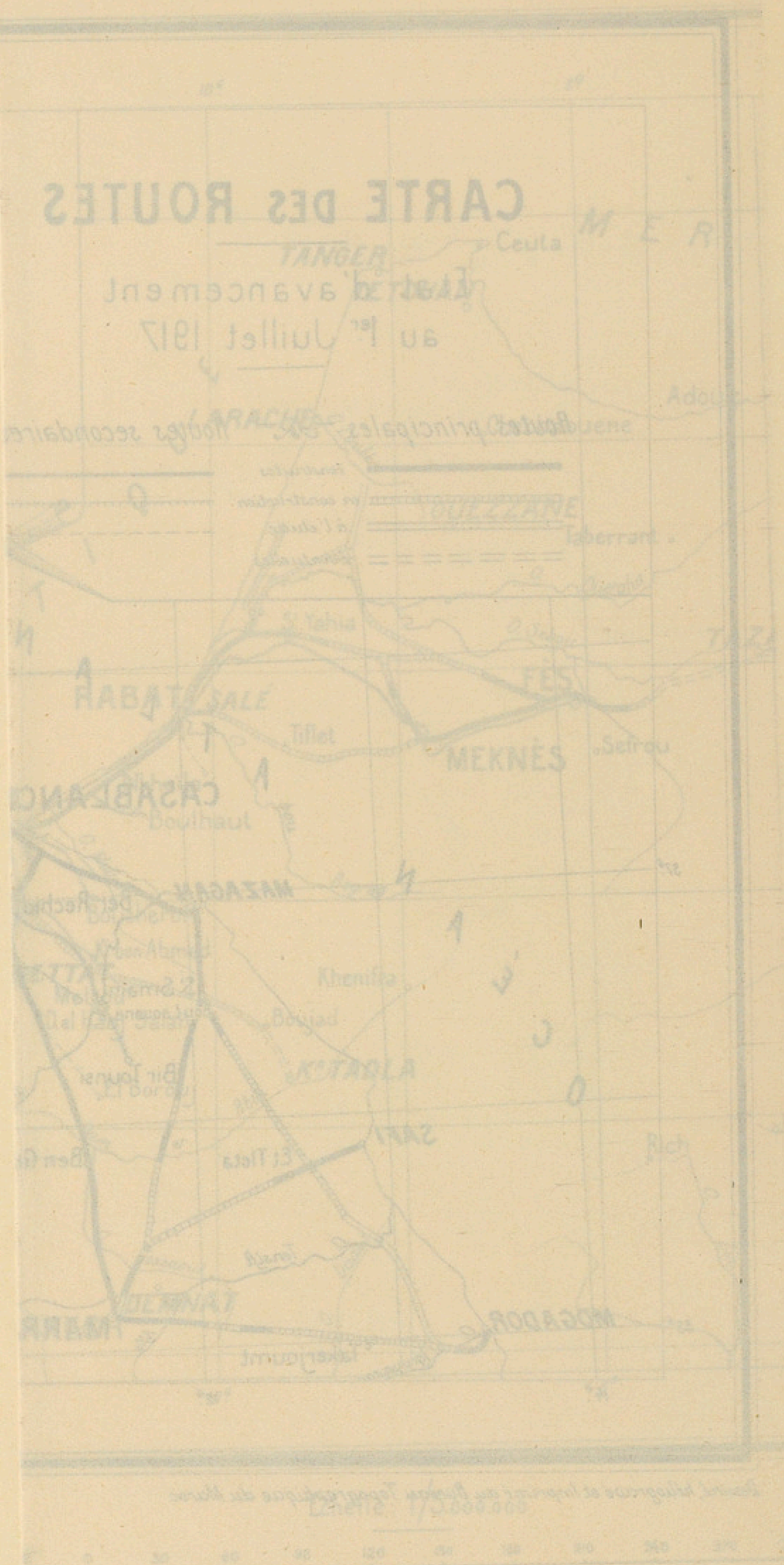
Echelle: 1/3.000.000

Casablanca, 8017.



CARTE DES ROUTES

avancement
au 1^{er} Juillet 1917



Service géographique de l'Etat
L'échelle 1/500,000

Service des Etudes Economiques

Commerce Maritime du Protectorat pendant le mois de Juillet 1917

Renseignements statistiques provisoires concernant les Ports de la
zone Française

PORTS	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		TOTAUX	
	Tonnes	Francs	Tonnes	Francs	Tonnes	Francs
RABAT.	3.000	2.552.891	1.166	1.068.329	4.166	3.621.220
KÉNITRA	1.826	1.536.953	1.732	817.200	3.558	2.354.153
FÉDALAH	5	340	»	»	5	340
CASABLANCA. . .	11.806	8.106.590	5.695	3.683.459	17.501	11.790.049
MAZAGAN.	1.057	1.101.798	1.679	1.648.844	2.736	2.750.642
SAFI	621	990.758	10.849	2.934.947	11.470	3.925.705
MOGADOR.	1.109	1.675.552	418	537.676	1.527	2.033.228
TOTAUX.	19.424	15.964.882	21.539	10.510.455	40.963	26.475.337

Tableau statistique indiquant le développement de l'Enseignement Public au Maroc depuis l'Établissement du Protectorat

PERSONNEL	ECOLLES		1907		1908		Octob. 1912		1 ^{er} janv. 1913		1 ^{er} janv. 1914		1 ^{er} janv. 1914		1 ^{er} juin 1914		1 ^{er} janv. 1915		1 ^{er} janv. 1916		Juin 1917	
			Matres	Elèves	Matres	Elèves	Matres	Elèves	Matres	Elèves	Matres	Elèves	Matres	Elèves	Matres	Elèves	Matres	Elèves	Matres	Elèves	Matres	Elèves
a) Ecoles Françaises																						
b) Ecoles Franco-arabes	3	4	9	37	12	43	34	87	44	112	53	122	51	141	83	181						
c) Ecoles Sénégalaises	1	4	14		17		33		45		47		33		62							
d) Ecoles Franco-Israélites	14	14	14		14		2		4		22		1		1							
PERSONNEL																						
a) Enseignement supérieur																						
b) Enseign ^t secondaire																						
			Professeurs Hommes...	»	1	30	12	314	17	332	13	346	40	625	43	693						
			Professeurs Dames...	»	»	»	9	274	13	279	10	281	19	553	22	594						
			Instituteurs.....				103		117		93		130		206							
c) Enseign ^t primaire ..	34	38	61	2.990	80	4.343	67	7.397	86	9.925	108	11.615	166	12.127	209	16.394						
			Institutrices.....				19		30		72		76		74							
			Adjoints indig. Fqils..				4		11		10		30		51							
d) Enseignement Professionnel				16	4	45	6	80	11	152	161	420	30	379	51	601						
e) Ecoles du soir								297	297				930		1.500							
<i>Totaux</i>			61	3.006	85	4.715	240	8.513	278	10.768	320	12.920	476	14.834	625	20.092						

Travaux des Juridictions Françaises pour le mois de Juin 1917

1^o — TRIBUNAUX DE 1^{re} INSTANCE

JURIDICTIONS	Affaires à juger						Affaires jugées						Affaires restant à juger					
	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Adminis- tratives	Immatri- culation	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Adminis- tratives	Immatri- culation	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Adminis- tratives	Immatri- culation	Totaux
CASABLANCA	232	214	12	7	66	531	25	36	12	»	8	81	207	178	»	7	58	450
OUDJDA	33	33	4	»	»	70	4	3	2	»	»	9	29	30	2	»	»	61
RABAT	58	90	12	2	8	70	19	32	12	»	»	63	39	58	»	2	8	107
<i>Totaux</i>	323	337	28	9	74	771	48	71	26	1	8	153	275	266	2	9	66	618
Juin 1916	197	339	31	7	7	581	36	71	26	»	»	133	161	268	5	7	7	448
Juin 1917	186	336	22	3	»	547	30	105	18	»	»	153	156	231	4	3	»	394

Travaux des Juridictions Françaises pour le mois de Juin 1917

2° — TRIBUNAUX DE PAIX

JURIDICTIONS	Affaires à juger					Affaires jugées					Affaires restant à juger				
	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Simple Police	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Simple Police	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Simple Police	Totaux
CASABLANCA	216	87	40	295	638	103	41	37	262	443	113	46	3	33	195
RABAT	95	27	19	54	195	54	8	16	42	120	41	19	3	12	75
KENITRA F.	28	17	8	2	55	9	7	8	2	26	19	10	»	29	
FEZ	86	27	16	18	147	16	4	15	18	53	70	23	1	94	
MEKNÈS F.	12	5	1	7	25	4	4	»	7	15	8	1	1	10	
SARFI	17	3	3	13	36	13	2	3	3	21	4	1	»	15	
OUDDJDA	23	20	4	19	66	9	11	4	19	43	14	9	»	23	
MAZAGAN	88	7	4	23	122	40	2	2	14	58	48	5	9	64	
MOGADOR	11	»	2	4	17	8	»	1	3	12	3	»	1	5	
MARRAKECH	16	2	14	43	75	7	1	10	27	45	9	1	16	30	
<i>Totaux.....</i>	592	195	111	478	1.376	263	80	96	397	836	329	115	15	540	
Juin 1916.....	540	275	594	367	1.776	252	124	277	159	812	288	141	317	964	
Juin 1915.....	542	239	152	169	1.102	291	110	126	147	674	251	129	26	428	

Travaux des Juridictions Françaises pour le 2^{me} Trimestre 1917

1^o — TRIBUNAUX DE 1^{re} INSTANCE

<i>JURIDICTIONS</i>	<i>Affaires à juger</i>						<i>Affaires jugées</i>						<i>Affaires restant à juger</i>					
	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Adminis- tratives	Immatri- culation	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Adminis- tratives	Immatri- culation	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Adminis- tratives	Immatri- culation	Totaux
Reste à juger du précédent Trimestre.	269	273	1	6	69	618												
CASABLANCA	104	98	33	2	22	259	90	122	33	»	29	274	207	178	»	7	58	450
OUDJDA	22	16	9	»	»	47	18	12	8	»	»	38	29	30	2	»	»	61
RABAT	37	72	25	1	4	139	39	59	25	»	»	123	39	58	»	2	8	107
Entré au cours du 2 ^e trimestre...	163	186	67	3	26	445												
<i>Totaux</i>	432	459	68	9	95	1.063	147	193	66	»	29	435	275	266	2	9	66	618
2 ^e Trimestre 1916.....	275	512	67	13	7	874	114	244	62	6	»	426	161	268	5	7	7	448
2 ^e Trimestre 1915.....	213	439	51	4	»	707	57	208	47	1	»	313	156	231	4	3	»	394

Le Tribunal de 1^{re} Instance de Rabat est entré en exercice le 17 Mars 1917

Travaux des Juridictions Françaises pour le 2^me Trimestre de 1917

— TRIBUNAL DE PAIX —

JURIDICTIONS	Affaires à juger				Affaires jugées				Affaires restant à juger						
	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Simple Police	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Simple Police	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Simple Police	Totaux
Reste à juger du précédent Trimestre.	360	104	13	262	739	337	105	88	1.049	1.599	413	46	3	33	195
CASABLANCA	299	103	85	852	1.339	133	32	69	159	413	41	19	3	12	75
RABAT	146	42	71	170	429	32	25	18	13	88	19	10	»	»	29
KENITRA F.	31	21	18	13	83	73	21	43	54	191	70	23	1	»	94
FEZ	88	29	39	54	210	20	15	13	20	68	8	1	1	»	10
MEKNÈS F.	12	9	13	20	54	20	2	5	18	60	4	1	»	10	15
SAFFI	35	3	5	28	71	35	26	13	43	115	14	9	»	9	23
OUDDJDA	41	26	13	42	123	33	6	11	47	135	48	5	2	9	64
MAZAGAN	119	11	12	50	192	91	6	6	4	35	3	»	1	1	5
MOGADOR	20	6	7	5	38	19	6	6	4	35	3	»	1	1	5
MARRAKECH	19	6	30	72	127	38	7	27	69	141	9	1	4	16	30
<i>Totaux</i>	1.170	360	306	1.569	3.405	851	245	293	1.476	2.865	329	115	15	81	540
2 ^e Trimestre 1916	1.121	628	1.115	755	3.619	778	465	798	547	2.588	290	151	317	208	966
2 ^e Trimestre 1915	901	463	410	425	2.199	650	334	384	403	1.771	251	129	26	22	428